

"LE PEUPLE"

Est imprimé et publié à Québec, par
la Compagnie du "PEUPLE" de
Montmagny, le vendredi de
chaque semaine.ABONNEMENT
CANADA 1 an. \$1.00
6 mois. 0.50
ETATS-UNIS 1 an. \$1.50
6 mois. 0.75

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE

La date qui se trouve sur l'adresse
des abonnés est la date d'expiration de
l'abonnement et sert de reçu. Ainsi:
janvier 14 signifie que l'abonnement a
été payé jusqu'en janvier 1914 et qu'on
est en règle. Si un mois après l'envoi
de l'abonnement la date n'est pas chan-
gée nos abonnés nous rendront ser-
vice en nous signalant cet oubli.Prière de faire remise par bons de
porte ou mandats d'argent, (de poste
ou d'express) à l'ordre de "La Cie du
Peuple" Montmagny.Prière de toujours donner l'ancienne
adresse quand on demande de changer
l'adresse du journal.Annonces officielles: 1ère insertion,
10 cts la ligne.Insertions subséquentes: 5 cts la
ligne.Annonces commerciales à long ter-
me: tarif spécial.Naissances, Mariages, Sépultures:
25 cts.Petites annonces: A Vendre, A Louer,
etc., pas plus de 10 lignes:

1ère insertion. \$0.25c.

3 insertions. 0.50c.

5 insertions. 0.75c.

L'assemblée Lavergne

Enfin, nous avons eu le plaisir de
la visite de M. Armand Lavergne à
Montmagny, dimanche dernier. C'é-
tait la première fois depuis son élec-
tion, le 15 mai 1912. Il est vrai qu'il
s'agissait d'une assemblée politique
et que ce n'est que dans ces occa-
sions exceptionnelles qu'il vient ren-
contrer ses électeurs. Nous ne dirons
pas qu'il ne s'occupe de ses électeurs
que pour recueillir leurs votes, mais
voudrait-il le faire croire qu'il ne s'y
prendrait pas autrement.Il faisait beau à l'assemblée de M.
Lavergne. Il y avait assez de monde,
mais si nous exceptons les excu-
sionnistes de Québec, au nombre
d'environ 300, il n'y avait pas un
grand nombre d'électeurs de notre
comté. Nous devons cependant à la
bonne volonté de l'enthousiasme
fait complètement défaut. La plus
partie de l'indifférence se lisait sur
toutes les figures jusqu'à la fin de
l'assemblée. Il n'y avait que les gens
de Québec pour applaudir, et encore
y allaient-ils plus que modestement.
Et aussi lorsque notre député provin-
cial a voulu faire voter sa résolu-
tion, n'a-t-il pu obtenir que la levée
de quelques mains, "tari nantes in
gurgite vasto."N'est-ce pas ce que M. Lavergne a
pu constater.M. Lavergne a daigné mentionner
notre journal. Nous reconnaissons
qu'il l'a fait sans acrimonie, et nous
voulons agir pareillement à son
égard.Mais il nous permettra de dire que
lorsqu'on combat pour des principes,
comme il s'en vante, il n'est pas de
mise de faire des personnalités. Ceci
gâte cela. Nous sommes d'autant
plus à l'aise pour lui faire cette re-
marque que nous ne sommes pas en
cause.M. Lavergne nous permettra aussi
de lui dire que lorsqu'on est hom-
me de principes comme il le pré-
tend, on ne doit pas se contredire du
jour au lendemain pour faire de la
populacière.Dimanche dernier, M. Lavergne a
dénoncé l'affaire du Keewatin com-
me un règlement honteux. Or, tous
les électeurs de Montmagny se rap-
pellent que M. Lavergne a déclaré
dans une grande assemblée à Mont-
magny, après avoir été à Winnipeg
où il a rencontré Mgr Langevin, et a
pu se renseigner que le gouvernement
Borden avait plus fait en six mois
pour la minorité catholique du Mani-
toba que le gouvernement Laurier
en quinze ans. Si parler veut dire
quelque chose chez M. Lavergne, il y
avait certainement dans ses paroles
un éloge du gouvernement Borden
au sujet de l'affaire du Keewatin.Pourquoi veut-il se démentir main-
tenant? Pourquoi parle-t-il de ré-
glement honteux? Serons-nous obli-
gés de croire que sa candidature alors
prochaine à l'élection provinciale
lui mettait dans la bouche des pa-
roles qui n'étaient pas sincères ou
que par besoin de populacière et pour
faire de nouveaux alliés il répu-
blique ce qu'il pensait sin-
cèrement dans le temps?Dans l'un ou l'autre cas, il ne se
montre pas à la hauteur de son rôle
d'homme à principes.Quant à la marine, M. Lavergne
nous permettra encore de lui dire
que s'il reste fidèle à son oppositionà toute marine, il répudie ses décla-
rations antérieures.Il a prétendu dimanche dernier
que la marine Laurier est moins
condamnée que la contribution de
trente-cinq millions. N'est-ce pas
pour se ménager un nouveau refuge
politique? On le dirait, nous le con-
statons à regret. Car dans maintes
assemblées, on se le rappelle, à
Montmagny et ailleurs dans le com-
té, il a déclaré le contraire. Du res-
te, il était alors dans le vrai, puis-
qu'aucun électeur sensé ne préférerait
une marine qui coûterait plus de cent
millions en capital, plus de quinze
millions en frais d'entretien et qui
exige de la chair à canon.Mais M. Lavergne, à notre grand
étonnement, a parlé, au sujet de la
marine Laurier, du "provisoire" en
vertu duquel nos vaisseaux n'iraient
en guerre qu'avec l'assentiment de
notre parlement. Cela, c'est un com-
ble. M. Lavergne n'a-t-il pas assez
dit dans tout le comté de Montma-
gny, et dans toute la province de
Québec, que ce fameux "provisoire"
ne valait pas le papier sur lequel il
était écrit et que les vaisseaux de
guerre de M. Laurier iraient au feu
au commandement de l'Amirauté an-
glaise, en dépit de tout "provisoire."M. Lavergne a-t-il oublié cela? Et
d'ailleurs, comme le disait dernière-
ment le "Devoir," le Canada n'a
pas plus besoin de marine que les
habitants de la Patagonie n'ont be-
soin de glace en janvier.Donc la marine prétendue cana-
dienne de M. Laurier ne serait cons-
truite, au coût de plus de cent mil-
lions en capital et avec plus de
quinze millions en frais d'entretien,
que pour le bénéfice de l'Angleterre.Pourquoi M. Lavergne n'a-t-il pas
lu le "Devoir," ou s'il l'a lu, ne l'a-t-
il pas compris?Nous le regrettons pour lui, car
étant homme à principes, il ne de-
vrait pas répudier ses paroles, sur-
tout dans une assemblée comme celle
de dimanche dernier.

L'attitude du Sénat

La majorité libérale du Sénat vient
de faire échec à la politique navale
approuvée par la majorité de la
Chambre des Communes.Il est intéressant de connaître les
raisons que les sénateurs libéraux
donnent pour justifier leur attitude.Il paraît que le gouvernement Bor-
den ne fait pas assez pour la dé-
fense de l'Empire, ne dépense pas
assez et surtout ne propose pas de
donner la contribution de la chair à
canon en même temps que la contri-
bution d'argent.Ainsi Sir George Ross, le leader
de l'opposition dans la Chambre
Haute, a déclaré que le Sénat veut
la construction d'une marine cana-
dienne permanente avec autant de
vaisseaux du type le plus moderne
qu'il en sera besoin, que ces vais-
seaux soient mis à la disposition de
l'Empire au jugement de l'Amirauté
anglaise, et enfin que lorsque ces
vaisseaux iront au feu ils représen-
tent le sang, les os, la chair et le
sentiment canadien.C'est, en somme, la politique na-
vale Laurier. Donc, la majorité libé-
rale du Sénat, comme la minorité li-
bérale de la Chambre des Commu-
nes, travaille à imposer au pays,
sans obtenir au préalable l'approu-
bation de l'électorat, une marine soi-
disant canadienne, en temps de paix,
lorsqu'il s'agit de payer, mais im-
périale en temps de guerre, une ma-
rine qui coûtera plus de cent mil-
lions de piastres en frais de con-
struction, plus de quinze millions
chaque année pour son entretien et
sur laquelle, par-dessus le marché,
les Canadiens devront faire le sacrifi-
ce, suivant l'expression du chef li-
béral au Sénat, de leur sang, de leurs
os et de leur chair. Et qu'on le re-
marque, cette marine Laurier ne peut
être d'aucune utilité à notre pays,
comme nous l'avons déjà démontré.Le gouvernement Borden promet
qu'il n'imposera à notre pays aucu-
ne politique navale permanente sans
qu'elle ait d'abord été approuvée par
l'électorat.M. Laurier, avec sa majorité libé-
rale du Sénat, veut faire construire
sa marine et livrer la chair à can-
non sans consulter le peuple.Qui peut hésiter à choisir entre les
deux politiques?Le site est trouvé
depuis longtempsLe site de la nouvelle cale-sèche
est à Lauzon, les terrains de
la Lewis Dry Dock sont situés
droit en face. Demandez les
plans.

82 1/2 Côte de la Montagne.

2-168-2.

LETRE D'OTTAWA

Monsieur le Directeur du "Peuple",

Après quinze ans, le peuple cana-
dien a voulu opérer un changement
dans l'administration. La signifi-
cation de ce changement veut dire beau-
coup plus que le simple succès d'un
parti. La nation se sert du parti
conservateur dans un but grand et
défini.Le parti libéral n'a duré si long-
temps que grâce à l'adoption de la
politique nationale. Du moment que
le cabinet Laurier veut s'en écar-
ter, il s'est brisé comme verre à la
résistance du peuple toujours imbu
des idées de Sir John A. McDonald,
et des patriotes conservateurs qui se
sont montrés les véritables éduca-
teurs de la nation canadienne.En 1911, Sir W. Laurier, avec sa
mesure de réciprocité, ne voulait rien
moins que faire du Canada une dé-
pendance des Etats-Unis.Le peuple s'est ému d'une passion
élevée et le 21 septembre 1911, il
trouvait des hommes pour sauver le
Canada et lui donner une politique
conforme à ses besoins et à son
idéal. Le problème est de savoir di-
riger et utiliser les forces vives du
peuple canadien.Le résultat du dernier recensement
mettant à jour un déficit d'un million
d'âmes sur les anticipations de l'hon-
orable Fielding, cause une vive dé-
ception.Les chefs libéraux voulaient bien
tenir compte des sujets qui entraînent
au Canada, mais, pour ne pas effra-
yer le peuple, ils refusaient de tenir
compte des Canadiens qui laissent
en grand nombre notre jeune pays
pour se rendre aux Etats-Unis. Aus-
si, le recensement de -1911, montra
une diminution considérable du chi-
fre de la population agricole dans les
provinces de l'Est de la Confédération.
L'abandon des campagnes consti-
tue un problème économique de la
plus haute importance. Les chefs li-
béraux paraissent impuissants à le
résoudre.Le gouvernement conservateur en
aidant au développement de l'agri-
culture accomplit une œuvre nationa-
le.Le gouvernement conservateur dé-
pensera dix millions en dix ans pour
encourager l'agriculture dans toutes
les provinces du Canada. Pour per-
mettre à nos cultivateurs de soutenir
avec succès la concurrence des autres
pays, il faut qu'on leur enseigne les
méthodes modernes. Le gouverne-
ment libéral n'a pas rendu justice à
la classe agricole. Il a dépensé \$700-
000.00 durant les dix dernières an-
nées de son administration pour en-
courager l'agriculture.Le gouvernement Borden, grâce à
la loi de 1913, va dépenser 10 millions
dans le même espace de temps. De
plus, ce subsidie n'est pas le seul
que le gouvernement songe à octroyer
à l'agriculture.Le gouvernement songe vivement à
donner de bonnes routes aux cultiva-
teurs. Les libéraux font la guerre à
cette politique si généreuse, comme
ils ont combattu toutes les grandes
œuvres nationales: la Confédération,
la protection, le Pacifique Canadien.
La majorité du Sénat sacrifie la cause
des bonnes routes. Par leur entée-
nement, les libéraux font perdre \$400-
000.00 à la province de Québec.L'attitude des libéraux causera une
grande déception à la classe agricole
du Canada.

SPERANZA.

Ottawa, 2 juin 1913.

\$1,000,000 de voté

Pour la nouvelle cale-sèche,
c'est le temps d'acheter des lots
de la
Lewis Dry Dock Realty Co. Ltd.
82 1/2 Côte de la Montagne.

2-168-2.

Les travaux publics
sur le Saint-Laurent

Dans le comté de L'Islet

Nous donnons avec plaisir la liste
des travaux publics, obtenus par M.
le docteur Paquet, sur le Saint-La-
urent, dans le comté de l'Islet.Réparations au quai de l'Is-
let \$25,800.00Réparations au quai de
St-Roch des Aulnaies 1,500.00Réparations au quai de l'An-
se à Gilles 1,200.00Réparations au quai de St-
Jean Port Joli 15,300.00

. \$43,800.00



FLEET FOOT

La chaussure préférée
pour tous les sports.

Renfermant une élé-
gance insurpassable
et le confort néces-
saire pour la vie au
grand air.

DEMANDEZ LA A VOTRE
FOURNISSEUR.

CANADIAN CONSOLIDATED
RUBBER CO. LIMITED,
MONTREAL.

\$4,000,000
pour l'entrepriseIl faudra dépenser au moins
\$4,000,000 pour la nouvelle cale-
sèche à Lauzon. Le gouverne-
ment a déjà voté \$1,000,000 de ce
montant. Les travaux vont mar-
cher, c'est le temps d'acheter
des lots voisins du site choisi.
Lewis Dry Dock Realty Co. Ltd.
82 1/2 Côte de la Montagne.


CLARK'S

Soups Clark

Achetez les soupes
concentrées "Clark"
et épargnez l'ennui
de la cuisson.
Ces soupes excellentes
coûtent peu.

W. Clark & Co. Montreal.

PREVOYANTS DU CANADA

Assurance Fonds de Pension

Fondée en 1909

	Sections	Sociétaires.	Pensions	Actif
1909.....	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910.....	149	8,540	19,269	76,217.94
1911.....	224	14,228	30,910	170,670.80
1912.....	294	19,326	39,211	284,355.82
31 mars				
1913.....	302	20,528	41,010	305,126.01

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes
dont disposeront les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.ANTONI LESAGE, Gérant Général,
Bureau chef 85 rue Dalhousie, Québec.

JOS. C. HEBERT, N. P., Agent, Montmagny.

N'OUBLIEZ PAS

D'employer nos engrais chimiques

INTERNATIONAL

Ils vous donneront entière satisfaction

Ecrivez pour nos circulaires et catalogues

GEORGES TANGUAY

48, RUE ST-PAUL - - - - - QUEBEC.

Les incubateurs et élèveuses "CYPHERS" sont les plus employés car ce sont les
meilleurs. Demandez le catalogue.

LA BANQUE DE QUEBEC

FONDÉE EN 1818 INCORPORÉE EN 1822
BUREAU CHEF, QUEBEC

La deuxième banque du pays par ordre d'âge.

Capital autorisé . . . \$5,000,000.00
Capital payé 2,500,000.00
Fonds de réserve . . . 1,250,000.00

UNE BONNE IDEE

C'est une bonne idée d'avoir de l'argent où vous pouvez vous le
préciser, si vous en avez besoin.
Un Compte d'Épargne à

LA BANQUE DE QUEBEC

peut être retiré en tout temps quand on en a besoin. L'intérêt
est calculé sur la balance journalière et payée de la date du
dépôt au plus haut taux courant, le 30 juin et le 31 décem-
bre.Les affaires transigées par la maille le sont avec soin et
exactitude.
Nous sollicitons votre patronage et vos dépôts.

SUCCESSIONS MONTMAGNY.

J. H. BENDER, Gérant.



Si le public connaissait les grands
avantages des VERRES TORIQUES sur
les autres verres à lunettes ordina-
ires personne n'achèterait plus que
des VERRES TORIQUES. Le foyer de
ces verres est presque illimité tan-
dis que dans les verres ordinaire-
ment vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du
centre. C'est le verre que tous les
vrais oculistes actuels prescrivent
parce que c'est vraiment le seul
qui donne entière satisfaction.

AMÉDÉE CÔTÉ, Orfèvre et Opticien
MONTMAGNY

MAURICE ROUSSEAU

L.L.B.
AVOUCAT
MONTMAGNY P. Q.A. J. BENTON C. R.
AVOUCAT
MONTMAGNYL. D. E. ROUSSEAU
L.L.B.
NOTAIRE

RUE DE LA STATION, MONTMAGNY.

JOS. C. HEBERT
NOTAIRECommissaire de la Cour Supérieure
Agent d'assurance sur la Vie
et contre le Feu.—PRETS D'ARGENT—
Rue du Dépôt, Montmagny.

Geo. W. PION, L.L.B.

—NOTAIRE—
MONTMAGNY, - P. Q.Commissaire de la Cour Supérieure
Agent d'assurance contre le feu. Prets
d'argent en aucun temps. Règlements
de successions, etc.

Docteur Jos. L. Gagnon

MEDECIN-CHIRURGIEN

Bloc Bernatchez, Rue St-Jean-Baptiste

MONTMAGNY

DR. PH. RICHARD
Medecin et Chirurgien

Ex-interne de la Maternité à Québec

Rue St-Jean-Baptiste, Montmagny

Tel. Bell et Belecasse, 81

D. E. BOLDUC M. D.

Bureau de Consultations Médicales:

SPECIALITE : Maladie de la bouche

des gencives et des dents.

Extraction des Dents sans douleur

Heures de Bureau: De 9 heures à 5 h.

à 5 heures p. m. Bureau chez M.

Théophile Beaumont, en face de l'Hô-
tel Central, rue de la Station, Mont-
magny.

JOS. ELZ. GUIMOND

AGENT D'ASSURANCES

Feu, Vie, Maladies et Accidents,

Flotte-Glass, Animaux, Automobiles,

Garanties.

AGENT DU JOURNAL

"LE PEUPLE DE MONTMAGNY"

— ET DES —

Prévoyants du Canada, Cap St-Ignace

TELEPHONE NATIONAL

J. ARTHUR LECLERC

Commissaire C. S. Huissier C. S.

Agence Générale,

ASSURANCES VIE ET FEU

Collections, Prêts et Immeubles

ST-CAMILLE, Co BELLECHASSE

E. Boulanger & Fils

MARCHANDS DE BOIS

EN GROS ET EN DETAIL

BOIS BRUT de toutes dimensions

EPINETTE CARREE: une spé-
cialité.

Bardeaux et poteaux de cèdre.

Charbon, Ciment, Chaux et Bri-
ques Blanches.

Elz. Boulanger & Fils

Marchand de bois,

Montmagny.

J. G. LAVOIE
NOTAIREAgent d'assurance sur la vie et
contre le feu, agent d'immeu-
bles, prêts d'argent.

STE-PERPETUE

Bureaux mensuels: à St-Cy-
rille et St-Marcel, St-Aubert et
St-Damase.CHAQUE FEMME
Intéressée et devrait con-
naître MARVEL Whirlin
Spray, la nouvelle sérum
à injection. La meilleure
des plus commodes. Nettoie
instantanément. Demandez
la à votre pharmacien.Ils. Si ne peut vous
arriver la Marvel, n'ac-
ceptez aucune autre mais
envoyez un timbre pour recevoir
la brochure illustrée sous enveloppe.
Elle donne tous détails et renseigne-
ments intéressants les dames. WINDSOR SUPPLY CO.
agents généraux pour le Canada, Windsor, Ont.

"Good Dressing" pour un an, 12 cts.

LES femmes qui font leurs propres vêtements ou que la toilette intéressée devraient lire régulièrement le "Magazine" intitulé "Good Dressing" et que publie la "Ladies Home Journal Pattern Co." Il est plein de renseignements concernant les dernières modes et de gravures représentant les modèles de robes dans les derniers goûts. Envoyez-nous 12 cts en timbres-postes et nous vous adresserons "Good Dressing" gratuitement pendant un an.

LA COMPAGNIE PAQUET

BUREAU DES COMMANDES PAR LA MALLE
QUEBEC. CANADA.

Patrons du "Ladies Home Journal"

NOUS sommes agents, à Québec, pour les patrons du Ladies Home Journal. Vous constaterez que ces patrons sont très utiles et très exacts. La "Ladies Home Journal Pattern Co." garantit de payer les marchandises que l'on gâtera en en faisant la coupe si on a eu le soin de suivre scrupuleusement les instructions qui accompagnent ses patrons.

Quelques-unes de nos nouveautés les plus remarquables dans les nouvelles MARCHANDISES LAVABLES

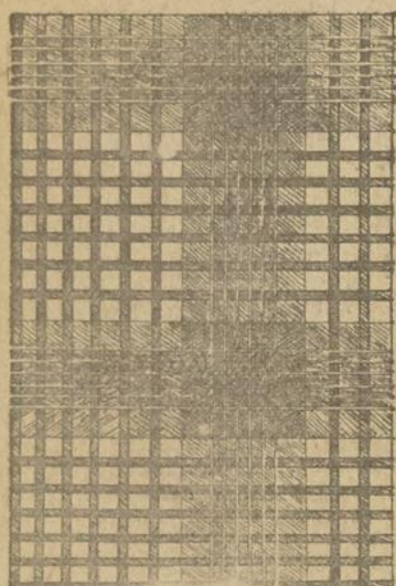
Vous feriez bien de vous adresser à nous au sujet des matériaux qu'il vous faut pour vos robes d'été. Ça vous paiera si vous le faites. Notre assortiment est énorme. Nous avons une variété de patrons, presque infinie, et comme nous sommes en position d'acheter ces marchandises chez les manufacturiers mêmes directement, nos prix sont naturellement très bas. Vous êtes au courant d'ailleurs de la haute réputation dont jouit le grand magasin Paquet pour les valeurs qu'on y donne.

En nouveautés lavables nous sommes en état de vous offrir des valeurs extraordinaires. Ces illustrations sont des copies fidèles des patrons de quelques-unes de nos principales nouveautés. Demandez des échantillons d'aucune marchandise que vous désirez avoir. Si vous êtes pressés vous pouvez en toute sûreté donner votre commande d'après les numéros indiqués ici et compter que vous ne serez certainement pas déçus quant à la qualité.



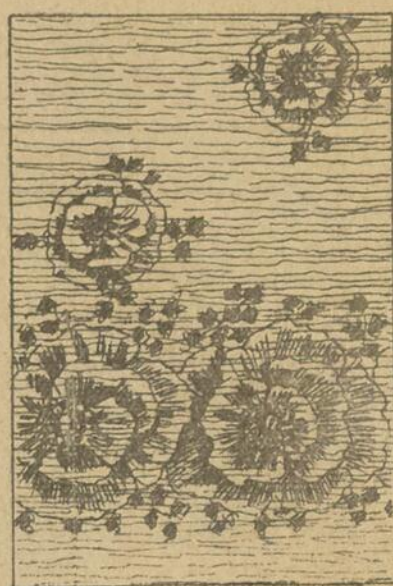
No. 100

Duck blanc, 27 pouces de large, avec petits pois noirs, bleus ou rouges, matériel excellent et service. Prix la verge 15c



No. 101

Duck de 27 pouces de large, fond acru et rayures telles qu'indiquées, de couleur brune ou bleu-marine. Prix la verge 15c



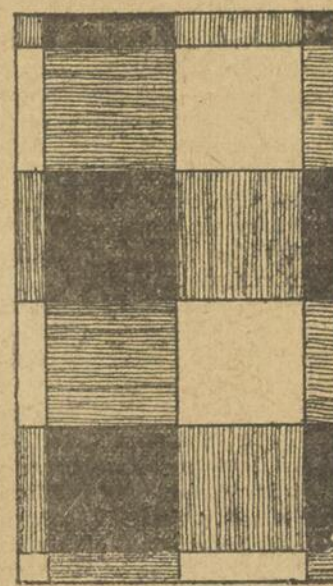
No. 103

Très joli crêpe blanc, de 27 pouces de large avec patron floral bleu ou mauve et grande bordure de fleurs, tissu qui a beaucoup d'effet et qui ne coûte, la verge que 25c



No. 105

Zéphyr de coton, 27 pouces de large et de bonne qualité, grands carreaux blancs, noirs et bleus, et dans tous les coloris, patron très populaire. Prix, la verge 12 1/2c



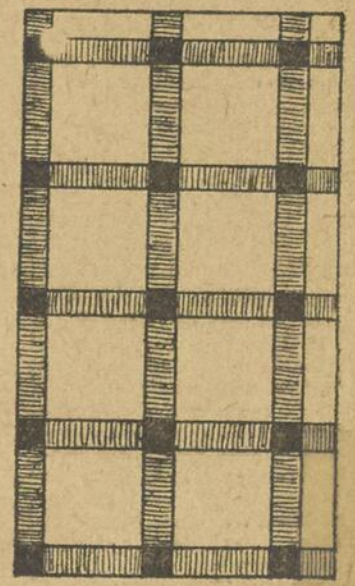
No. 106

Mousseline rayée, remarquablement jolie, avec patron floral, plein d'effet de fleurs de maïs, bleu-pâle, 27 pouces de large, tissu très soigné, la verge 25c



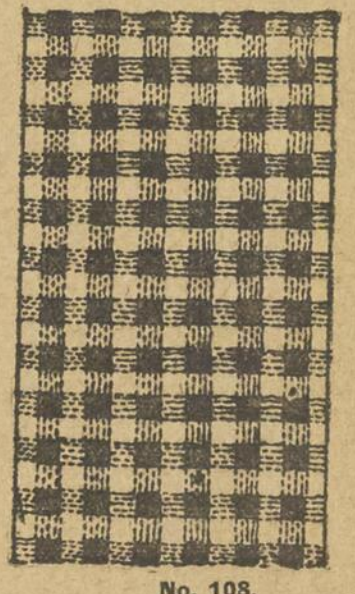
No. 107

Duck de 27 pouces de large, en patron rayé, blanc et bleu, matériel plein d'effet pour peu d'argent. Prix, la verge 12 1/2c



No. 109

Zéphyr 27 pouces de large, patrons à rayures, tel qu'indiqué, dans les coloris bleus et blancs et dans divers autres coloris. Prix, la verge 12 1/2c



No. 108

Duck de 27 pouces de large, à petits carreaux noirs et blancs ou bleus et blancs, matériel de bonne pesanture, qui se travaille très bien et qui se lave bien. Prix, la verge 15c

Nouvelles du District

CAP SAINT-IGNACE

FUNÉRAILLES.—Nous avons à inscrire cette semaine la mort d'un de nos braves citoyens, M. Pierre Landry, décédé le 29 mai à l'âge de 81 ans. Ses funérailles ont eu lieu samedi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs du corps étaient MM. Césaire Cumont, Henri, Georges et Jérôme Landry. M. Prosper Bernier portait la croix, et M. Joseph Caron conduisait le corbillard.

Nous offrons à la famille en deuil nos sincères condoléances.

Mme Samuel Guimont, Mme Marie-Thérèse, Achille Landry, de Montréal et M. Camille Landry, de Lévis, sont venus assister aux funérailles de leur père, M. Pierre Landry.

BAPTEME.—M. et Mme Léon Guimond font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Thérèse-Gérardine. Parrain, M. Robert Guimont, marraine, Mlle Marie-Antoinette Guimont.

Dimanche dernier, à l'occasion de la fête du Sacré-Cœur, il y eut communion générale des Liguers. Un grand nombre se sont fait un devoir de se rendre à l'appel de notre digne pasteur. Le Révérend Père Maillard, missionnaire du Sacré-Cœur, nous a donné, dimanche, un magnifique sermon.

Vendredi dernier, deux frères Jésumites étaient de passage au presbytère en route pour Ste-Anne de la Pointe.

Nous annonçons la grave maladie de M. Sifroid Fortin. Nous faisons des vœux pour son prompt retour à la santé.

M. Bernard Bernier, de St-Valier, était dimanche dernier en visite chez son frère M. Alphonse Bernier.

Inscrits à l'Hôtel Simonneau: MM. J. L. Marier, N. S. Pailhon, A. Gagné, Urie C. Marquis, N. Guillot, Alex. Julien, J. E. Renaud, J. E. St-Laurent, J. E. Richard, G. Elie Amyot, Mlle Elizabeth Grégoire, de Québec; M. E. Prudhomme, de Montréal; J. M. Demas, de Lévisville; J.

Joseph-Marcellin-Patrice, Parrain et marraine, M. Wilbrod et Mlle Germaine Lord, frère et sœur de l'enfant.

SAINT-EUGENE

M. l'inspecteur Goulet a fait, la semaine dernière, la visite des écoles de notre paroisse; il a paru très satisfait du résultat obtenu.

La première communion solennelle a eu lieu la semaine dernière. Cette cérémonie fut très imposante.

Mme F. S. Caron est partie en promenade chez son beau-frère, M. Green et autres parents de Montréal. Nous lui souhaitons "bon voyage."

M. Amédée Thibault, peintre-décorateur, est allé la semaine dernière à L'Islet chez son beau-frère M. Joseph Thibault, où il a terminé divers travaux de peinture.

M. Napoléon Thibault a expédié, ces jours derniers, un char de patates à Montréal.

Mme Vve François Normand a vendu sa ferme pour faire l'acquisition d'un emplacement à proximité de l'église.

M. le curé est parti pour un voyage de quelques jours à Québec.

SAINT-AUBERT

Les exercices du mois de Marie qui ont été suivis, chaque jour, par une foule nombreuse, sont maintenant terminés. C'est avec regret que nous avons vu finir ces pieuses réunions aux pieds de notre Mère du Ciel.

Mercredi dernier a eu lieu la première communion solennelle de 45 filles et de 33 garçons. Cette cérémonie fut comme toujours, des plus grandioses et des plus touchantes. Les élèves du couvent y firent entendre de jolis cantiques. Tout, en un mot, contribuait à faire de ce jour, le plus beau de la vie, une fête mémorable.

Mme Thomas Caron est partie pour une promenade de trois semaines à Rimouski.

Mme Eugène Paquet et Mlle Lucienne, sa jeune fille, sont revenues parmi nous.

M. Georges Robichaud partira bientôt avec sa famille pour aller demeurer aux Etats-Unis.

SAINT-CYRILLE

NAISSANCE.—Le 1er du courant, l'épouse de M. Zéphirin Lord, un fils,

SAINT-PHILIPPE DE NERI

M. et Mme François Pelletier ainsi que Mme Vve Henri Morneau sont partis en promenade aux Etats-Unis. Nous leur souhaitons bon voyage.

Mmes Maria et Alice Fortin, qui demeurent à St-Valier depuis dix ans, sont en visite chez leur frère, M. Frédéric Fortin.

Le 23 mai avait lieu dans cette église les funérailles de Mme Horace Caron, née (Aimée) Bélanger. Le service fut chanté par M. l'abbé Ed. Martin. Un grand nombre de parents et amis y assistaient. A la famille en deuil nous offrons nos sympathies.

Nous offrons nos condoléances à M. et Mme Ed. Gamache, qui ont eu la douleur de perdre leur fille âgée de deux ans.

M. Joseph Lizotte est parti pour un voyage d'affaires à Québec.

M. Saluste Pelletier, du rang St-Louis Gonzague, a eu le malheur de perdre un cheval valant \$250.

Mme S. Pelletier est partie en promenade aux Etats-Unis. Bon voyage.

Les exercices du mois du Sacré-Cœur auront lieu à sept heures du soir comme ceux du mois de Marie. Nous espérons qu'un grand nombre de paroissiens assisteront à ces prières.

Mlle Stella Francoeur, de Nasbua, N. H., est venue pour quelques mois visiter ses parents.

Mlle Andréa Lizotte, de Rivière-Ouelle, passe la semaine dans notre paroisse.

Le 1er juin l'épouse de M. Louis Bérubé, une fille, Parrain, M. Joseph Bérubé, marraine, Mlle Anne Bérubé, oncle et tante de l'enfant.

Malgré le temps maussade que nous avons, les cultivateurs ne se plaignent pas trop et les semailles seront bientôt finies.

KAMOURASKA

Les pieux exercices du mois de Marie sont terminés; avec non

moins de zèle seront préparés et suivis ceux en l'honneur du Sacré-Cœur.

M. Guimont, organisateur des Prévoyants du Canada, était de passage ici dans le but de recruter de nouveaux membres.

MATAPEDIA

Le temps se maintient très froid ici pour la saison et nous avons de la pluie presque tous les jours. La température est peu favorable aux cultivateurs.

Notre ami, M. Ernest D'Anjou et sa famille, sont partis jeudi, pour aller demeurer à Ste-Flavie où M. d'Anjou a été nommé chef de gare, nous félicitons notre ami de sa nomination. Ce dernier a été employé ici pendant 23 ans.

Dimanche soir, il y eut, à la résidence de M. Esdras Chomard, une jolie fête intime, organisée par les amis de M. d'Anjou, à l'occasion du départ de Matapédia. Le discours d'adieu fut prononcé par M. E. Chomard, au nom de ses amis, ensuite ils présentèrent au héros de la fête un superbe nécessaire de voyage, et à Mme d'Anjou, une jolie horloge de boudoir. On fit du chant, de la musique, des déclamations. Plusieurs duos et jolis morceaux de musique furent bien exécutés par Mme Horace Brillant et Mlle Alicia d'Anjou, Mlle Rosette Labbé s'attira beaucoup d'applaudissements pour sa déclamation, "La St-Jean-Baptiste à Montréal", très comique, ainsi que Mlle Bernadette Poirier dans "Jeanne D'Arc au Bûcher". Plusieurs rafraichissements furent servis plus tard, un délicieux goûter et les amis se séparèrent souhaitant à M. Ernest d'Anjou, à sa digne épouse et à la famille bien du bonheur sous le ciel de Ste-Flavie.

On remarquait parmi les invités M. et Mme Ernest d'Anjou, Mme Bruno d'Anjou, Mme Eusèbe Dorion, M. et Mme Horace Brillant, M. et Mme E. Chomard, M. Georges Gauthier, Mlle S. Smith, R. Labbé, Alicia d'Anjou, B. Poirier, Mme Ernest Allard, Elvire Arsenault, M. Aimé Arsenault, M. J. M. Lynch, E. Demers, v. Falardeau, V. Ludry, Côté, F. X. Michaud, J. A. Jendron, etc., etc.

Le notaire A. Dorais, de New-Carlisle, était de passage ici jeudi, en route pour Montréal où il était appelé pour d'importantes transactions.

Le notaire et Mme Gauvreau, du

Bic, ont passé quelques jours la semaine dernière avec leur fille, Mme H. Brillant.

Mmes H. Brillant et E. Chamard sont allées, samedi soir Mme J. M. Lynch, convalescente à l'hôpital de Campbellton, N. B.

Mlle Germaine Côté, de Ste-Adélaïde de Babos, rendait visite à son amie, Mlle Alicia d'Anjou, ces jours derniers.

Mme Georges Gauthier et sa sœur Mlle Rosalie LeBlanc, sont parties visiter leurs parents et amis à Carleton, P. Q.

Le Dr A. Gravel, est arrivé dimanche d'un voyage à Montréal.

M. et Mme Damien Dorion ont eu la douleur de perdre leur petite-fille, Yvonne âgée de trois mois. Nos sympathies.

NORMANDIN

Le 16 juin, nous aurons la visite de Monseigneur l'Archevêque qui donnera le sacrement de Confirmation aux nouveaux communiant's.

SAINT-MICHEL

"Il y a longtemps que nous n'avons pas eu une si belle procession." C'est ce que se disaient les paroissiens de St-Michel, le jour de la Fête-Dieu. En effet tout avait été bien préparé pour rendre cette cérémonie touchante et grandiose et la nature contribuait à rendre ce jour plus glorieux en nous prêtant son beau soleil et une brise fraîche et légère. Le défilé se fit dans l'ordre le plus parfait et tous y avaient apporté une grande piété afin de faire plaisir à notre divin Maître qui a bien voulu passer parmi nous. Pour cela on fit de magnifiques reposoirs à la chapelle de Lourdes et à la résidence de M. le notaire Mercier. A ces deux reposoirs on chanta le salut du Très-Saint-Sacrement.

La procession défilait comme suit:

1. La croix suivie de tous les enfants des écoles; 2. La bannière de St-Joseph, suivie des Dames Religieuses et leurs élèves; 3. Bannière de la Ste-Vierge, suivie des Enfants de Marie; 4. Bannière de Ste-Anne suivie des Dames de la paroisse; 5. Le dais entouré de jeunes enfants de choeur portant des flambeaux et suivis des chœurs; 6. La bannière de l'Archange St-Michel suivi des jeunes gens faisant partie de la Société St-Michel; 7. Bannière du Sacré-Cœur de Jésus suivie des hommes.

Tous semblaient dire: "Où est le Fils de David, avez pitié de nous, bénissez-nous."

Nous avons eu la semaine dernière une imposante cérémonie à la réception de Sa Grandeur Mgr Roy qui est venu faire sa visite pastorale. Il a administré le sacrement de Confirmation à tous les enfants qui s'y étaient préparés, ceux-ci dépassaient le nombre trois cents.

Bref, c'est bien une année de bénédictions pour nous, paroissiens de St-Michel.

Ajoutons que pendant le mois de Marie nous avons eu, tous les soirs, un pieux exercice rendu solennel par le salut du Très-Saint-Sacrement et édifiant par le chœur de chant des demoiselles du village et notre dévoué organisateur, Mme Vézina, lesquelles méritent bien nos félicitations pour leurs succès.

ciété St-Michel; 7. Bannière du Sacré-Cœur de Jésus suivie des hommes.

Tous semblaient dire: "Où est le Fils de David, avez pitié de nous, bénissez-nous."

Nous avons eu la semaine dernière une imposante cérémonie à la réception de Sa Grandeur Mgr Roy qui est venu faire sa visite pastorale. Il a administré le sacrement de Confirmation à tous les enfants qui s'y étaient préparés, ceux-ci dépassaient le nombre trois cents.

Bref, c'est bien une année de bénédictions pour nous, paroissiens de St-Michel.

Ajoutons que pendant le mois de Marie nous avons eu, tous les soirs, un pieux exercice rendu solennel par le salut du Très-Saint-Sacrement et édifiant par le chœur de chant des demoiselles du village et notre dévoué organisateur, Mme Vézina, lesquelles méritent bien nos félicitations pour leurs succès.

MONTREAL

Nos félicitations à M. Victor Roy, étudiant en loi à l'Université-Laval de notre ville, qui a obtenu avec distinction le titre de licencié ès-loi.

Apprenez l'anglais

Au moyen du Phonographe Edison, méthode I. C. S., agréable, facile, peu coûteuse. Demandez notre catalogue descriptif.

J. P. TARDIF, International Correspondence School, 115, rue S.-Jean, Québec.



CONTRAT DE LA MALLE

DES souscriptions solennelles, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 18 juillet 1912 pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années, trois fois par semaine, aller et retour, entre Ste-Louis et "Piquet" avec un contrat projeté et se prolongeant de 200 milles de Ste-Louis à "Piquet". On peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer les formulaires de soumission en s'adressant au bureau de poste de Ste-Louis ou au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

G. C. ANDERSON, Surintendant, Ministère des Postes, Division du service des malles, Ottawa, le 2 juin 1912, 4-6124-6-13-20

AU SENAT

Ottawa, 3.—(De notre correspondant) — La journée parlementaire d'hier a été assez tranquille et comme la semaine dernière, le travail accompli est assez raisonnable pour faire croire que rien n'empêchera la prorogation du jeudi ou vendredi. M. Paul Emmett Lamarche, député de Nicolet qui a fait un voyage en Europe dans l'intérêt de sa santé a repris son siège et ses nombreux amis l'ont félicité de son rétablissement.

Il y a eu beaucoup de conservateurs hier soir pour décider de la question des subventions aux chemins de fer ainsi que du prêt de quinze millions de dollars au Grand-Tronc-Pacifique. Ces sujets seront mis à l'étude aujourd'hui de même que les crédits supplémentaires.

Les amendements du Sénat à la loi des banques ont soulevé une forte critique de la part d'une dizaine de députés conservateurs, entre autres de MM. Bennett, de Calgary, Nickle, de Kingston et autres. Ces derniers déclarent que le comité des banques a étudié et pesé chaque mot de ce bill volumineux et la révision était aussi parfaite que possible. Quelques sénateurs banquiers millionnaires ont jugé à propos de l'amendement suivant leur opinion, qui n'est certainement pas au bénéfice du public.

Le ministre des finances accepte le bill tel que modifié mais les protestataires demandent le vote. Le bill est adopté par 83 à 10. Ces chiffres sont dits conservateurs et deux libéraux.

Une grande partie de la séance est consacrée aux amendements au code criminel, la discussion se passant surtout entre M. McKenzie de Cap Breton et le ministre de la Justice. Le bill est adopté de même que le bill modifiant la loi des chemins de fer.

L'hon. M. Doherty a fait accepter la résolution décrétant que le juge auquel est assigné le district de Beauharnois et qui doit résider à Montréal peut (subordonnement) à l'accomplissement de sa charge judiciaire à Montréal, lorsque sa présence n'est pas requise dans son district) recevoir des appointements de \$7,000 par année.

Aussi, pourvoyant à un nouveau juge pour la Cour de Circuit de Montréal \$3,000 à neuf nouveaux juges dans Ontario, l'ouest du Canada ainsi que dans les provinces maritimes à un traitement variant de \$3,000 à \$6,000 par année.

A l'avenir chaque fois qu'un juge aura droit à une allocation pour frais de voyage de six dollars par jour pour séjour en audience ou en chambre, il lui sera alloué une somme supplémentaire de quatre dollars pour chaque jour qu'il aura ainsi séjourné s'il remplit cette fonction en tout endroit qui soit dans une cité.

Chaque juge d'une cour de comté qui, ayant atteint l'âge de 75 ans est mis à sa retraite d'une manière obligatoire ou s'il démissionne il peut lui être accordé une annuité égale aux appointements qu'il recevait lors de sa mise à la retraite ou de sa démission.

Ottawa, 2.—(De notre correspondant) — Le sénateur Bostock a ramené aujourd'hui sur le tapis la question des Hindous en Canada et le rapport de l'hon. M. Doherty sur ce sujet. Il a cité des chiffres montrant que cinq mille Hindous environ sont aujourd'hui en Canada.

Il a déclaré que les conditions existant au Canada pas plus que le climat ne leur conviennent et il s'est déclaré en faveur de l'arrangement conclu avec le gouvernement anglais par l'hon. Mackenzie King, arrangement qui a pratiquement mis en terme à l'immigration hindoue depuis 1908.

Le gouvernement des Indes a approuvé l'attitude prise par le Canada. Le gouvernement actuel n'a pas donné l'attention voulue à la requête des Hindous à l'effet qu'ils soient autorisés à amener leurs femmes avec eux en Canada.

Le résultat a été que des agitateurs ont profité de l'occasion pour soulever le sentiment populaire aux Indes. Le sénateur Douglas a dit qu'il avait vécu au Indes pendant plusieurs années et qu'il connaissait bien les Sikhs. L'attitude du gouvernement de la Colombie anglaise envers les Sikhs n'était ni chrétienne ni britannique et tout à fait ingrate.

Les Sikhs, dit le sénateur Douglas, sont des hommes admirables qui se sont battus courageusement pour le drapeau britannique et pour la cruauté jusqu'à les empêcher de vivre avec leurs femmes est indigne d'un parti quelconque de l'empire britannique.

Dans la Colombie on n'en fait pas une question de race mais une question de climat. On ne leur va pas et ils feraient mieux de rester chez eux mais que ceux qui sont déjà en Canada puissent faire venir leurs femmes et leurs enfants.

Le sénateur Davis dit que l'on trouverait étrange si des résidents de la Colombie Britannique se voyaient refuser l'entrée d'une partie quelconque de l'empire britannique.

Cette province n'est d'ailleurs pas opposée à toute immigration orientale. L'année dernière, elle a laissé entrer 7,705 Chinois qui ont payé une taxe par capita de \$500 soit un total de \$3,852,500 dont la province a reçu environ un quart de mille ; la province veut bien recevoir l'argent des Chinois mais ne veut pas entendre parler des Sikhs qui sont de braves sujets britanniques.

Il n'y a pas de raison pour que le Canada ne suive pas l'exemple des Etats et n'exclue pas les Chinois mais les Sikhs devraient avoir droit d'être en Canada.

Le sénateur Cloran condamne les mauvais traitements infligés aux Sikhs. Le sénateur dit qu'il espère que le gouvernement fera quelque chose pour empêcher les Sikhs de rester dans leur pays avec, au contraire, l'assentiment contre le Canada et l'Angleterre.

Il semble anti-britannique de dire que des hommes ne peuvent pas entrer au Canada ou dans toute autre part de l'empire britannique pour lequel ils ont combattu.

MARCHE DE QUEBEC

Québec, 4 juin 1913.

Le commerce des provisions en gros a été assez actif, cette semaine. De bonnes commandes ont été enregistrées. On remarquera qu'il y a quelques changements dans les prix. Le lard short cut, de \$28.00 à \$28.50 qu'il était, se vend maintenant \$28.00. Le clairfat, qui valait \$27.00 se paie de \$26.50 à \$27.00. Les fèves blanches triées, par sac de 60 lbs, qui valaient de \$2.25 à \$2.30, se vendent maintenant \$2.00.

Dans le commerce des grains et farines, il règne encore une bonne animation. La demande est au dire des négociants, en gros, généralement bonne. On remarque quelques changements cette semaine. Les pois qui l'on payait de \$2.75 à \$3.00 marquent \$2.75. Les fèves qui valaient de \$2.50 à \$2.60 se vendent \$2.00. Le son par 100 livres qui l'on cotait de \$1.05 à \$1.10 se vend maintenant de \$1.05 à \$1.10.

Durant la semaine écoulée, les prix du beurre ont subi une baisse de deux cents. Le beurre frais de laiterie qui valait 24cts et 25c la livre se vend 22 cents et 23 cents. Pour ce qui est du fromage, le marché montre de la fermeté. Les arrivages d'oignons ont été plus considérables, ces jours derniers, mais comme la demande est très bonne, les prix sont très fermes et même ont subi une hausse de un centin.

ainsi les oeufs frais qui valaient 20c la douzaine, se vendent 21cts. On note que, pour les viandes fumées, la demande est bonne et les prix sont fermes.

GRAINS
Avoine 34 lbs ordinaire... 0 48 0 52
Orge, ord. par 48 lbs... 0 80 0 90
Orge à drèche... 0 90 0 90
Blé d'Inde... 0 70 0 70
Sarrasin... 0 90 1 10
Pois... 2 75 3 00
Fèves... 2 50 2 60

FARINES
Patente d'Hiver... 5 40 5 50
Patente Man... 5 50 5 55
Sight roller... 5 10 5 25
Extra... 4 25 4 50
Superfine... 4 00 4 00
Far. de boul. ass. brl... 5 25 5 35
Patent. Hung. 98 lbs... 2 80 2 85
Far. fortes à levains... 2 50 2 50
Patent d'Ontario... 2 45 2 40
Straight Roller... 1 90 1 90
Extra... 1 85 1 85
Superfine... 1 80 1 80
Fine... 1 10 1 10
Son, par 100 lbs... 1 05 1 10
Gru blanc... 1 55 1 65
Moulée d'avoine... 1 50 1 65
Avoine roulée... 2 25 2 35
Barley... 3 25 3 40
Farine de blé d'Inde... 1 45 1 50

PROVISIONS
Boeuf salé, mess 200 brl... 19 50
Lard short cut, brl... 28 00
Lead clear Back... 28 50
Clearfat... 26 50 27 00
Saindoux canadien, lb... 3 10 3 15
Saindoux composé, par lbs.2... 2 10 2 15
Porc abattu par 100 lbs... 0 13 0 14
Cottolene, seau 20 lbs... 0 12 0 12
Cottolene, tin 10 lbs... 12 1/2 12 1/2
Cottolene, tin 5 lbs... 12 1/2 12 1/2
Cottolene, tin 3 lbs... 12 1/2 12 1/2
Saindoux chaudière 3 lbs.0 11 0 12
Saindoux chaudière 5 lbs.0 10 1/2 10 3/4
Saindoux chaudière 10 lb.0 10 1/2 10 3/4
Petits jambons... 0 13 0 13 1/2
Gros... 0 17 0 17
Pics-Nics... 0 15 0 15
Epaules rouless... 0 15 0 15
Bacon... 17 1/2 18 1/2

PRODUITS DE LA FERME
Beurre frais de laiterie... 0 24 0 23
Crémères de choix... 0 26 0 27
Second choix... 0 26 0 26
Oeufs frais... 0 20 0 20
Sucre d'étable, lb... 0 8 1/2 0 9
Sirop, gall... 1 00 1 20
Pommes, par lot char, sac... 0 50 0 50
Fèves blanches triées 60 lbs... 2 00 2 00
Yellow Eye... 3 50 3 50
Prov. de Québec... 3 75 3 75
Pain pressé, No 1... 15 00 15 00
Pain pressé, tonne... 10 00 11 00

FROMAGE
Coloré, vieux... 0 16 0 16
Nouveaux, coloré... 0 14 0 14

POISSONS
Hareng Labrador No 5... 5 50 6 00
Hareng No 1, Spring... 4 50 5 00
Morue sèche, cwt... 7 00 7 00
Morue déssossée lb... 0 06 0 07
Morue No 1... 8 00 8 00
Morue No 2... 7 50 7 50
Turbot... 6 00 6 00
Truites... 0 13 0 13
Anguille, la livre... 0 06 0 06 1/2
Saumon, No 1... 18 00 18 00
Saumon, No 2... 17 00 17 00
Saumon, No 3... 15 50 15 50
Huile Morue... 0 38 0 38
Huile Loup Marin... 0 45 0 45

LAINE
Toison du Canada, par lbs.0 24 0 25
Arachée non assortie, lb... 0 24 0 25
A, extra supérieure, lb... 0 23 0 23
Noire, par lb... 0 23 0 23

PEAUX ET SUIF
Peau verte No 125 à 60 lb... 15 00 15 00
Peaux vertes No 2... 14 00 14 00
Peaux vertes No 3... 13 00 13 00
Peaux bouff flat sans respect... 12 00 12 00
Peaux agneau... 0 60 0 60
Peaux veau gras No 1... 0 14 0 14
Peaux veau gras No 2... 0 12 0 12
Peaux cheval No 1... 2 00 2 00
Hamilton No 1, insp... 14 00 14 00
Hamilton, No 2, insp... 13 00 13 00
Toronto, No 1... 14 00 14 00
Toronto, No 2... 13 50 13 50

Discret invite.
—Quand est-ce votre fête, mademoiselle?
—Quand vous voudrez!

LUNETTERIE DE PRECISION
CHEZ J. E. GAGNON, L'OPTICIEN SPECIALISTE
Les verres Tariques avec monture IDEALE, une spécialité. Attention toute spéciale aux ordonnances des oculistes. Prix raisonnables.
160 RUE S.-JEAN, QUEBEC, TELEPHONE 868.

UN REMEDE PUISSANT — Les propriétés curatives de ces huiles essentielles sont concentrées dans chaque bouteille d'huile électrique du Dr Thomas, en faisant un des liniments les plus bénéfiques qui aient jamais été offerts en vente. Des milliers de personnes peuvent certifier qu'elles lui doivent la santé. Son prix si peu élevé ne manque pas la mesure de son merveilleux pouvoir.

Montréal, 2.—(De notre correspondant) — Le corps d'un Italien du nom de Lorenzo Domenico, âgé de 24 ans, a été transporté à la morgue. Domenico est mort à l'hôpital Royal Victoria, des suites des blessures reçues au cours d'un accident survenu hier matin aux travaux du tunnel du C. N. R., à Outremont.

Le site est trouvé depuis longtemps
Le site de la nouvelle cale-sèche est à Lauzon, les terrains de la Levis Dry Dock sont situés droit en face. Demandez les plans.
82 1/2 Côte de la Montagne.
2-168-2.

Le Vice du sang cause le Rhumatisme
LES PILULES MORO
Pour les hommes, créatrices de bon sang, détruisent le Rhumatisme.

La goutte, le rhumatisme, la sciaticque sont toutes des maladies qui présentent entre elles une grande analogie et qui tiennent aux mêmes vices du sang. Aussitôt que l'acide urique n'est pas éliminé convenablement, il s'accumule dans le sang et se dépose en tout lieu dans l'organisme. Il suffit d'un simple refroidissement, d'un effort pour déterminer une crise qui se renouvelle d'autant plus fréquemment que la constitution générale est plus affaiblie. Une marche prolongée, un effort un peu continu et un courant d'air, en voilà assez. La machine s'arrête, l'inflammation et la douleur éclatent et vous subissez une crise qui peut durer plusieurs jours. Le rhumatisme est une maladie qu'il faut soigner si l'on ne veut pas qu'elle conduise un jour au désastre. Et il ne faut pas se tromper sur ces manifestations. Même si on l'appelle sciaticque, le rhumatisme est toujours du rhumatisme. Il attaque les articulations et aussi les muscles; quelquefois aussi il atteint ces membranes séreuses, fibreuses et musculaires que l'on trouve dans la composition de certains viscères, le cœur en particulier.

Le seul moyen d'éviter et de guérir ces manifestations, c'est de se purifier et de se fortifier le sang et, pour cela, il n'y a pas de meilleur remède que les Pilules Moro, les seules capables de redonner la santé, la force, la souplesse et l'agilité qu'enlève la sciaticque et le lumbago.

Maintenir le sang en état de pureté et de force, là réside le secret de la verte vieillesse en y ajoutant l'observation des règles de l'hygiène et de la sobriété.

Pour maintenir le sang en état de pureté et de force, il faut, au moindre symptôme révélateur de faiblesse, prendre des Pilules Moro qui donnent du sang, des forces et stimulent le fonctionnement de tous les organes.

En voici un exemple :
"Ma santé laissait depuis longtemps à désirer. En plus de sensations de faiblesse et de mauvaises digestions, j'avais à me plaindre de douleurs dans les jambes, de rhumatisme, j'avais beau prendre tous les remèdes possibles, aucun ne produisait d'effet favorable, beaucoup même me démolissaient l'estomac et me rendaient plus malade. Je n'étais pas souffrant au point de garder le lit, mais je ressentais des douleurs constantes quand j'étais au travail. Dans les moments de crises très violentes, j'étais pris souvent d'une forte fièvre et le mal s'étendait jusqu'au cœur, ce qui ne laissait pas de m'inquiéter considérablement, d'autant plus que tous ceux auxquels je me plaignais n'avaient aucune consolation à m'offrir.

C'est alors que je me suis décidé à prendre des Pilules Moro dont j'entendais dire tant de bien dans mon voisinage.

A ce moment je n'avais plus de repos; je souffrais nuit et jour et c'était la plus rude attaque que j'eusse subie.

Je me suis mis au traitement des Pilules Moro et dès les premières boîtes mes douleurs ont été si atténuées que j'ai pu dormir. Cerepos m'a fait beaucoup de bien et a apaisé les douleurs. Alors j'ai continué, j'ai senti mes forces renaître et lorsque j'ai eu terminé la douzaine de boîtes que j'avais achetées, j'étais parfaitement bien. Le mieux a persisté et je suis maintenant débarrassé des frayeurs du rhumatisme. Je ne ressens plus aucune douleur et je puis me livrer librement à mon travail.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Hommes malades, venez voir les médecins de la Compagnie Médicale Moro si vous désirez des conseils au sujet de votre santé, ou écrivez-leur, si vous ne pouvez vous rendre à leurs bureaux, au No. 272 rue Saint-Denis, Montréal. Leurs consultations sont tout à fait gratuites et se donnent tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, les mardi et samedi, et jusqu'à 6 heures les autres jours.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c. pour une boîte, \$2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

CHRONIQUE MORTUAIRE
NOEL de TILLY.—A Jacques-Cartier, est décédé à l'âge de 68 ans et 6 mois Xénophon Noël de Tilly, époux de Dame Natalie Payeur, ex-employé du C. P. R.

BELANGER.—A Notre Dame de Jacques-Cartier le 27 mai 1913 à l'âge de dix huit ans et dix mois est décédé M. George Léon Belanger, fils de M. Germain Belanger, marchand.

BEGIN.—A Lévis, le 27 du courant, à l'âge de 69 ans, est décédé Sieur Elzéar Bégin, ancien armurier, époux de feu Antoinette Lachapelle, veuve de feu Antoinette Lachapelle.

GAUVREAU.—A St-Sauveur le 23 mai 1913, à l'âge de 36 ans et 7 mois, est décédé Dame Melvina Pineault épouse de M. O. L. Gauvreau, employé de la Maison W. Charest.

ROY.—A l'Hôpital-Général le 23 mai 1913, à l'âge de 71 ans, est décédée Dame Blanche Boudreau, veuve de Benoît Roy, marchand de L'Assommoir.

BELANGER.—Au faubourg St-Jean-Baptiste, le 30 mai 1913, à l'âge de 69 ans et 4 mois, est décédé Sieur Anacleto Bélanger.

JOBIN.—A St-Sauveur le 30 mai 1913 à l'âge de 14 ans et 10 mois, est décédée Marie-Blanche, enfant bien-aimée de feu Robert Jobin, employé de la manufacture de chaussures Gauthier.

EVANTUREL.—Le 30 du courant est décédé à l'âge de 62 ans, Gustave Evanturel, fils de feu l'honorable François Evanturel et employé au Département des Postes à Québec.

LEMBIEUX.—A Lévis le 29 mai 1913, à l'âge de 53 ans et 2 mois, est décédé Sieur J. N. Lembieux, barbier, époux de Dame Camille Lembieux.

PROTEAU.—A St-Roch le 31 mai 1913, à l'âge de 12 mois, est décédée Marie Odina, enfant bien-aimée de Gandais Pichette, cordonnier.

BRINDAMOUR.—A Ville-Montcalm, le 1er juin 1913, à l'âge de 57 ans et 8 mois, est décédé M. Narcisse Brindamour, maître-charretier, époux de Dame Eufrosine Pavron.

GRIGNON.—A Québec le 31 mai 1913, à l'âge de 82 ans, est décédé M. J. L. Grignon, L. S. O.

COLLIN.—A Montmagny le 29 mai 1913, à l'âge de 33 ans, est décédée Dame Marie-Françoise, épouse de Michel Collin, cultivateur.

GAUVIN.—A l'ancienne Lorette, le 1er juin 1913, est décédé à l'âge de 92 ans, Sieur Michel Ignace Gauvin, époux de feu Louise Paradis.

FALARDEAU.—A Charlesbourg, le 1er juin 1913, à l'âge de 88 ans, est décédée Dame Scholastique Valcourt, veuve de feu François-Xavier Falardeau.

LES DREADNOUGHTS

du Canada

Londres, 3.—L'Angleterre devra construire les trois Dreadnoughts que le Canada semble devoir lui refuser, et M. Churchill va probablement proposer un budget supplémentaire pour pourvoir.

Telles sont les vives de l'Amirauté exprimées ainsi par M. Churchill :

"Quelle que soit la décision du Canada, la Grande Bretagne ne saurait en aucune façon faiblir à son devoir envers les Dominions que la couronne britannique possède au-delà des mers. Ces trois navires de guerre sont essentiels à la défense de l'empire dans l'univers. Si, pour quelque raison, ils ne viennent pas du Canada, nous devrons les fournir."

Le journal "The Observer" explique comment le besoin de ces trois navires de guerre est essentiel. Sans eux, il manquerait une unité à la marine britannique pour maintenir la marge de sécurité de 60 pour cent sur la flotte allemande. Bien plus, si l'on maintient cette marge dans la Méditerranée, le nombre des Dreadnoughts dont la Grande-Bretagne pourra disposer dans ses propres eaux tombera de beaucoup en bas de la supériorité de cinq escadres à trois, supériorité que même l'amiral Von Tirpitz accepte comme une marge raisonnable. Ainsi, même avec les navires canadiens, cette marge subira une baisse dangereuse.

Le retard causé par l'action du Sénat canadien peut être une bénédiction s'il a pour résultat de faire déclarer emphatiquement par le peuple canadien qu'il est décidé à faire sa part pour la défense de l'empire.

Le "Morning Post" dit que l'action du Sénat canadien doit être déplorée par ceux qui connaissent la gravité du problème. Cela est de nature à avoir un mauvais effet moral et matériel sur la force navale de l'empire. La proposition du Canada s'offrant à fournir trois navires de guerre de première classe pour renforcer la flotte britannique avait fait une profonde impression sur le monde. Cet effet est maintenant presque entièrement effacé par le fait que l'on n'étudiera pas les détails de la controverse qui se fait actuellement au Canada entre les deux partis. Elles ne porteront guère attention au projet des libéraux de créer des unités de flotte. Ce qui les impressionnera sera le refus apparent du Parlement Canadien d'aider à renforcer les ressources navales de l'empire.

Cette décision sera accueillie avec joie par les nations neutres et ennemies et déplorée par les nations amies. Elle fera croire que la solidarité de l'Empire est un mythe.

Les puissances qui alimenteraient la voir disparaître la suprématie navale de l'empire britannique ne seraient plus découragées par la pensée de voir leurs débris reliés par la mère-patrie et de se sentir dominés. Cette impression sera arrivée par la doctrine mise de l'avant par les libéraux pour justifier leur refus de fournir ces trois navires de guerre à l'empire.

"La doctrine de Sir Wilfrid Laurier proclamant que le Canada doit rester neutre dans les guerres de l'empire tant qu'il n'en aura pas décidé autrement encourageait certainement un ennemi puissant de l'empire à obtenir la neutralité du Canada avant de commencer à attaquer l'empire.

"La force navale de l'empire doit être néanmoins maintenue à tout prix. Si le gouvernement canadien est incapable aujourd'hui de fournir ces trois navires de guerre, le gouvernement de la Grande-Bretagne doit agir à sa place."

Le "Post" termine en disant que M. Churchill peut compter sur le concours de l'opposition pour exécuter sa promesse.

SOULAGENT IMMEDIATEMENT POUR L'ASTHME.—Si vous pouvez lire les milliers de lettres spontanées, reçues de gens reconnaissants, des fabricants, vous apprécierez aussi les propriétés curatives remarquables du remède pour l'asthme de J. D. Kellogg. Tous les cas, au début, ou chroniques, sont soulagés par ce grand remède des familles et plusieurs sont guéris. Pourquoi souffrir ou faire des expériences malheureuses, en employant des préparations qui ne valent rien quand le véritable Kellogg peut être acheté partout.

Le site est trouvé depuis longtemps
Le site de la nouvelle cale-sèche est à Lauzon, les terrains de la Levis Dry Dock sont situés droit en face. Demandez les plans.
82 1/2 Côte de la Montagne.
2-168-2.

Le Vice du sang cause le Rhumatisme
LES PILULES MORO
Pour les hommes, créatrices de bon sang, détruisent le Rhumatisme.

La goutte, le rhumatisme, la sciaticque sont toutes des maladies qui présentent entre elles une grande analogie et qui tiennent aux mêmes vices du sang. Aussitôt que l'acide urique n'est pas éliminé convenablement, il s'accumule dans le sang et se dépose en tout lieu dans l'organisme. Il suffit d'un simple refroidissement, d'un effort pour déterminer une crise qui se renouvelle d'autant plus fréquemment que la constitution générale est plus affaiblie. Une marche prolongée, un effort un peu continu et un courant d'air, en voilà assez. La machine s'arrête, l'inflammation et la douleur éclatent et vous subissez une crise qui peut durer plusieurs jours. Le rhumatisme est une maladie qu'il faut soigner si l'on ne veut pas qu'elle conduise un jour au désastre. Et il ne faut pas se tromper sur ces manifestations. Même si on l'appelle sciaticque, le rhumatisme est toujours du rhumatisme. Il attaque les articulations et aussi les muscles; quelquefois aussi il atteint ces membranes séreuses, fibreuses et musculaires que l'on trouve dans la composition de certains viscères, le cœur en particulier.

Le seul moyen d'éviter et de guérir ces manifestations, c'est de se purifier et de se fortifier le sang et, pour cela, il n'y a pas de meilleur remède que les Pilules Moro, les seules capables de redonner la santé, la force, la souplesse et l'agilité qu'enlève la sciaticque et le lumbago.

Maintenir le sang en état de pureté et de force, là réside le secret de la verte vieillesse en y ajoutant l'observation des règles de l'hygiène et de la sobriété.

Pour maintenir le sang en état de pureté et de force, il faut, au moindre symptôme révélateur de faiblesse, prendre des Pilules Moro qui donnent du sang, des forces et stimulent le fonctionnement de tous les organes.

En voici un exemple :
"Ma santé laissait depuis longtemps à désirer. En plus de sensations de faiblesse et de mauvaises digestions, j'avais à me plaindre de douleurs dans les jambes, de rhumatisme, j'avais beau prendre tous les remèdes possibles, aucun ne produisait d'effet favorable, beaucoup même me démolissaient l'estomac et me rendaient plus malade. Je n'étais pas souffrant au point de garder le lit, mais je ressentais des douleurs constantes quand j'étais au travail. Dans les moments de crises très violentes, j'étais pris souvent d'une forte fièvre et le mal s'étendait jusqu'au cœur, ce qui ne laissait pas de m'inquiéter considérablement, d'autant plus que tous ceux auxquels je me plaignais n'avaient aucune consolation à m'offrir.

C'est alors que je me suis décidé à prendre des Pilules Moro dont j'entendais dire tant de bien dans mon voisinage.

A ce moment je n'avais plus de repos; je souffrais nuit et jour et c'était la plus rude attaque que j'eusse subie.

Je me suis mis au traitement des Pilules Moro et dès les premières boîtes mes douleurs ont été si atténuées que j'ai pu dormir. Cerepos m'a fait beaucoup de bien et a apaisé les douleurs. Alors j'ai continué, j'ai senti mes forces renaître et lorsque j'ai eu terminé la douzaine de boîtes que j'avais achetées, j'étais parfaitement bien. Le mieux a persisté et je suis maintenant débarrassé des frayeurs du rhumatisme. Je ne ressens plus aucune douleur et je puis me livrer librement à mon travail.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Hommes malades, venez voir les médecins de la Compagnie Médicale Moro si vous désirez des conseils au sujet de votre santé, ou écrivez-leur, si vous ne pouvez vous rendre à leurs bureaux, au No. 272 rue Saint-Denis, Montréal. Leurs consultations sont tout à fait gratuites et se donnent tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, les mardi et samedi, et jusqu'à 6 heures les autres jours.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c. pour une boîte, \$2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

CHRONIQUE MORTUAIRE
NOEL de TILLY.—A Jacques-Cartier, est décédé à l'âge de 68 ans et 6 mois Xénophon Noël de Tilly, époux de Dame Natalie Payeur, ex-employé du C. P. R.

BELANGER.—A Notre Dame de Jacques-Cartier le 27 mai 1913 à l'âge de dix huit ans et dix mois est décédé M. George Léon Belanger, fils de M. Germain Belanger, marchand.

BEGIN.—A Lévis, le 27 du courant, à l'âge de 69 ans, est décédé Sieur Elzéar Bégin, ancien armurier, époux de feu Antoinette Lachapelle, veuve de feu Antoinette Lachapelle.

GAUVREAU.—A St-Sauveur le 23 mai 1913, à l'âge de 36 ans et 7 mois, est décédée Dame Melvina Pineault épouse de M. O. L. Gauvreau, employé de la Maison W. Charest.

ROY.—A l'Hôpital-Général le 23 mai 1913, à l'âge de 71 ans, est décédée Dame Blanche Boudreau, veuve de Benoît Roy, marchand de L'Assommoir.

BELANGER.—Au faubourg St-Jean-Baptiste, le 30 mai 1913, à l'âge de 69 ans et 4 mois, est décédé Sieur Anacleto Bélanger.

JOBIN.—A St-Sauveur le 30 mai 1913 à l'âge de 14 ans et 10 mois, est décédée Marie-Blanche, enfant bien-aimée de feu Robert Jobin, employé de la manufacture de chaussures Gauthier.

EVANTUREL.—Le 30 du courant est décédé à l'âge de 62 ans, Gustave Evanturel, fils de feu l'honorable François Evanturel et employé au Département des Postes à Québec.

LEMBIEUX.—A Lévis le 29 mai 1913, à l'âge de 53 ans et 2 mois, est décédé Sieur J. N. Lembieux, barbier, époux de Dame Camille Lembieux.

PROTEAU.—A St-Roch le 31 mai 1913, à l'âge de 12 mois, est décédée Marie Odina, enfant bien-aimée de Gandais Pichette, cordonnier.

BRINDAMOUR.—A Ville-Montcalm, le 1er juin 1913, à l'âge de 57 ans et 8 mois, est décédé M. Narcisse Brindamour, maître-charretier, époux de Dame Eufrosine Pavron.

GRIGNON.—A Québec le 31 mai 1913, à l'âge de 82 ans, est décédé M. J. L. Grignon, L. S. O.

COLLIN.—A Montmagny le 29 mai 1913, à l'âge de 33 ans, est décédée Dame Marie-Françoise, épouse de Michel Collin, cultivateur.

GAUVIN.—A l'ancienne Lorette,

Statistique originale

Les bons et les mauvais ménages

Un officier anglais—de quel va-t-il se moquer ?—nous donne la statistique des bons et des mauvais ménages en 1912, pour tout le Royaume-Uni. On peut se demander comment il est arrivé à obtenir des précisions sur une telle question. En tout cas, voici le résultat de son enquête.

Quatre mille deux cent quarante-quatre ménages peuvent être considérés comme irréremédiablement mauvais, pour l'excellente raison que dix-huit cent soixante-trois femmes ont quitté leur mari, et que deux mille trois cent soixante-neuf hommes ont quitté leur femme. Un bon point, pourtant à ces dames, qui ont l'humeur moins « voyageuse » que leurs maris.

Immédiatement après, nous avons cent quatre-vingt-douze mille vingt-trois ménages qui laissent encore quelque espoir, puisqu'ils ne se désunissent pas, quoique étant en état de guerre perpétuelle. Nous avons ensuite cent soixante-deux mille trois cent cinquante ménages qui sont à l'état de guerre perpétuelle, mais qui dissimulent au public. Voilà des ménages qui désirent passer pour heureux. Faut-il conclure qu'ils n'ont pas renoncé à tout bonheur ?

Mais voici qui est plus grave. Cinq cent dix mille cent cinquante-deux ménages manifestent l'indifférence la plus absolue, si tant est que l'indifférence puisse se manifester. L'amour, la haine sont des passions. Cynano de Bergerac fait l'indifférence de la haine. Mais l'indifférence, pour des gens destinés à vivre côte à côte ? Triste !... Triste !...

Enfin il y a onze cent quatre ménages heureux en apparence et cent vingt-quatre seulement relativement heureux. C'est peu. Quant aux ménages complètement heureux, la statistique en question néglige de nous renseigner à leur égard. Espérons, pourtant, que, dans tous ces cas, il en existe au moins un.

Et maintenant, savez-vous pourquoi cette enquête a été menée ? C'est à propos d'un certain couple Jenkins, qui réclame le jambon traditionnel, le jambon réservé par le comté d'Essex aux époux pouvant faire la preuve qu'ils ont vécu trois cent soixante-cinq jours d'un pais sans nuage.

Vous m'en direz tant ! La récompense est maigre. Tout s'explique, il faut trouver un appât plus sérieux, si l'on veut relever le pourcentage des époux parfaits.

L'attitude libérale
a gâté notre crédit
en Angleterre

C'est ce que déclare M. Bristol, député de Toronto-Centre, qui arrive d'un voyage à Londres où il a suivi l'opinion anglaise à notre égard.

Montréal, 5.—(De notre correspondant.)—Au Canada, nous avons besoin d'hommes et d'argent. Nous avons de nouveaux hommes tous les jours, mais l'argent ne vient pas assez vite. Pour en avoir il faut aller en chercher en Angleterre, la Banque du monde. Les libéraux, en refusant d'adopter le projet de contribution du gouvernement Borden, y ont gâté notre crédit.

Voilà ce qu'a déclaré, hier soir, M. Edmund Bristol, le député de Toronto-Centre, qui est en visite à Montréal et est descendu accompagné de Madame Bristol, au Ritz Carlton.

C'est une erreur de croire qu'il n'y a pas de sentiments en affaires et que les banquiers anglais ne nous prêtent de l'argent que parce que cela fait leur affaire. Les banquiers anglais nous prêtent de l'argent non seulement parce que nous leur offrons de bonnes garanties mais parce qu'ils aiment notre pays et veulent contribuer à son développement, à sa prospérité.

Il n'y a pas dix jours que je suis revenu d'Angleterre, et j'ai constaté que ce sentiment avait diminué, qu'il y avait un certain refroidissement, et je suis certain que la cause de ce refroidissement est l'attitude des libéraux sur le projet de contribution.

Tout le monde sait que nous ne pouvons pas construire une marine au Canada, que nous ne pouvons pas trouver d'hommes pour des navires de guerre. Le moyen de se préparer pour l'avenir, c'est de faire ce que nous suggère le Très Honorable M. Borden : faire construire trois dreadnoughts, les porter à la mer-patrie, qui demande à tous ses sujets de l'aider dans la lutte pour l'armement, puis les reprendre quand nous serons assez grands et assez forts pour avoir notre propre marine.

M. Bristol arrive de Port Arthur où il a assisté au lancement du « Neuronic », un des nouveaux bateaux de la compagnie Richelieu et Ontario, pour son service des Grands Lacs.

Londres, 4.—Convaincus de cannibalisme et d'avoir fait des sacrifices humains, quarante membres de la Leopold Society, organisation secrète, ont été pendus à Sierra-Leone, colonie anglaise de l'ouest africain. Sir William Brandford Griffith, juge de la Côte d'Or, qui présidait les assises, est arrivé ce matin à Plymouth.

Interviewé à ce sujet, il a refusé de répondre, mais plusieurs de ses compagnons de voyage affirment que sur cent arrestations opérées il y avait eu quarante inculpés de pendus. Beaucoup ont été condamnés à la déportation.

La Leopold Society, qui se trouvait dans la tribune de Mendi, a causé beaucoup de désagréments au gouvernement.

Tous les indigènes qui ne reconnaissent pas les lois de la société ou qui ne se soumettent pas à ses exigences, étaient condamnés à mort ou à l'esclavage.

AUX COMMUNES

Ottawa, 5.—(De notre correspondant.)—Au Sénat, l'hon. M. Power a attiré l'attention sur ce qu'il appelle les résultats non satisfaisants de l'augmentation considérable dans les dépenses du département de la milice et demande si le gouvernement a l'intention de prendre des mesures à brève échéance pour améliorer l'état actuel des choses se rapportant aux forces défensives du Canada. Le sénateur dit que tout le monde s'accorde à dire que le Canada a besoin de troupes suffisantes pour se défendre. De nos jours, les guerres se déclarent soudainement. Si 2,000 soldats japonais débarquaient dans la Colombie Britannique, qu'est-ce que le Canada pourrait faire pour défendre cette partie du pays où la milice comprend moins de 200 soldats réguliers sur un effectif de 2,000. De fait, il n'y a aucune place fortifiée dans la Colombie Britannique. En 15 ans les dépenses de la milice ont augmenté de \$1,500,000 à 11,000,000 pendant ces dernières années. Les hommes n'ont pas eu beaucoup d'exercices militaires et ils en avaient à la Colombie Britannique. L'entraînement n'est pas aussi bonne qu'elle l'était. La légère augmentation dans le nombre de la milice permanente ne correspond pas à la grande augmentation dans les dépenses.

Le sénateur Power cite le général Otter qui a déclaré que la milice du Canada n'était pas ce qu'elle devrait être, qu'elle n'était pas assez nombreuse et que l'entraînement principal des difficultés qui existaient était l'absence d'un corps de réserve. Le Canada avec une population de 8,000,000 et un territoire de 1 million de milles n'a que 30,000 hommes pour sa défense, soldats qui ne font l'exercice que pendant douze jours par année et dont 60 p. c. s'absentent des exercices à la deuxième année.

Dans un cas d'urgence, il y aurait beaucoup de volontaires qui offriraient leurs services, mais il serait difficile de les accommoder dans les camps. Le Canada n'a pas de réserve militaire.

Les hommes qui font de l'entraînement militaire une fois par année considèrent que ces exercices sont plutôt un passe-temps. En 1867 alors que la Nouvelle-Ecosse comptait une population de 350,000 seulement, les hommes qui faisaient de l'entraînement militaire étaient au nombre de 45,000.

Dans le temps les dépenses étaient de \$100,000, aujourd'hui on en dépense \$10,000,000 et le nombre des jeunes soldats va sans cesse en diminuant. Le gouvernement devrait s'assurer des causes de la grande augmentation dans les dépenses militaires. Le Canada devrait posséder au moins 250,000 hommes parfaitement au courant des choses de la milice et sur ce nombre au moins 25,000 devraient se voir chaque année pour faire partie de la réserve.

Le sénateur Davis dit : Si le sénateur Power prend l'entière responsabilité de ce qu'il avance à l'effet que la milice coûtait un million et demi il y a vingt ans au lieu de dix millions. Il est temps que les officiers en charge de ce ministère expliquent de quelle façon est employé l'argent qui leur a été confié. Le sénateur Davis croit que les deux tiers de l'argent accordé pour la milice sont dépensés inutilement. Aujourd'hui il y a un trop grand nombre de jeunes gens qui entrent dans la milice à cause de la beauté de l'uniforme et les parades à travers les rues de la ville.

Le sénateur Bostock dit que le général French a préparé un plan de la défense du Canada avec l'aide des autorités militaires anglaises afin d'établir un bon service dans le pays.

Le sénateur Daniels admet que le coût de la milice a beaucoup augmenté mais cela n'est pas une raison pour nous empêcher d'en faire partie.

Le sénateur Watson est d'opinion que la moitié des crédits votés pour la milice est de l'argent gaspillé.

Le sénateur Kerr dit que les épaulettes et les décorations des militaires ne s'achètent pas avec de l'argent. Ceux qui les portent sont ceux qui les ont gagnées. Il dit que les officiers sont obligés de faire des dépenses considérables pour la milice. George Ross cite des statistiques prouvant que l'augmentation considérable dans les dépenses de la milice coïncident avec le nombre de nouveaux soldats qui en font partie. Sir George dit qu'il croit que les exercices militaires pour les jeunes hommes sont un excellent entraînement. En terminant ses remarques, il dit que le ministre actuel de la milice qui a fait du service actif sans développer et améliorer la milice canadienne.

Le sénateur McKay, du Cap Breton, approuve le mouvement des cadets qui devrait se propager, dit-il, dans toutes les parties du pays comme le meilleur moyen d'obtenir plus tard des officiers compétents.

Le sénateur Dandurand dit que malgré qu'il soit un homme constamment en faveur de la paix, il est surpris de constater que le gouvernement n'a pas encore réussi à faire enrôler des cadets dans les régiments.

Le sénateur Loughheed remarque que le Canada a été tellement occupé dans le passé à son commerce et à son industrie qu'il n'a pas eu le temps de s'occuper de la question de la défense comme il le fera dans l'avenir. L'esprit de la défense du Canada existe autant ici que dans n'importe quel autre pays et comme résultat le gouvernement devra accorder des subsides encore plus considérables pour voir à la défense du territoire.

Le débat est ensuite abandonné. L'hon. M. Loughheed dit que le gouvernement ne peut pas accepter l'amendement du sénateur Power au sujet des écoles de réforme. Cet amendement donne autorité pour transférer les incorrigibles des écoles de réforme à des établissements où ils seront traités plus sévèrement, il y a beaucoup d'objections à ces amendements dont une des principales est qu'il ne faut pas donner à un surintendant d'une école de réforme le droit d'envoyer de ses pensionnaires en prison, lorsqu'il le jugera nécessaire. Ce privilège peut conduire à des abus.

Le sénateur Power dit qu'il semble y avoir malentendu au sujet de son amendement. Il y a des enfants qui ne peuvent pas être corrigés dans une école de réforme et souvent une punition sévère s'impose. Toutefois, à cause de l'opposition qu'il rencontre, il retire son amendement.

Le bill est adopté en troisième lecture de même que le bill concernant les forêts. Le sénateur Douglass et M. le président Landry ont lu des télégrammes reçus des Sikhs, disant qu'à une assemblée tenue à Vancouver il a été décidé de renouveler auprès du gouvernement la demande faite en 1911 à l'effet d'autoriser leurs femmes et leurs enfants à venir demeurer en Canada.

Le sénateur Loughheed dit que la question de l'immigration orientale est très difficile à régler, il promet d'attirer l'attention du gouvernement sur cette question.

Le sénateur Watson lit un rapport dans lequel Sir James Whitney parle du Sénat comme ayant tué le bill des bonnes routes, le bill de l'Agriculture et la subvention du T. N. O.

Le sénateur dit que Sir James a tort. Le Sénat n'a pas tué le bill des bonnes routes, mais l'a modifié de façon à le rendre plus acceptable pour l'Ontario ainsi que pour les autres provinces. Le Sénat n'a pas non plus tué le bill de l'Agriculture et quant à la subvention au T. N. O. ce bill n'a pas encore été présenté au Sénat.

Le Sénat s'ajourne à demain.

Chambre des Communes

Lorsque la Chambre a discuté, hier, la question des subsides à certains voies ferrées du Canadian Northern, l'hon. M. Graham a demandé que le C. N. R. dans la Colombie Britannique soit sous le contrôle de la Commission des chemins de fer. L'orateur permet alors les amendements en déclarant qu'on peut amender un bill de subsides.

Tous les amendements rejetés, la veille, sous le prétexte qu'ils étaient hors d'ordre viennent donc sur le tapis.

L'hon. M. Oliver demande que le Canadian Northern se soumette à la Commission des chemins de fer et que des taux uniformes de cette compagnie soient établis tant dans l'Ouest que dans l'Est.

M. McDonald, de Picton, demande que les taux du Canadian Northern ne soient pas plus élevés que ceux des autres compagnies. L'amendement a été rejeté par un vote de 80 à 37.

M. MacLean, conservateur de York Sud, a voté avec la gauche. L'amendement de l'hon. M. Graham à l'effet de mettre toutes les sections du Canadian Northern sous le contrôle de la Commission des chemins de fer a été rejeté par un vote de 80 à 37.

La troisième lecture du bill à l'effet d'accorder une subvention au Canadian Northern de quinze millions a ensuite été adoptée par un vote de 82 à 25.

M. Lapointe, de Montréal, a voté avec le gouvernement.

L'hon. M. Oliver a ensuite proposé un amendement à la troisième lecture du bill autorisant un prêt de quinze millions au Grand-Tronc-Pacifique pour que les taux de l'Ouest soient les mêmes que ceux de l'Est, et que la compagnie soit sous le contrôle de la Commission des chemins de fer. L'amendement a été rejeté et le bill est adopté.

Londres, 4.—La nouvelle de la démission du cabinet bulgare est arrivée à Londres tard, dans la soirée. Si la nouvelle est confirmée, cela hâtera probablement la conclusion de la paix.

On suppose que le docteur Daneff, chef de la délégation bulgare, rappelé d'urgence par son gouvernement, formera le nouveau cabinet.

On croit que le nouveau cabinet comprendra des représentants de tous les partis.

L'établissement d'une zone neutre entre Grèce et Bulgarie a arrêté la crainte de nouveaux conflits. La zone tracée n'est que provisoire et n'a aucun rapport avec la future délimitation des frontières.

UN AGENT DE CIRCULATION DE VILLE

D'un des principaux quotidiens de Montréal, recommande les GIN PILLS (Pilules de Genève)

ABLE et souffrant de la maladie des reins depuis de longues années — deux boîtes de GIN PILLS — et tout est parti. Voilà ce qui est arrivé à M. Eugène Quesnel, agent en chef de la circulation de la Patrie, de Montréal. Il s'exprime dans les termes suivants :

Montréal, 3 mai, 1912. « Je souffrais depuis plus de cinq longues années de maladie des reins. J'avais aussi le rhumatisme dans tous mes os et muscles, je ne pouvais pas dormir la nuit, et parfois, je pouvais à peine travailler. J'avais été soigné par quelques-uns de nos meilleurs médecins, mais sans succès. Je recevais de soulagement, et je perdais plus de quinze livres. Un jour, je rencontrai un de nos hôteliers les plus en vue, qui avait été guéri par vos fameuses GIN PILLS, et il me conseilla de les essayer. J'en achetai donc deux boîtes chez mon pharmacien, et avant d'en avoir fini une, je constatai un grand changement. Avant d'avoir achevé la deuxième, j'étais complètement guéri. »

EUGÈNE QUESNEL. Les GIN PILLS obtiennent une réputation mondiale, en même temps qu'elles ont raison des cas les plus opiniâtres de rhumatisme et de toutes sortes d'affections rénales. Soc. la boîte, 6 pour \$2.50. Réclamation gratuite si vous écrivez à National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto. 1492

Rome, 3.—L'Italie ayant concédé à la Grèce la côte de l'ancienne province turque d'Epire, entre la rivière Kalamas, au sud de Corfou, et la baie de Pithiaki, la France, qui avait soutenu Athènes, a donné son approbation à la frontière sud de l'Albanie, le cap Stylos, situé en face de la côte de Corfou, à Gorizia, incluant, moi.

On estime que la dernière difficulté du rétablissement autonome de l'Albanie, la question des frontières, est résolue de manière satisfaisante.

Toute personne se trouvant le soir, chef d'une famille ou tout individu marié de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'Agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la sœur, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir.—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'au moins un acre de terre pendant un an. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon doit les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix \$2.00 l'acre. Devoir.—Devoir résider six mois chaque année au cours de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—Y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfeit ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix \$5.00 l'acre. Devoir.—Rester six mois dans chaque des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant \$300.

Charbon.—Les droits de mine de charbon peuvent être loués pour une période de 21 ans pour un loyer annuel de \$1.00 l'acre. Un postulant ne peut en acheter plus de 200 acres. Royauté, cinq cents la tonne qui devront être perçus sur le charbon mine.

W. W. CORRY, Sous-ministre de l'Intérieur, N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 81-5736.



Le Teint est le Baromètre de la Santé.

Un teint de lis et de rose indique le parfait équilibre de toutes les fonctions de l'organisme. Un visage pâle, des yeux cernés de bleu, des traits tirés, une grande nervosité, des palpitations de cœur, de l'essoufflement à la moindre fatigue indiquent la pauvreté du sang, un état anémique qui réclame impérieusement le recours à un tonique-reconstituant énergétique.

Le Vin St. Michel

qui a rendu la santé à des milliers de femmes et de jeunes filles, enrichira votre sang appauvri, en éliminera les impuretés, et vous rendra, avec la santé, cette fraîcheur du teint qui est le plus précieux apanage de la femme.

Le Vin St. Michel se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

EN VENTE PARTOUT.

BOIVIN, WILSON & CIE., Limitée, Seuls Agents, 520 rue St-Paul, Montréal. EASTERN DRUG CO., Boston, Mass. (Agents pour les Etats-Unis.)

Paris, 4.—Dans la séance de lundi, à la chambre des députés, les socialistes ont manifesté leur haine de l'armée, en s'attaquant au général Pau, commissaire du gouvernement, qui était assis à côté du ministre de la guerre, M. Etienne, au banc des ministres.

M. Chautemps, député socialiste de la Savoie, a critiqué si sévèrement l'état-major général de l'armée, disant que l'infériorité de la France était due à son incurie, que le général Pau, membre du conseil supérieur de la guerre, s'est levé à deux reprises pour quitter la séance.

M. Etienne, ministre de la guerre, et d'autres ministres lui ont persuadé de rester au banc des ministres. Une scène tumultueuse s'ensuivit.

M. Jaurès, chef du parti socialiste, a déposé un amendement blâmant le commissaire d'avoir essayé d'influencer le parlement.

Après un débat tumultueux, M. Jaurès a retiré son amendement.

On sait que le général Pau, qui a perdu un bras pendant la guerre de 1870, avait été chargé par le gouvernement, d'engager sur les récentes mutineries dans les garnisons de l'Est, ce qui lui a attiré la haine des socialistes.

Un client satisfait en vaut plusieurs!

Marchands, si vous voulez conserver vos clients, servez-leur de BONNES MARCHANDISES.

Nous Vous les Fournirons
(à la ferme à notre Entrepôt Frigorifique)

Nous achetons les produits FRAIS: notre entrepôt frigorifique moderne les conserve FRAIS: nous vous les livrons FRAIS.

Poisson, Fruits, Légumes, Beurre, Fromage, Oeufs, Etc., Etc.

DOMINION FISH & FRUIT, Ltée.
MARCHÉ CHAMPLAIN, QUEBEC.

FINE PATISSERIE

Avec tout le talent, tous les soins, toute l'attention possibles, avec le meilleur poêle de cuisine, vous ne réussirez à faire de la bonne pâtisserie, fondante, appétissante, qu'en employant une farine de choix. Meilleure la farine, plus savoureuse la pâtisserie. La

Farine St. Lawrence

réunit toutes les conditions requises d'une farine supérieure: qualité, pureté, uniformité.

Essayez-la, jugez-la à son mérite, et, à votre tour, vous la recommanderez dans votre entourage.

THE ST. LAWRENCE FLOUR MILLS CO. LIMITED
1110, RUE NOTRE-DAME, QUÉBEC, MONTREAL. PHONE BEL MAIN 6741.
"La Farine St. Lawrence, blanche et pure comme le lys".

SIROP D'ANIS GAUVIN

LES INDISPOSITIONS DU BÉBÉ

Le bébé est sujet à une foule de maux, à des indispositions: Coliques, Diarrhées, Dentition difficile, Toux, etc., qui le font souffrir. L'empêchement de dormir, retardent son développement. Ces troubles sont faciles à guérir avec une dose de ce sirop d'anis. Ce sirop est employé avec succès en tous les cas de troubles de l'enfance.

SIROP D'ANIS GAUVIN POUR LES ENFANTS.

"Cher M. Gauvin, Je proclame hautement les mérites de votre Sirop d'Anis. Mon fils, ma petite fille à 6 mois est très nerveuse et avec votre sirop je lui ai évité plusieurs crises, j'en envoie chercher à Lowell, je ne saurais m'en dispenser. Mme Jean Oziol, Two Rivers, autres fois de Montréal."

En vente partout: 25c. la bouteille.

SI VOUS ÊTES SUIET AU MAL DE TÊTE prenez un ou deux CACHETS GAUVIN pour vous guérir. 25c la boîte.

J. A. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste, Montréal.

Nouvelles du District

(SUITE DE LA DEUXIEME PAGE)

GROSSE-ILE

Samedi dernier, les 500 passagers du "Canada" de la Cie Austin-Américaine n'ont pu continuer leur voyage, vu qu'un cas de petite vérole s'est déclaré sur la "Trieste" pendant la traversée. Ce navire devra rester en quarantaine à la Grosse-Isle.

Parmi le grand nombre des passagers, on remarquait la plupart des types de la vieille Europe : russes, italiens, Serbes, Hongrois et Turcs; tous s'en allant prendre des terres dans l'Ouest Canadien.

Nous sommes heureux d'apprendre que Mlle Antoinette Martineau, grièvement malade depuis plusieurs mois, prend beaucoup de mieux.

Nous lui souhaitons une entière guérison.

Plusieurs ouvriers, à l'emploi du Département des Travaux Publics, sont à faire d'importantes améliorations à la Grosse-Isle.

L'ISLET

M. P. Goulet, inspecteur d'école, a fait la visite de toutes les classes de la paroisse la semaine dernière; il a paru très satisfait du résultat des examens.

La séance donnée par les élèves du collège, le 19 mai dernier, à l'occasion du 60e anniversaire de la fondation de cet établissement a obtenu un plein succès.

Tous les acteurs ont rempli leur rôle avec aisance et beaucoup de naturel. Mentionnons entre autres : Les deux colporteurs, lesquels ont été unanimement applaudis à plusieurs reprises. Depuis des années, on n'avait vu dans cette même salle un auditoire aussi nombreux.

Nous souhaitons la bienvenue à la famille Napoléon Lavoie, laquelle est venue passer l'été dans sa "Villa Napoléon".

On annonce pour la semaine prochaine un mariage très fashionable.

M. Félix Koenig était en visite dans sa famille, la semaine dernière.

Le 13 juin, aura lieu à l'Islet, la confirmation de tous les enfants qui ont communiqué depuis la dernière visite de Monseigneur l'Archevêque.

Mlle Jeanne Bernier, sœur de M. Joseph Bernier, ministre provincial du cabinet Manitobain, est de retour d'un voyage d'un an, à Winnipeg.

(SPECIAL)

M. et Mme Charles Octave Cloutier et leur fille, Mme Charles Cloutier, sont partis le 2 du courant, pour une tournée à Gaspé. Nous leur souhaitons un heureux voyage.

MONT-CARMEL

M. et Mme Napoléon Lebel, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 31 mai, sous les noms de Joseph Rosaire. Parrain, M. Michel Dionne, de Saint-Denis, marraine, Mademoiselle Marie Dionne, aussi de Saint-Denis.

Vendredi, le 30 mai, en la fête du Cœur Sacré de Jésus, avait lieu dans notre modeste église, cette cérémonie qui ne revient jamais sans nous faire verser de bien douces larmes; une première communion solennelle!

Les nouveaux "éus" au nombre de 42, après avoir suivi avec une grande piété les exercices de la retraite, étaient ce jour-là, pour la première fois, d'une manière solennelle, conviés au Divin Banquet.

M. l'abbé Aug. Lessard, qui était venu aider, pour la circonstance, notre excellent curé, a fait, pendant la messe, une bien touchante allocution.

Après la communion, c'est encore le dévoué professeur qui revenait s'entretenir avec les premiers communiquants et avec eux rendre grâce au Dieu de l'Eucharistie.

Les paroles de l'éloquent prédicateur ont été bien senties et c'est de tout cœur, que nous lui disons un respectueux merci.

Pendant la messe, le chœur des jeunes filles exécuta un magnifique programme. Nous le donnons ci-après : Adoro Te, Duo : Mlle Bernadette et Marie Thérèse.

Introït : Esprit Saint, Solo, Mlle M. Lavoie.

Offertoire : C'est le grand Jour, Mlle Oliva Jean.

Élévation : L'Ange et l'Ame, duo par Mlle Marie Drapeau et Bernadette Thérèse.

Commun : Il n'est pour moi, Solo Mlle Marie Drapeau.

Après la Communion : Qu'ils sont beaux, Duo, Mlle Oliva Jean et Bernadette Thérèse.

Salut solennel du T. S. Sacrement.

Après l'action de grâces, un enfant a fait la lecture d'un acte de renouvellement des promesses du baptême puis ces anges de la terre, s'en vont processionnellement à l'au-

tel de la Très Sainte Vierge, pendant que l'on chante : "J'engageai ma promesse", Solo par Mlle Déla Jean.

Devant la douce Vierge au regard aimant, une enfant lit l'acte de consécration à cette bonne Mère, et le chœur chante : "O Ma Reine", Solo, Mlle E. Dumais.

Les heureux communicants vont ensuite s'enrôler dans la société de Tempérance de la croix noire.

Rien de plus imposant que de les entendre tous ensemble, en levant la main, s'écrier : Je le promets!

Où, très chers enfants, gardez fidèlement vos promesses; restez toujours heureux comme vous l'êtes aujourd'hui. Nous envions votre bonheur, et nous vous souhaitons qu'il se continue toujours.

FIN DU MOIS DE MARIE.—Nous n'étions qu'à l'aurore de mai, il me semblait, et déjà il nous a fallu, samedi dernier, dire à notre bonne mère du Ciel, un suprême adieu, le "chant du départ".

"Oh! Marie pourquoi donc faut-il ne plus redire vos louanges! Il faut pourtant si bon de vivre devant votre autel et de chanter votre nom! Il nous reste cependant l'espoir de revenir l'an prochain! Gardez-nous, Mère, et nous reviendrons".

"Nous ne vous disons pas adieu, mais... au revoir!"

Dimanche 1er juin, toutes les jeunes filles qui ont pris part aux exercices de chant du mois de Marie, étaient invitées à un petit banquet champêtre, donné par notre bon M. le curé.

La température idéale semblait elle-même, ce jour-là, prêter son concours à la réjouissance et à la gaieté.

On passa fort joyeusement la plus délicieuse "après-midi".

Nous disons de tout cœur à notre cher Pasteur, un grand merci.

SAINT-GERMAIN

M. L. J. Moreau est allé à Québec jeudi dernier pour affaires personnelles et est revenu samedi soir.

Mme D. Laplante, après une absence de plusieurs semaines, à l'Hôtel Dieu de Québec, est revenue parmi nous presque complètement guérie.

Mlle Geraldine Tardif est malade puis bien longtemps, aucun changement ne se produit sur l'état de sa santé.

M. l'inspecteur Dubeau a fait la visite des écoles de notre paroisse; il est très satisfait du résultat obtenu. Nous souhaitons garder encore les mêmes institutrices l'année prochaine, toutes se dévouent beaucoup pour l'enseignement.

Mlle Gagné, de Kamouraska, a passé quelques jours en visite chez M. Alexis Levasseur.

Plusieurs personnes de cette paroisse sont allées à une soirée qui a eu lieu au collège Ste-Anne; elles en sont revenues enchantées et se promettent d'y retourner l'année prochaine.

Nous avons en une jolie procession du T. S. Sacrement. Tous ont contribué à orner les différents endroits où Jésus devait passer.

Plusieurs mariages apparaissent à l'horizon pour cet été.

La première communion solennelle des enfants a eu lieu. De beaux cantiques ont été très bien rendus.

La semaine prochaine, nous aurons une retraite prêchée par les révérends Pères Jésuites.

SAINT-PASCAL

La procession de la Fête-Dieu de cette paroisse a eu lieu dimanche le 25 mai, malgré les craintes que la température incertaine avait fait concevoir, aux fidèles. Vers onze heures, la procession se mit à défilier. En tête, l'on remarquait la société des Enfants de Marie, avec leur bannière, puis les Forestiers Catholiques, l'Alliance Nationale, la Ligue du Sacré-Cœur. Deux magnifiques reposoirs avaient été dressés sur le parcours de la procession. Le chant a été exécuté par le chœur des Enfants de Marie. La bonne organisation a contribué à un magnifique succès.

MM. Jos. Morency et Saint-Pierre, N. P., sont revenus d'une promenade à Québec.

Mlle M. L. Bossé est partie mercredi pour une promenade à Québec.

M. Alfred Martel, de Fraserville, agent d'assurance, est de passage ici pour affaires.

BLAISVILLE

MARIAGE.—Mardi, le 3 juin, M. Auclair Onellat, machiniste, conduit à l'autel, Mlle Elise Pelletier.

L'église était magnifiquement ornée, et pendant la messe il y eut musique et chant, exécuté par le chœur des Enfants de Marie.

La cérémonie terminée, on se rendit chez M. J. B. Pelletier, père de

la mariée, où un succulent déjeuner fut servi. Puis, les époux s'embarquèrent pour un voyage aux États-Unis.

Ils visiteront Lewiston, Portland, Chicopee, Nashua, puis reviendront à Montréal et Saint-Cyrille de Wendover.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

ARMAGH

Mardi, le 3 juin, a eu lieu le mariage de M. Jos. Bernard, fils de M. Joseph Bernard, à Mlle Armoza Mercier fille de M. Auguste Mercier, tous deux de cette paroisse.

Lundi, le 26 mai, a été célébré le mariage de M. O. Garant, ingénieur mécanicien, fils de M. Jean Garant, menuisier, de Montréal, à Mlle Octavie Chamberland, fille de M. William Chamberland, M. Célestin Chamberland, cultivateur, servait de témoin au marié. M. William Chamberland accompagnait sa fille. Après un splendide dîner, pris chez le père de la mariée, les joyeux époux se rendirent chez M. Célestin Chamberland où un magnifique dîner les attendait. A la soirée il y eut chant et musique, on s'amusa jusqu'à une heure avancée et tous les invités se séparèrent, offrant aux nouveaux époux leurs meilleurs souhaits de bonheur.

Samedi, le 24 mai, on eut lieu les funérailles de M. Adélaïde Mignault, fils de feu Charles Mignault. Il était âgé de 30 ans. Nos sympathies.

M. Xavier Vézina et sa famille, sont revenus des États-Unis, ainsi que Mme Veuve Louis Thibault.

M. Jos. Chamberland, qui lui aussi était au pays de l'Onclé Sam, est revenu jeudi dernier pour demeurer définitivement au Canada.

Bienvenue à tous!

M. et Mme Esdras Marceau, de Sainte-Apolline, étaient cette semaine, parmi nous. Mardi, ils rendaient visite à M. Charles Hins, père nonagénaire de Mme Marceau. Après avoir visité leurs parents et amis, ils retourneront vendredi à Sainte-Apolline.

Vendredi, le 30 mai, a eu lieu la première communion solennelle de 18 petites filles et 27 petits garçons. La cérémonie a été une des plus imposantes.

M. et Mme Alfred Labbé sont allés en visite à Saint-Valier, dimanche, le 25 mai. Mlle Zéphirine Morrison, institutrice, les accompagnait.

SAINT-DAMIAN

NAISSANCE.—M. et Mme Wilfrid Dion font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 10 juin.

Parrain et marraine, M. et Mme Ferdinand Bissonnette, grands-parents de l'enfant.

SAINT-EUGENE

NAISSANCE.—Le 27 mai, l'épouse de M. Alfred Thibault, un fils, Joseph Rodolphe Gérard. Parrain et marraine, M. et Mme Adolphe Caron, oncle et tante de l'enfant.

Mlle Marie Rose Thibault, de Lévis, est en visite chez sa mère, Mme veuve Romuald Thibault.

M. Louis Cloutier et sa nièce, Mlle Alberta Bolvin, sont revenus d'une promenade à Québec.

M. Joseph Poltras, de Saint-Marcel, était de passage dans notre paroisse, la semaine dernière.

Les réparations que M. François Jean faisait exécuter à son moulin à farine ont maintenant terminées. Le propriétaire pourra, comme d'habitude, donner pleins et entiers satisfaction à ses clients.

SAINT-MARCEL

A VENDRE.—Un moulin à bardeaux en très bon ordre, n'ayant servi que durant quelques jours, à vendre à très bonnes conditions.

S'adresser à THOMAS TOUCHETTE, Saint-Marcel, Co. de l'Islet, 3 mois.

SAINT-DENIS

Le 18 mai, les élèves de l'école Modèle célébraient le 25e anniversaire de l'ordination épiscopale de leur vénéré et digne pasteur, M. l'abbé J. F. Dumais.

La classe avait été artistiquement décorée pour la circonstance. Nous pouvions lire diverses inscriptions, telles que "Bienvenue", "Ad Multos Annos", "Joie", "Bonheur" etc.

Mlle M. A. Martin avait prêté son concours pour la partie musicale, qui a très bien réussi.

Voici le programme de ces jeunes élèves, on exécuta d'une façon vraiment remarquable :

Entrée—"The Home Coming March" E. T. Paul.

Opérette—"Sous la Houlette" Aug. Thibault.

M. C. Caron, M. P. Hugon, A. M. Dubé, T. Dionne, G. Boucard, J. Gagnon, Anna Langlois.

Présentation d'une gerbe de fleurs.

Mlle C. Caron.

Chanson—Qu'une vive allégresse Poésie, un vers pour l'offrande du cadeau.

Gravure sur écran.

Chanson—Que ce lieu retentisse, soliste A. Bienvenu.

Adresse—Mlle Eugénie Bienvenu.

Sortie—La Bataille des Oiseaux, marche H. Hood.

Discussion entre bébés pour la demande du coug : Narcisse Dionne, Gérard Desjardins, Marcelle Hudon, Pierre Bonchard, Gabrielle Dubé, M. Antoinette Martin, M. Antoinette Raymond, M. Marthe Leclerc.

M. le curé a répondu à l'adresse en des termes très élogieux, et a chaleureusement remercié les élèves ainsi que leurs institutrices, en leur accordant un joli congé. On dit que cette belle fête était sous l'habile direction de Mlle Corinne Desjardins, ayant pour assistante, Mlle Anna Si-rois.

A toutes, nous disons nos sincères merci.

SAINT-FRANCOIS

FERME A VENDRE

Terre de 2 arpents de front sur 40 de profondeur, située près de la gare de Saint-François, avec bâtiments dessus construits. L'eau dans les rati-ments. Sol très fertile, grange 200 x 30 pieds.

A vendre avec ou sans le roulat.

Aussi terre à bois, à l'extrémité de la ferme.

A bon marché et avec conditions faciles.

S'adresser à PIERRE MARTINEAU, Station Saint-François, 9-5-5fs Comté de Montmagny.

NOTRE-DAME DU ROSAIRE

Cent bons hommes demandé

Pour faire du bois de pulpe, à la journée ou au contrat (job). Bons gages payés.

S'adresser à M. ACHILLE BOUTIN, Notre-Dame du Rosaire, Co. de Montmagny.

SAINT-PAUL EST

NAISSANCE.—Le 28 mai, l'épouse de M. Ovide Gagnon, une fille. Le petit ange n'a fait que passer sur la terre, et déjà, il chante au ciel les louanges du divin Maître.

Mlle Philomène Proulx est revenue d'un voyage aux États-Unis.

Menuisiers demandés

On demande plusieurs bons menuisiers pour travailler à la construction de l'église de St-Paul de Montminy, et aussi quelques charpentiers. Bons gages payés à des hommes compétents.

S'adresser à M. L'abbé O. E. Montreuil, Ptre, Curé, Saint-Paul du Buton ou M. Jos. Collin, contremaître et directeur des travaux.

SAINT-ROMUALD

Le 29 mai, M. l'inspecteur L. A. Guay a visité les écoles de la paroisse; il s'est montré très satisfait du résultat des examens.

Le 29 mai Mgr l'archevêque administrait le sacrement de Confirmation à plus de 200 petits enfants.

MARIAGE.—Le 2 juin a été béni le mariage de M. Arthur Lemieux à Mlle Marie Saint-Laurent. Nos meilleurs souhaits de bonheur aux jeunes époux.

Le 30 mai le tintement lugubre du beffroi invitait les fidèles à venir prier pour l'âme de M. Adolphe Cantin, qui a été ravi à l'affection des siens à l'âge relativement peu avancé de 49 ans.

Après avoir donné à tous ceux qui l'ont connu l'exemple du travail et de l'économie, le défunt ne fut pas moins admirable dans sa résignation à la volonté divine. Dieu donna à ce père dévoué la suprême faveur d'entendre la voix du prêtre plusieurs fois pendant sa dernière maladie. La famille en deuil trouvera dans cette pensée, un adoucissement à sa douleur.

M. Cantin laisse pour déplorer sa perte, une épouse, deux petits enfants, André et Alice, quatre frères et une sœur, Mme A. Boutin, de St-Bernard.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères condoléances.

A VENDRE

Une magnifique propriété, coin des rues du Pont et Papineau, bonne maison avec boutique de forge, près du pont Régent, à vendre à conditions faciles.

S'adresser à M. HECTOR LABERGE, forgeron, 16-5 fs Montmagny.

DANS L'INTERET DES AUTRES MALADES

Vous pouvez publier ma lettre au sujet de "Fruit-a-tives"

M. Jones est fier de faire connaître la grande dette de reconnaissance qu'il doit à "Fruit-a-tives". Il est enchanté de faire publier sa lettre afin que d'autres personnes souffrantes soient engagées à essayer ces merveilleuses tablettes au jus de fruits.

SARNIA, ONT., 5 FEV. 1911.

"Durant les 25 années passées j'ai souffert de constipation indigestion et catarrhe de l'estomac. J'ai essayé nombre de remèdes et plusieurs médecins, mais je n'en ai retiré aucun bien. Finalement, je lus l'annonce de "Fruit-a-tives". Je décidai de l'essayer et j'ai trouvé qu'il faisait exactement ce qu'on en réclame. J'en ai pris durant quelque temps et je trouve que c'est le seul remède qui me fasse du bien. J'ai recommandé "Fruit-a-tives" à un grand nombre de mes amis et je ne peux pas trop vanter ces tablettes aux fruits".

PAUL J. JONES.

50c la boîte, 6 pour \$2.50, paquet d'essai 25c. Chez les marchands, ou expédié franco sur réception du prix par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

La votation dans Dorchester et Nicolet

	Dussault	Cannon
S.-Isidore	12	
S.-Bernard	18	
St-Hénéline	27	
St-Marguerite	115	
St-François	117	
S.-Olivier	71	
St-Rose	49	
St-Justine	33	
St-Clair	12	
S.-Anselme	37	
S.-Nazaire	13	
S.-Benjamin	72	
St-Germain	209	
S.-Léon	108	
S.-Malachie	59	
S.-Maxime de Scott	111	
S.-Prosper	33	
S.-Louis	10	
Totaux	503	602
Majorité libérale	99	

Une autre dépêche nous annonce que la majorité officielle de M. Cannon est de 107 voix.

NICOLET

	Résultat détaillé du vote dans	
Nicolet		
Nicolet, ville	Trahan	Rhéault
et paroisse	206	
St-Monique	185	
St-Perpétue	121	
St-Léonard	244	
St-Célestin	59	
St-Grégoire	32	
St-Pierre	110	
Gentilly		375
St-Bridgette	125	
St-Sophie	83	
St-Marie	31	
St-Jacques	31	74
St-Angèle	41	
St-Gertrude	30	
Précieux Sang	13	
Manseau	70	
St-Wenceslas	13	
St-Eulalie	37	
St-Sylvestre	19	
St-Samuel	10	
Maj. pour Trahan	1343	539

Londres, 3.—Spéciale.—La Turquie a commencé l'évacuation des 60 000 miles carrés de territoire en Europe qu'elle a dû abandonner aux alliés des Balkans. Une douzaine de transports ont quitté Rodosto, sur la mer Marmara, aujourd'hui, transportant les troupes turques aux ports asiatiques.

Une dépêche de Constantinople annonce que les troupes bulgares ont commencé aujourd'hui à évacuer Rodosto.

Boston, 4.—Spéciale.—Les vues cinématographiques de la bataille Luther McCarthy-Pelletier ne pourront être exhibées à Boston. Le maire Fitzgerald s'y est opposé.

La Banque Nationale

CAPITAL. \$2,000,000.00

RESERVE : \$1,400,000.00

DEPOT DE \$1.00 ou plus accepté; l'intérêt comptant du jour au dépôt.

95 BUREAUX AU CANADA

UNE SUCCURSALE EST OUVERTE à Paris, France, 14 rue Auber, pour l'accommodation des voyageurs.

Nous portons une attention spéciale aux affaires qui nous viennent par la maille.

Nous sollicitons votre patronage et vos dépôts.

Souvenez-vous qu'un dollar épargné est un dollar gagné

PREVOST

Toutes mes liqueurs sont fabriquées avec de l'eau filtrée, et avec la plus grande propreté.

Mes liqueurs ont une délicatesse de saveur qui leur gagne toujours la première place chez les connaisseurs.

TOUTE COMMANDE reçue par la maille ou par téléphone sera remplie dans le plus court délai et je promets entière satisfaction.

Ginger Ale.
Cream Soda.
Cider Champagne.
Ginger Beer.
Eaux Minérales.

MARQUE "CHANTECLER"

JOS. PREVOST, MONTMAGNY.



ATTENTION!

MESDAMES,

J'ai le plaisir de vous informer que j'ai ajouté à mon magasin un assortiment considérable de corsets de la célèbre manufacture E. T. à la Déesse, les seuls fabriqués au pays par un dessinateur diplômé, et veuillez remarquer que j'en suis la seule représentante ici.

N'oubliez pas que j'ai encore en main un certain nombre de chapeaux garnis et non garnis, ainsi que différentes fleurs que je vendrai à des prix très bas afin de faire place à l'assortiment d'automne.

UNE VISITE EST SOLLICITEE

DAME A. FOURNIER
CAP SAINT-IGNACE

Avant de vous occuper de peindre

Ou avant de faire un contrat, ayez une idée parfaitement nette en fait de peinture, les couleurs, les détails peuvent attendre. Cherchez tout d'abord la vérité sur la durée de la peinture.

Vous apprendrez qu'il n'y a qu'une seule fabrique de peinture au Canada qui corrode et broie son propre blanc de plomb. Il est important de le savoir, car le blanc de plomb est le facteur essentiel de la peinture.

70% d'un blanc de plomb qui, par sa qualité, est devenue la marque-type du monde depuis cent ans, sont réellement garantis dans les

BRANDRAM-HENDERSON
"ENGLISH" PAINT

Venez nous voir. Notre brochure, que nous donnons gratis, vous fournira des renseignements plus frappants encore sur la durée de la peinture.

MAXIME DUBE.

MONTMAGNY, Québec

Les patrons sont responsables des accidents qui arrivent à leurs employés

LA PREVOYANCE

CAPITA... \$500,000.00

Assure les Patrons contre cette responsabilité.

AUSSI—ACCIDENTS, MALADIES, BRIS DE GLACES, VOL, GARANTIE DE FIDELITE DES EMPLOYES ET GARANTIE DE CONTRATS

Bureau chef : 160 rue S.-Jacques, Montréal. Tél. Bell : Main 1626

JOS. C. HEBERT, Notaire. Agent du District Montmagny.

EPICIER EN GROS

Marchands de Vins et Liqueurs et manufacturiers, attention spéciale apportée aux commandes par malle.

Quebec Preserving Co.

35, rue Smith, Québec. Tél. 2461

JOS. CÔTÉ,

Manufacturier et Importateur de Pipes, articles de fumoirs, Biscuits, Confectioneries, etc.

186 - 188 Rue St-Paul

QUEBEC

Seul propriétaire de la célèbre marque de pipe ci-contre.

Aussi continuellement en stock un assortiment complet de pipes Calabash, en bruyère (G.B.D. "Peterson's Patent Pipe, Rudolf's Patent, Wright Patent.

Pour la commodité de notre commerce local de la ville de Québec, nous avons trois succursales :

Département du Gros : 188 rue St-Paul
Succursale No 1 : 179 rue St-Joseph
Succursale No 2 : 18 rue St-Jean
Succursale No 3 : 212 rue St-Jean

Le Traitement du Dr. John M. Mackay pour la Guérison de l'Alcoolisme

Hautement recommandé par le Clergé et adopté par le Gouvernement de la Province de Québec.

EST MAINTENANT EN DEPOT

à la Maison J.E. LIVERNOIS LIMITEE

Rue S.-Jean, Québec.

Correspondances sollicitées des Messieurs du Clergé et des personnes intéressées.

Prix spéciaux aux Pharmaciens.

La Pensée Française

La Fête de la Pensée Française trouve non seulement un écho sympathique dans notre province et dans l'Ontario, mais elle est également accueillie avec joie partout dans le Dominion où bat un cœur français.

Nous n'en pouvons donner de meilleure preuve que l'extrait suivant, découpé du "Soleil de l'Ouest" journal hebdomadaire, publié à Winnipeg :

"Que faut-il penser, demande le 'Soleil' de la fête et du Sou de la Pensée Française, le 24 juin, des processions, des discours, des feux d'artifices qui constituent jusqu'ici la seule façon de célébrer la fête nationale dans la province de Québec et partout ailleurs où il y a des Canadiens-français ?

Sans ambages, nous croyons que c'est une innovation très intéressante et que le 24 juin, si la nouvelle fête est adoptée, assez généralement, les Canadiens-français communiqueront infiniment mieux dans le souvenir des ancêtres que dans le zèle des processions, des feux d'artifices, etc., choses devenues vraiment assez ridicules quand elles n'étaient pas grotesques. Et nous croyons avec M. O. Asselin, le nouveau président de la Saint-Jean Baptiste, que ces manifestations sonores et gonflées ont quelque chose de navrant pour une race comme la nôtre menacée dans son existence.

Combien plus digne et plus noble ce geste de toute une race qui s'unit pour se protéger, se défendre et assurer sa survie !

Si autrefois, au temps de la crise des écoles du Manitoba, il y avait eu à la tête de la Société Saint-Jean Baptiste, un président assez actif, assez entreprenant pour nous venir en aide de la même façon que cette année, on secourait nos compatriotes de l'Ontario, qui salt ce qui fut advenu ? Mais dans la province de Québec, notre affaire d'écoles, ne fut jamais considérée que comme une question politique, jamais comme une question nationale.

Nous accueillons donc avec plaisir la Fête de la Pensée Française, et sans croire que notre nationalité, soit de ce moment sauve, simplement parce que, le 24 juin, tous nos compatriotes s'uniront dans un même geste, dans une même pensée, il faut croire cependant que ce sont là les premiers indices de ce réveil que préchait encore il n'y a pas très longtemps Mgr Langevin lui-même.

Le site est trouvé depuis longtemps

Le site de la nouvelle cale-sèche est à Lauzon, les terrains de la Levis Dry Dock sont situés droit en face. Demandez les plans.

82 1/2 Côte de la Montagne. 2-168-2.

Mort de Paul de Cases

Nous apprenons avec regret la mort de M. Paul de Cases, ancien secrétaire du comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec, décédé à Neuilly, près de Paris, France. La triste nouvelle a été envoyée hier par câblegramme à M. Robert Rocher, greffier-adjoint de la Législature, genre du défunt. La dépêche n'indique pas la date de la mort. Elle dit seulement que la dépêche mortelle sera transportée à Québec à bord du steamer "Pomeranian", de la ligne Allan, qui doit quitter le Havre ces jours-ci et qui sera à Québec vers le 9 juin. L'inhumation aura lieu au cimetière Belmont où repose l'épouse du défunt.

M. Paul de Cases était né à Ancenis, en Bretagne, en novembre 1841. Il vint au Canada à l'âge de quinze ans. Admis au Barreau, il exerça sa profession d'avocat à S.-Hyacinthe en société avec feu l'honorable Hon. J. Mercier et feu Raphaël Ponté, puis, tard juge de la Cour Supérieure. Il s'occupa activement de journalisme, collaborant à plusieurs journaux et en fondant même quelques-uns. Entre au ministère de l'Instruction Publique en 1880, il fut nommé secrétaire du comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique en 1886, poste qu'il occupa jusqu'en 1908, alors qu'il prit sa retraite et alla vivre en France. Il demeurait à Neuilly, près de Paris. Il avait avec lui des parents, M. et Madame de Teil.

Il avait épousé Mademoiselle Mina St-Denis, sœur de Madame Honoré Mercier. Il eut cinq

Excursion de Colonisation au Nouvel Ontario et au Territoire du Yukon

MERCREDI, LE 25 JUIN 1913

TAUX DE QUEBEC A

Sturgeon Falls... \$10.90
Verper... 10.90
Warren... 10.90
Chelmsford... 12.15
Alassey... 12.90
Blind River... 12.90
Villie Marie... 11.70
Témiscamingue Nord... 11.70

Départ par tous les trains réguliers mercredi le 25 juin. Limite de retour, le 25 juillet 1913.

Arrivages directs aux stations à l'Ouest de Mattawa Ont. au retour seulement.

TAUX REDUITS POUR LA COTE DU PACIFIQUE

Départ, jusqu'au 30 septembre inclusivement. Limite de retour, les passagers devront être de retour à leur point de départ le 31 octobre 1913.

Pour billets et renseignements généraux, s'adresser à 20 rue St-Jean, angle Côte du Palais, 46 rue D'Alouise, au Château Frontenac et à la Gare du Palais, Québec.

G. J. P. MOORE, Agence générale de chemins de fer et paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.

Où à E. J. HEBERT, Premier Ass. Agent-Général, Dépt. des Voyageurs, Gare Windsor, Montréal, P. Q.

SAVON COMFORT
"SANS RIVAL"

LE PLUS POPULAIRE CHEZ LA PLUPART DES GENS, POUR LA PLUPART DES GENS, SAVON COMFORT.



enfants dont quatre moururent en bas âge. Sa fille, Marie-Pauline, qui épousa M. Robert Rocher, mourut en 1905. Madame de Cases mourut en 1906, à Québec.

Il y a quelques jours, M. Rocher recevait de M. de Cases une lettre dans laquelle ce dernier lui annonçait qu'il avait été souffrant récemment, mais qu'il était mieux et qu'il avait l'intention de partir bientôt pour venir voir ses amis du Canada. Rien ne laissait prévoir une fin aussi prochaine.

M. de Cases était membre de la Société Royale du Canada et officier de l'Instruction publique de France.

Nous prions la famille de Cases d'accepter nos sincères sympathies.

\$1,000,000 de voté

Pour la nouvelle cale-sèche, c'est le temps d'acheter des lots de la Levis Dry Dock Realty Co. Ltd. 82 1/2 Côte de la Montagne. 2-168-2.

Incendie d'une ferme à l'Ancienne-Lorette

A l'Ancienne-Lorette, hier après-midi, un incendie a détruit les dépendances de la ferme de M. Edienne Boivin, cultivateur, de Grand Desert. Le feu s'est déclaré vers 2 heures dans les écuries de la ferme, qui brûlaient rasées jusqu'au sol. Un cheval, trois vaches, deux porcs ont péri dans les flammes, et le roulant de la ferme, comprenant voitures, harnais, instruments aratoires, outillage, bois et une certaine quantité de foin a été complètement réduit en cendres.

En voulant sauver un cheval, M. Boivin fut brûlé grièvement à la figure et aux mains.

On ignore l'origine de l'incendie, mais on croit qu'il a été causé par l'imprudence d'un fumeur qui est entré dans l'écurie avec une pipe, dont les cendres ont allumé le feu. Les pertes sont évaluées à \$1,800. M. Boivin n'a que peu d'assurances.

LA TEINTURE DOMESTIQUE

ne m'offre aucun embarras. Elle fait simplement mes délices. Et ceci, parce que je fais usage de

DY-O-LA

Est Garantie UNE TEINTURE pour TOUTS TISSUS.

C'est la plus Simple, la plus Propre et la plus économique que l'on puisse acheter. Il ne vous est nullement nécessaire de savoir Quels sont les tissus qui entrent dans la confection de vos marchandises. Ainsi, impossible de faire erreur.

Demandez notre Carte Echantillon Gratuite, et nous vous enverrons, sans aucune obligation, en Teignant sur d'autres Couleurs.

The Johnson-Richardson Co., Limited, - Montréal

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p. m., mercredi, le 25 juin 1913, des soumissions pour la construction de la station postale "P." à Montmagny, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sous-signé, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour travaux d'amélioration au quai de Batiscan, Qué."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, au bureau de M. D. J. Spence, Architecte, 46 Beaver Hall Hill, Montréal, P. Q.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, R. C. DESROCHERS, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 22 mai 1913.

N.B.—Les soumissionnaires ne reconnaîtront aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

21-5252A-21-5252B

Conversation avec un boulanger parisien.

—Dites donc, mais cette grève ?... Soyez tranquilles, ayez confiance, nous sommes des gens rassurés ; ne croyez pas que nous sommes dans le pétrin. S'il le faut, nous mettrons la main à la pâte !

Vente par le Shérif

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tel que mentionné plus bas.

FIERY FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS

Cour Supérieure.—Beauce.

Montmagny, à savoir :

No 1137.

PHILIBERT GONTHIER, industriel, de St-Georges de Beauce, Demandeur ; contre CLEOPHAS BLAIS, hôtelier, de St-Sabine Station, Défendeur.

Un emplacement faisant partie du lot numéro quarante-six, au cadastre officiel du sixième rang du canton de Bellechasse, contenant deux cent dix pieds de largeur sur cent cinquante-quatre pieds de profondeur ; borné au nord au chemin Royal, à l'arrière et au sud-ouest à Victor Potvin " et " uxur, du côté nord-est à Trefléssard avec bâtisse servant d'hôtel, et autres bâtisses dessus contrainctes, circonstances et dépendances.

Pour être vendu à la porte de l'agilise de la paroisse de St-Camille, le ONZIEME jour de JUIN prochain, 1913, à ONZE heures du matin.

GEO. ROY, Shérif.

Bureau du Shérif, Montmagny, 7 mai 1913.

(Première publication, 23 mai 1913).

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p. m., mercredi, le 25 juin 1913, des soumissions pour la construction d'un quai, à la Malbaie, comté de Gaspé, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sous-signé, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour quai à la Malbaie, P. Q."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de M. J. T. Bertrand, ingénieur du district de la Côte, P. Q., St. Chas. Chapais, ingénieur du district d'Hotel des Postes, Québec, P. Q., et en s'adressant au maître de poste de la Malbaie, comté de Gaspé, P. Q.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, R. C. DESROCHERS, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 23 mai 1913.

N.B.—Les soumissionnaires ne reconnaîtront aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

21-5252A-21-5252B

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p. m., mercredi, le 25 juin 1913, des soumissions pour des travaux d'amélioration au quai de Batiscan, Qué., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sous-signé, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour travaux d'amélioration au quai de Batiscan, Qué."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de M. M. Chas. Chapais, ingénieur du district, Hotel des Postes, Québec, P. Q., et en s'adressant au maître de poste de Batiscan, Qué.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, R. C. DESROCHERS, Secrétaire.

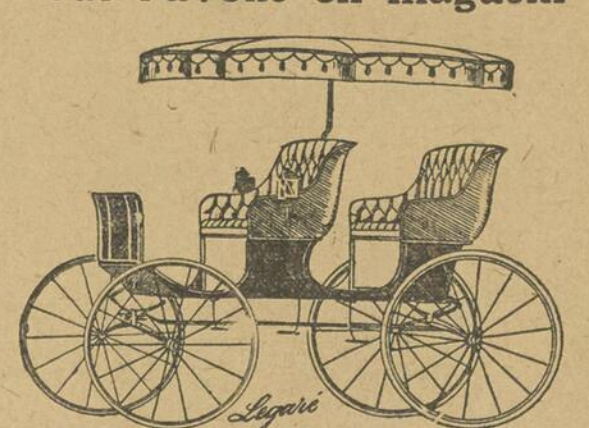
Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 29 mai 1913.

N.B.—Les soumissionnaires ne reconnaîtront aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

21-5252A-21-5252B

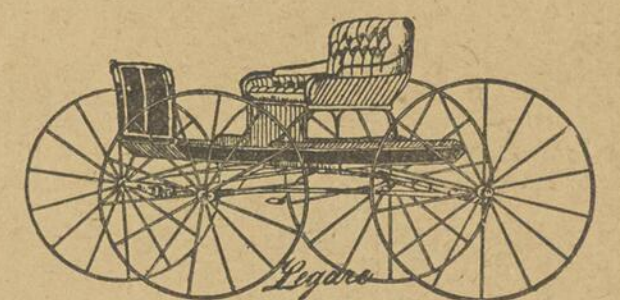
LA VOITURE QU'IL VOUS FAUT

Au Prix Que Vous Voulez Payer Nous l'avons en magasin



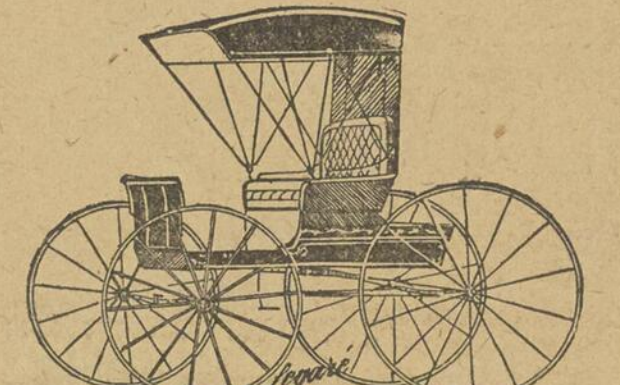
Il vous sera impossible

de trouver ailleurs un assortiment aussi complet de voitures à la mode, élégantes, bien finies, que celui que nous avons. Chez "LEGARE" il y a des voitures pour tous les goûts et pour toutes les bourses.



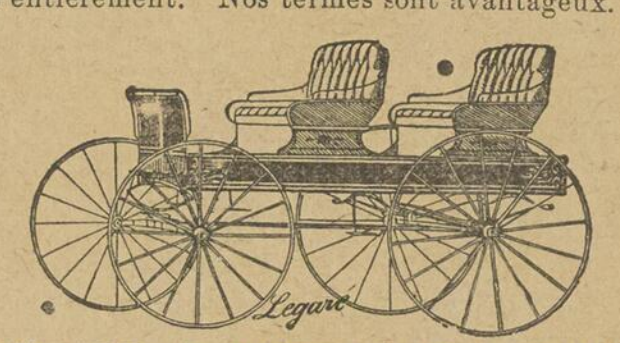
Une belle et bonne voiture

c'est ce que vous voulez avoir et c'est ce que vous aurez en achetant une "LEGARE". La qualité de nos voitures est incontestable. Leur supériorité est reconnue partout.



Pourquoi risquer votre argent

en achetant une voiture inférieure et non-garantie, tandis que pour un montant moins élevé vous pouvez acheter une voiture "LEGARE" que nous vous garantissons entièrement. Nos termes sont avantageux.



DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

SUCCURSALE A MONTMAGNY, J. P. GUAY, Gérant

P.T. LEGARE

273-287 RUE ST-PAUL, QUÉBEC

32-38 RUE ST-VALIER, QUÉBEC

Le Téléphone National

REDUCTION DES TAUX A LONGUE DISTANCE

DE MONTMAGNY

A LEVIS... 15c
A QUEBEC... 25c

DE L'ISLET

A LEVIS... 20c
A QUEBEC... 30c

CONNECTIONS DIRECTES AVEC

DRUMMONDVILLE, PLESSISVILLE, LYSTER, ST-FERDINAND D'HALIFAX, ST-JEAN DES CHAILLONS.

Suivez le courant et donnez votre commande pour un téléphone NATIONAL dans votre local avant que notre nouveau Guide Officiel soit publié.

Bureaux-Général : 3, rue Eden, Lévis.

Nouvelles du District

(SUITE DE LA CINQUIEME PAGE)

SAINT-CHARLES

DECES.—Après une longue maladie de plus de deux ans Mme Melante Turgeon, épouse de M. André Blanchet, s'est éteinte le 23 mai, à l'âge de 74 ans.

Son service a été chanté, lundi, par M. l'abbé Adj. Faucher, curé de la paroisse.

M. Aimée Bernier portait la croix. Le corbillard était conduit par M. P. Duquet. Les porteurs de la dépouille mortelle étaient MM. Napoléon Labrie, Emilien Ruel, Vital Couture, Joseph Bernier.

Le deuil était conduit par M. André Blanchet, son époux ; ses fils, MM. Louis et Joseph Blanchet, de Mont-réal ; Amédée Blanchet, Georges Demers, Joseph Gosselin, ses gendres et une foule d'autres parents et amis.

Nos sympathies à la famille en deuil.

VISITEURS.—M. P. Vincent, de Québec, était de passage dans notre paroisse, lundi dernier.

M. et Mme Joseph Dumas, de Québec, étaient, dimanche dernier, en visite chez leur frère, M. David Dumas.

M. l'abbé A. Roberge, et M. et Mme Faucher étaient le 2 juin les hôtes de la famille Roberge, de St-Henri.

M. et Mme Hubert Gagnon, de Québec, étaient, dimanche dernier, les hôtes de M. E. G. Gagnon, leur frère.

Judi, le 23 mai, avait lieu la communion solennelle des enfants de dix ans. L'église était bien ornée pour la circonstance, l'autel tout brillant de lumière. Trente-cinq enfants s'approchèrent de la Table Eucharistique et reçurent le Dieu d'amour, avec une grande piété. Après une courte allocution de notre vénéré Pasteur, allant ces enfants à faire leur action de grâces chacun se retira pour revenir à neuf heures et demi se consacrer à la Ste-Vierge et renouveler les promesses du baptême. Pour terminer, un salut solennel fut chanté et tous entrèrent dans leur foyer, assurés de toujours conserver un heureux souvenir de ce beau jour.

SAINT-RAPHAEL

Le 27 mai est décédée Mme Elzéar Leaudoin (née Léda, Bolduc) âgée de 61 ans.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Le 28 mai, Mgr Paul Eugène Roy, était dans notre paroisse, accompagné par le P. Fortier, Rédemptoriste, qui a fait le sermon dans l'après-midi. Vendredi a eu lieu la confirmation de plus de deux cents enfants et sermon par Mgr Roy et office des morts suivi du salut du Saint-Sacrement.

M. le curé est allé à Québec assister aux fêtes jubilaires de Mgr Bégin.

Mlle Marie Blanche Labrecque de St-Camille, est en visite chez ses oncles MM. A. Labrecque et J. Santagne.

SAINT-NEREE

PREMIERE COMMUNION.—Vendredi, le 30 mai a eu lieu la première communion solennelle des enfants âgés de 11 ans et plus. Cette cérémonie fut très solennelle et l'église était à cette occasion, décorée de ses plus beaux ornements.

Après l'action de grâces eut lieu la rénovation des promesses du Baptême puis, M. le curé décerna à chaque nouveau converti au banquet divin un magnifique certificat d'instruction religieuse. La cérémonie se termina par le joli cantique de la ligue du Sacré-Cœur : "En avant marchons," très bien rendu à l'unisson par les nouveaux communicants.

M. le curé et sa sœur Mlle A. Savard, sont allés cette semaine à Québec, assister aux fêtes qui ont lieu en l'honneur de Sa Grandeur Mgr L. N. Bégin.

MM. Maurice Lantagne et Joseph Lamontagne de St-Raphaël, étaient dimanche en visite dans notre paroisse chez des parents et amis.

SAINT-ANSELME

Les élèves de l'école No. 1 se sont réjouis d'un beau congé donné la semaine dernière par M. l'abbé M. C. Samson, à l'occasion de ses noces d'argent.

Mlle P. Bernier, assistante du bureau de poste de St-Gervais, était en visite dimanche dernier chez ses parents pour retourner mardi matin à son bureau.

Grande assemblée politique dimanche dernier. Il y avait près de 2500 personnes. On remarquait une grande attention des deux partis.

MARIAGE.—M. François Lafleur, de St-Gervais, et Mlle Corriveau, de St-Anselme, se sont mariés mardi dernier.

A l'heureux couple nos meilleurs souhaits de bonheur.

—Les élections dans Dorchester se sont terminées lundi soir dernier, en éliminant M. L. Cannon, de Québec, avec une majorité de 160 voix.

SAINT-EUGENE

M. La. Philippe Thibault, à l'emploi de la maison J. B. Laliberté, de Québec, est en vacances chez son père M. Will. Thibault.

Lundi, le 2 juin, avaient lieu les funérailles de Mme Antoine Normand (née Delvina Fortin). Un grand nombre de parents et d'amis étaient venus rendre un dernier témoignage d'estime à la regrettée disparue. Nos condoléances à la famille si cruellement éprouvée.

TROIS-SAUMONS

M. et Mme Jos. Maguay sont chez M. Johnny Couillard pour une couple de mois.

M. et Mme Aurèle Normand sont allés à Ste-Louise au commencement de la semaine.

M. Evariste Leclerc est de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

Mme Alfred Belleville et ses enfants sont pour quelque temps chez M. Johnny Couillard.

Mlle E. Boisvert et les enfants de M. Drapeau, propriétaire du "Mountain Hill," de Québec, passeront les vacances parmi nous.

Nos meilleurs souhaits à M. Léon Leclerc pour le succès obtenu dans ses examens à l'Ecole Normale Laval de Québec.

RIVIERE-OUELLE

C'est avec regret que nous avons appris la grave maladie de Mlle M. L. Gagnon. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme P. Beaulieu nous ont quittés pour aller demeurer dans les Cantons de l'Est.

Est décédé à l'âge de 82 ans M. J. Moreau. Nos sympathies à la famille.

RIVIERE-DU-LOUP

Les cérémonies de la procession de la Fête-Dieu qui ont eu lieu dimanche, grâce à une température superbe, ont revêtu une splendeur inaccoutumée. Les rues, les maisons, les édifices publics étaient pavés de rubans et de banderoles. Les reposoirs étaient magnifiquement décorés de fleurs. Les enfants de chœur, dans leurs habits neufs et sous la direction des Frères, se sont surpassés dans les différentes cérémonies qui leur étaient dévolues.

—Les examens de musique ont eu lieu lundi le 26 mai dans les salles du couvent du Bon-Pasteur et ont été faites par M. Alex. Bohrer, "licencié en musique," de Montréal, et membre du collège de musique "Dominion." 37 élèves se sont présentés à l'examen. Les résultats ont été brillants et remarquables par un ensemble d'exécution et de savoir très caractéristiques. La collation des diplômes se fera vers la mi-juin.

—M. Georges Michaud, de St-Alexandre, est à faire charger des traverses de chemin de fer sur des goélettes au quai de la Rivière-du-Loup.

—Par proclamation du maire de la ville, le 1er juillet sera proclamé fête civique et chômé comme tel à l'occasion de la célébration qui doit avoir lieu ce jour-là pour fêter le 25ème anniversaire de la fondation de la Cour Montcalm No. 91, des Forciers Catholiques.

—MM. les avocats Langlais et Stein ont acheté chacun d'eux, de magnifiques chaloupes à gazoline.

—Madame Narcisse Dion, a réouvert sa maison ici, et elle passera la saison d'été.

—La Fonderie de Fraserville est obligé de faire travailler ses hommes jour et nuit pour remplir les commandes qui lui arrivent de toute part.

—Mme L. C. Riou et sa fille adoptive Mlle Eva Beaulieu, sont en voyage à Québec et Montréal.

—M. Louis Paradis, ci-devant de Trois-Pistoles, et actuellement à l'emploi du Comptoir d'immobiliers, était de passage ici cette semaine en route pour Edmundston.

—M. Joseph Asselin, commerçant de bois de pulpe, a déjà fait transporter une grande quantité de ce bois sur le quai de la Rivière-du-Loup. Il doit en commencer le char-

gement cette semaine sur des barge en destination des Etats-Unis.

—Une enquête par commission rogatoire devant M. le protonotaire Pelletier a eu lieu vendredi dernier dans une cause de St-Pierre vs. Crowell. C'est une cause venant d'Halifax. Il s'agit d'un automobile que M. St-Pierre aurait achetée sur les représentations de M. Crowell et qui ne serait pas telle que représentée. Beaucoup d'experts et de machinistes ont été entendus.

MATANE

M. Arthur Coulombe, de Ste-Flavie, était de passage dans notre ville ces jours derniers.

—Madame A. E. Tweedell et sa jeune sœur Mlle Marguerite Rinfret sont allées passer plusieurs jours chez leur mère, Mme Vve A. Rinfret, de Québec.

—M. A. Lapointe, de Rivière-Blanche, était dans notre ville mardi.

—M. P. E. Gagnon, avocat de Rimouski, était l'hôte de son père M. J. E. Gagnon, notaire.

—Mlle Blandine Côté et ses jeunes sœurs sont en visite chez leur tante Mlle Ida Côté, institutrice.

—M. Donat Caron, M. P. P., était dans notre ville mercredi.

—Inscrits à l'Hôtel Macdonald : MM. Jos. Côté, L. Ruelland, M. H. Kaine, J. B. Gauvin, S. Antoine, Rod. Pouliot, Québec ; Max. Bohrer, John D. Aherm, H. Barrière, Montréal.

SAINT-PIERRE

Madame Omer Langlais et Mlle Anyisia Hamel, de Gravel, Ont., nous ont quittés la semaine dernière après avoir passé un mois avec leurs parents, très enchantées de leur promenade. Mlle Stella Hamel les accompagne. Nous souhaitons à toutes bon voyage.

—MM. Emile Volh et Amédée Roy sont allés ces jours derniers à St-Pascal pour affaires.

—Mesdames Alphonse Proulx et Joseph Samson sont parties à St-Charles pour quelques jours.

—M. J. Guay, de St-Valier, était dimanche dans notre paroisse.

BUCKLAND

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Maximin Prévost, depuis quelques semaines grièvement malade.

M. Gabriel Prévost, de St-Camille, après un mois passé chez des parents, nous a quittés mercredi.

—M. Alphonse Ruel est parti le 27 mai pour aller résider à St-Camille.

—MM. Alphonse Morin et Jean Ruel sont aussi partis pour la même paroisse où ils travailleront à la pulperie.

SAINT-LAZARE

On est à agrandir le cimetière et à y faire de grandes réparations.

M. l'abbé J. O. Vaillancourt a su de sa parole chaude, réveiller les ambitions endormies, depuis trop longtemps. Les paroissiens ont répondu généreusement et nous avons confiance que, guidés, et encouragés, par un tel Pasteur, cette entreprise, ainsi que toutes celles qui surviendront iront à bonne fin.

—M. et Mme Etienne Patoiné (dit Desrosier), sont déménagés à leur résidence d'été.

—On est à faire des réparations au trottoir du village, il est bon qu'on ne se décourage pas ! Et que chacun fasse de mieux possible sans imiter ceux qui veulent rétrograder. Espérons qu'il n'y en aura pas de cette catégorie, à Saint-Lazare.

Il serait trop long d'énumérer ici en détail les naissances, décès, etc. Cependant, les naissances dépassent heureusement de beaucoup les décès. Ainsi depuis un mois nous n'avons eu que deux sépultures, mais par contre nous avons de vingt à vingt-cinq baptêmes à enregistrer.

C'est avec regret que nous apprenons que Mme Veuve Adlard Brochu est bien malade. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—M. et Mme Ephrem Audet sont partis jeudi le 5, pour Québec.

—Samedi Mlle Yvonne Audet partira à St-Camille, en visite chez des frères et sœurs. A tous nous souhaitons "Bon Voyage".

—La semaine dernière nous avons eu le bonheur d'avoir un Triduum, prêché par le Révérend Père Maillard. Deux fois par jour, nous pouvions entendre la parole de Dieu. Malgré la pluie, un grand nombre de paroissiens des rangs se rendaient à l'église, deux fois le jour. Espérons que pendant ces jours le bon Dieu s'est plu à répandre

ses grâces sur la paroisse de St-Lazare.

—Vendredi, fête du Sacré-Cœur et clôture du Triduum, il y a eu réception solennelle des zélatrices du Sacré-Cœur de Jésus, lesquelles reçurent médaille et diplômes.

SAINT-CAMILLE

NAISSANCES :
Le 1er, Joseph-Albert Welly, enfant de Eddy Morin.

Le 3, Marie-Laura-Germaine, enfant de Honoré Pouliot.

Le 18, Joseph-Clément Antonio, enfant de Wilfrid Nadeau.

Le 22, Joseph-Gérard-Raoul, enfant de Georges Lapointe.

Le 25, Marie-Amanda, enfant de Georges Leclerc.

Le 28, Joseph-Germain-Gérard, enfant de Eugène Marceau.

MARIAGE :
Le 26, Léo Racine, fils de feu Joseph Racine, de Ste-Justine et Rosanna Boulanger, fille de Napoléon Boulanger, de St-Camille.

DECES.—Le 3, Louis Lamontagne, à l'âge de 58 ans, époux de Emma Macomeau.

Le 26, Ubalde Lecours, à l'âge de 7 ans et 5 mois, enfant de Odilon Lecours.

—A l'occasion du mariage de M. le Dr Noël, les citoyens de St-Camille désiraient lui donner un témoignage de leur reconnaissance pour son dévouement aux œuvres paroissiales, lui ont présenté une magnifique adresse accompagnée d'une bourse bien garnie. M. le Docteur, très ému et surpris en même temps, car la démonstration avait été tenue secrète remercia en des termes choisis les s-uscripteurs et organisateurs. Et la soirée se continua ensuite jusqu'à une heure avancée. M. le docteur est parti le lendemain, 30 mai, pour Montréal où il a dû épouser Mlle Jeanne Marion, le 3 du courant.

—Les exercices du mois de Marie ont été suivis par une foule nombreuse de paroissiens. C'était vraiment beau de voir une aussi nombreuse assistance. Aussi, il y avait de quoi attirer tout ce monde, car nous avons eu chaque soir sermon sur la Ste-Vierge, bénédiction du St-Sacrement et du chant magnifique par les enfants du village. Le mois du Sacré-Cœur ne le cédera en rien au mois de Marie, car chaque soir nous aurons aussi prières, sermon, bénédiction du St-Sacrement et chants. Merci à M. le curé de son dévouement inlassable.

—Une équipe d'ingénieurs a traversé mardi le site où sera placée la gare de St-Camille. Ils ont été retardés dans leurs travaux par le mauvais temps presque continu, mais le beau temps étant revenu, ils devront reprendre le temps perdu. D'après ce tracé, la station sera à environ 14 ou 15 arpents en arrière de l'église. Les ingénieurs ont dû tracer le tracé aussi au sud, vu qu'en passant plus près du village il y aurait eu trop de pente.

—M. Eugène Racine est de passage dans notre paroisse chez son père M. Romain Racine.

—M. Ephrem Audet est retourné à St-Lazare.

EAST-JAFFREY, N. H.

Nos sympathies à M. et Mme Beauvais, qui ont eu la douleur de perdre un enfant âgé de trois ans.

—Le 30 mai a été jour bien agréable pour nous. Beaucoup de promeneurs sont venus dans notre ville, pour y passer la journée, dans d'amusantes récréations.

SANFORD, MAINE

Lundi, a été célébré le mariage de M. Ernest Dupré à Mlle Evangéline Gloiron. L'heureux couple est parti en voyage de noces à Boston et New-Bedford.

Nos meilleurs souhaits !

—M. et Mme Joseph Beaulieu, de Biddeford, étaient, la semaine dernière, en visite chez des parents.

—M. Georges Ouellette fut renversé par une automobile sur la rue Main, la semaine dernière. Le lourd véhicule le blessa grièvement ; cependant le docteur F. F. Bernier, sous les soins duquel est le blessé, dit qu'il croit à une guérison prochaine.

—Mme Alfred Lemieux et sa fille, Mlle Emeline, sont parties, en promenade à Manchester, chez des parents.

—Mgr Walsh, évêque de Portland viendra le 8 juin prochain, donner la confirmation aux enfants de notre ville. Cette cérémonie religieuse aura lieu à deux heures de l'après-midi.

—M. Ferdinand Deschênes est revenu d'une promenade à Biddeford, chez des amis.

BOIS DE PULPE

Nous achetons du Bois de Pulpe, Sapin, Epinette, Tremble, etc. Nous payons les plus hauts prix du marché. Les personnes qui en ont à vendre ou qui se proposent d'en faire cet été trouveront avantage à s'adresser à nous avant de faire aucun contrat.

S'adresser par lettre ou à nos bureaux, à

Elzéar Boulanger & Fils
Rue du Manoir
MONTMAGNY

Nouvelles Locales

(Suite)

CIMENT

Nous avons reçu un char de ciment directement de la "Canada Cement", que nous vendrons, livré à domicile, au plus bas prix. Prix spéciaux pour les entrepreneurs marchands et les acheteurs en grande quantité.

Ecrivez ou téléphonez pour prix.

ELZ. BOULANGER & FILS,
6-5-n.o. Montmagny.

SUCCES.—Tu parles d'un succès à la soirée de Chose, l'autre jour, quand l'ai allumé ma belle pipe. Il est vrai qu'elle venait de chez

Mme J. E. GUIMONT,
Rue de la Station.

MAISONS A VENDRE ET A LOUER
Maisons à vendre et à louer dans plusieurs parties de la ville.

M. GEO. W. PION
Montmagny.

j. n. o.

A VENDRE
Une magnifique propriété, coin des rues du Pont et Papineau, bonne maison avec boutique de forge, près du pont Régent, à vendre à conditions faciles.

S'adresser à
M. HECTOR LABERGE, forgeron,
16-5 fs. Montmagny.

SERVANTES DEMANDEES
On demande une bonne cuisinière et aussi une bonne servante. Bons salaires payés à des personnes compétentes.

S'adresser par lettre en donnant âge, expérience et références à
L. L. Bureau du Peuple.

16-J. N. O. Montmagny.

CLAVIGRAPHES
A VENDRE OU A LOUER

Un "Empire" et un "Oliver," en parfait ordre, à vendre à bas prix et conditions faciles.

Aussi clavigraphes à louer au mois ou à la semaine.

S'adresser au bureau de notre journal.

n.o. gny. P. Q.

Nous conseillons à nos lecteurs avant de faire leurs achats, d'entrer faire une visite au magasin toujours populaire de

Mme H. de LOTTINVILLE.
En face de l'église, Montmagny.

Chance Exceptionnelle
Pour un jeune cultivateur marié, de se créer un avenir brillant, en se rendant propriétaire d'une terre de première qualité en la progressive paroisse de St-Paul de Montmagny, dimension d'environ cent acres en superficie, avec bâtisses et clôtures en très bon ordre à proximité de l'école et des fromageries et berreries. Prix de vente modéré et conditions avantageuses pour un acheteur sérieux.

Magnifique terre à bois pour toutes fins.

Adressez-vous au Notaire PION, R.-Q. Montmagny, Qué.

C'est le temps du Ménage

C'est aussi le bon temps pour vous procurer à Bon Marché

PRELARTS, TAPIS, RUGS, TOILES A CHASSIS, PAPIER VERT

Rideaux et Garnitures d Maison, Etc.

CHEZ J. A. Caron

Rue de la Fabrique, Montmagny

= Au Public =

Vous trouverez ce qu'il vous faut en fait de

Chaussures, Bas de Soie et Cachemire, Chemises Négligées

de toutes couleurs, C R A VATES dernier genre, COLLETS, Etc.

CHEZ Madame J. E. Guimont RUE ST THOMAS

NOUVELLE Pharmacie Moderne A MONTMAGNY

M. le Docteur Jos L. Gagnon vient d'ouvrir une grande pharmacie, dans le bloc Bernatchez, près du bureau de poste.

Au même prix pour tous et au plus bas connu, vous y trouverez : Tous les remèdes brevetés et les drogues, les teintures, les poudres et les tablettes médicinales, les loctions, les savons, les parfums, tous les articles de toilette et tous les objets se rapportant au service de la chirurgie, de la médecine et de la pharmacie en général.

AU PRIX DE LA VILLE. UN SEUL ET MEME PRIX POUR TOUS.

Dr. JOS. L. GAGNON

MEDECIN-CHIRURGIEN

MONTMAGNY

LA BRONCHITE

Dans les cas les plus graves de
Rhume Opiniâtre, de Toux Rebelle,
de Bronchite Aigue ou Chronique,
vous obtiendrez les résultats les plus énergiques
et les plus immédiats du

Vin Morin Crésophates

qui est tout indiqué pour le traitement de la Con-
sommption et de la Pneumonie.

Mlle BERTHE ROY, de St Léon, écrit:

"Je ne saurais trop recommander votre excellent Vin
Morin Crésophates à toutes celles qui souffrent comme
moi de bronchite. Cette préparation magistrale vaut pour
moi son poids d'or, elle m'a parfaitement guérie de
la maladie dont je souffrais depuis si longtemps."

EN VENTE PARTOUT.

Dr ED. MORIN & CIE, Québec, P. Q.

QUEBEC CENTRAL RAILWAY

Four Boston et New-York

hars à diner directs tous les joi

Les trains quitteront Lévis comm

EXPRESS POUR LE MONTAGNE

BLANCHES

8.00 A.M.—Pour Portland, Sherbrooke

et toutes les stations locales

tous les jours, excepté le d

manche.

EXPRESS DE NEW-YORK ET BOSTO

8.30 P.M.—Pour Boston, New-Yor

faisant raccordement à She

brooke avec le Pullman po

Boston tous les jours.

Pour la division de Chaudière et M

gantic, tous les jours, dimanche e

capté.

Traverse de Québec, 30 minutes avan

theure indiquée.

Le bagage est reçu et examiné d

côté de Lévis.

Pour réservations de compartiment

et autres informations, s'adresser à F

S. STOCKING, C. & D., P. A., 22, rue

St-Louis, représentant de la mai

THOS. COOK & SON et de toutes les

autres grandes lignes de paquebots.



L'Anglais

DANS UN

Coup

d'Œil

Pour les

Français

VOICI un nouveau système des principes

les plus simples, pour l'instruction par

soi-même. Par Henry H. Barbour. Cette

méthode est connue pour être la meilleure,

pour apprendre l'anglais sans maître, qui a

jamais été publiée. Elle explique, simple-

ment et complètement, les différents tons

des lettres, donne un vocabulaire suffisant,

ordonné, des mots le plus communément

employés, simplifie la grammaire, et donne

un assez grand nombre d'exercices en ex-

pressions faciles, comprenant la plupart de

celles nécessaires dans la conversation or-

linaire. La prononciation de tous les mots

anglais est rendue en français. Ce livre est

concis, explicite, pratique, et complet.

12mo, couverture en carton. Prix, 25 cts

quatre à n'importe quel

adresse sur réception du prix. Départe-

ment L. "LE PEUPLE," Montma-

gny, P. Q.

"17 Cents par Jour"

Notre Offre Enthousiasme le Canada

Le Pays tout entier applaudit le système à raison de DIX-
SEPT CENTS PAR JOUR, ou le "Penny Purchase Plan".

De mille directions différentes une clameur d'approba-
tion se fait entendre, prouvant la popularité des facilités
de paiement pour la machine à écrire Oliver "dix-sept
cents par jour".

Par ces conditions de paiement, qui de ce fait ont ac-
quis une importance nationale, cette offre met à la portée
de toutes les bourses la plus perfectionnée des machines
à écrire modernes.

Elle a ouvert l'écluse aux commandes et celles-ci nous
eussent infailliblement submergées, si nous n'avions à
temps agrandi nos fabriques et décuplé leur production.

Personnes privées, maisons de commerce et corpora-
tions, tout le monde en un mot, veut profiter de nos avan-
tages et adopter l'idée grandiose qui nous détermina à ce
pas décisif : faire de la machine à écrire le médium uni-
versel pour les communications par écrit.

Tout le monde écrit par la machine maintenant

Le remplacement de l'antique plume, instrument fati-

gant, coûteux en peine et en temps, par la merveilleuse

machine lisible et pratique a été adopté

avec enthousiasme partout et par tous.

Les grands intérêts d'affaires sont à

présent soumis à l'usage de la machine.

Il est tout aussi important pour le

public en général de substituer la ma-

chine à la plume, car pour tout citoyen

privé les affaires personnelles sont

es "affaires".

Notre "Penny Plan" a répandu rapidement l'emploi

de la machine.

La Machine Oliver : Merveille de Mécanisme

La Oliver ne ressemble en rien aux autres machines.

Son efficacité est proportionnellement plus grande aux

centaines de parties qu'elle a de moins que les autres

machines.

Ajoutez à ces avantages, tels que par exemple l'écono-

mie de temps fournie exclusivement par l'Oliver, et vous
avez des raisons suffisamment péremptoires pour son
succès merveilleux.

Un véritable lanceur d'affaires

L'Oliver est une force créatrice puissante dans les affai-

res—une mine d'or. Son emploi multiplie les occasions

d'affaires, amplifie les influences, provoque le succès.

Ainsi le marchand ou manufacturier entreprenant, peu

importe si son champ d'affaire est limité, peut élargir ce

champ par des lettres ou prospectus alléchants. Au

moyen d'une liste d'adresses—et de l'Oliver—vous pouvez

vous ouvrir de nouveaux champs commerciaux.

Procurer vous-même un assistant incomparable pour dix-sept

cents par jour : Faites-le travailler et il augmentera l'im-

portance de vos entreprises.

Le Factotum des professions libérales

Les professions légales reconnaissent d'abord la machine

à écrire pour un aide indispensable.

Les avocats les médecins, les mem-

bres du clergé, les reporters, éditeurs,

typographes, les architectes et ingé-

nieurs, comptables publics ont appris à

dépendre de la machine.

Quelques minutes de pratique vous

font le maître de l'Oliver.

Elle paie de grands dividendes

journaliers au point de vue de la satis-

faction, et cela pour une mise de fonds de DIX-SEPT

CENTS PAR JOUR.

L'étrier du succès

Aux jeunes, l'Oliver facilite l'accès aux positions en

vue et l'avancement, dans la vie commerciale.

L'habileté de l'opérateur compte plus que mille lettres

de recommandation.

C'est le moment pour vous de vous lancer, maintenant

que pour des centaines vous pouvez vous procurer l'Oliver.

ROSE QUESNEL

TABAC FUMER DOUX NATUREL

ROCK CITY TOBACCO CO LTD QUEBEC

Le Gin Canadien

Produit de la Dis-
tillation du Choix
des Grains de
l'Ouest et de Baies
de Genièvre Médi-
cinales importées.



Le GIN CROIX ROUGE

Distillé sous le contrôle du Gouvernement Canadien

offre au consommateur toutes les garanties de pureté,
d'âge et de qualité d'une bonne eau-de-vie, dont
l'usage modéré conserve l'énergie, ménage les forces,
soutient l'effort.

Méfiez-vous des produits importés dont la fabrication
n'est sujette à aucune surveillance officielle et qui, au
point de vue de la santé, sont fort sujets à caution.

EN VENTE PARTOUT

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, 520 rue St. Paul, MONTREAL.



A NOS LECTEURS

Notre littérature canadienne est ri-
che en ouvrages instructifs et amu-
sants. Malheureusement, nos écrivains
nationaux ne sont pas assez connus.

Afin de les faire apprécier comme
ils le méritent, et dans le but d'être
utile à nos amis, nous mettrons à la
disposition de ces derniers, les vo-
lumes suivants, que nous vendrons
au prix de la librairie, plus 10 sous
pour frais de port.

LES ANCIENS CANADIENS, par
Philippe Aubert de Gaspé, beau vo-
lume de 271 pages, broché, \$1.00.

Frais de port, en sus, 10 cts.

UNE DE PERDUE, DEUX DE RE-
TROUVÉES, par Geo. de Boucherville,

2 volumes, 365 pages, \$1.00

Frais de port, en sus, 10 cts

LES BASTONNAIS, par John Les-

perance, volume de 272 pages, \$0.50

cts. Frais de port, 10 cts.

FRANÇOIS DE BIENVILLE.—Par

ois. Marmette. Scènes de la vie ca-

nadienne, au XVIIe siècle, Montréal,

1882, vol. in-8, \$0.50 cts, à notre bu-

reau. Frais de port, en sus, 10 cts.

Nous avons aussi en vente :

1000 QUESTIONS D'ETIQUETTE,

par Mme Marc Sauvalle, vol. de

365 pages, \$0.00 cts, plus 5 cts pour

frais de port.

NOUVELLE CUISINIÈRE CANA-

DIENNE.—Contenant tout ce qu'il

est nécessaire de connaître dans un

ménage, volume de 253 pages, 30c,

plus 5 cts pour frais de port.

LE SECRÉTAIRE UNIVERSEL,

contenant des lettres de bonne an-

née et de fêtes, de compliments, de

condoléances, de félicitations, etc.,

etc., 1 vol, 7 x 4 1/2 poés, 224 pages,

\$0.25 cts.

Plus 5 cts pour frais de port.

CONTEURS CANADIENS FRAN-

CAIS DU XIXe SIECLE, par

Monsieur E. Z. Maselette, 1 vol. in-

8, 6 x 9 poés, 330 pages, broché,

\$0.50 cts. Plus, 10 cts pour frais de

port.

S'adresser à notre bureau ou par

lettre à Département L. "Le Peuple",

Montmagny.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Service direct entre Montréal, Québec, Riv.

du Loup, Campbellton et Halifax.

OCEAN LIMITE

Laisse Montréal tous les jours à 7:30 p. m.

excepté le samedi pour St-John et Sydney

avec raccordement pour l'île du Prince

Edouard et Terre-Neuve.

EXPRESS MARITIME

Départ de Montréal à 8:15 A. M. tous les

jours pour Campbellton, excepté le samedi

pour les Provinces Maritimes.

CAPITAL, \$500,000.00 LA PREVOYANCE

ASSURANCE :

RESPONSABILITE PATRONALE

Accidents, Maladies, Bris de Glaces, Contre le Vol

Garantie de Fidélité, Garantie de Contrats

BUREAU CHEF: 160 Rue St-Jacques, Montréal.

J. C. GAGNE, Gérant Général

TEL. BELL MAIN 5027

C. HEBERT, N. P. Agent du district Montmagny



QUELLE que
soit votre
taille il y a un
corset D. & A. ou
La Diva qui vous
convient. Notre
catalogue illustre
vous aidera à faire
un bon choix.
Demandez-le s'il
vous plaît. Une carte
postale suffit.
Dominion Corset Co.,
Québec.

JOS. THIBAUT MANUFACTURIER

MONTMAGNY, QUEBEC

VOUS AVEZ BESOIN DITES-VOUS ?

D'UNE GLACIÈRE.

D'UNE BROUETTE

D'UN ESCABEAU.

D'USTENSILES EN BOIS.

Allez dans tous les magasins de bois ou demandez à votre quin-

caillier les glacières, les

La manie de chercher des scandales est fatale à l'ancien ministre des Postes

Ottawa, 31.—(De notre correspondant.)—L'hon. Rodolphe Lemieux, l'ancien ministre dans le cabinet de Sir Wilfrid Laurier, qui pose toujours à l'homme irréprochable et qui est toujours prêt à se livrer à des attaques de toutes sortes contre ses adversaires politiques et qui voit matière à scandale dans tout ce qui n'est pas de lui, a passé un mauvais quart d'heure pendant la séance d'hier aux Communes.

Ce n'est pas la première fois que cela lui arrive et plus on fouille son administration comme ministre plus on découvre de choses mystérieuses qui n'étaient même pas connues de ses anciens collègues; après le contrat de plus de \$300,000 pour des boîtes postales rurales accordé sans soumission, on vient de trouver une autre opération de M. Lemieux. Cette fois-ci, il s'agit de boîtes postales pour les villes.

Depuis lundi dernier le feuillet de la Chambre est orné d'une question de M. Lemieux demandant une foule de renseignements sur une nouvelle boîte postale.

Il se base surtout sur un article de journal qui dit :
D'après les conditions du marché la compagnie s'engage sans qu'il y ait de doute à l'installation d'installations de boîtes sur poteau d'un joli dessin, les poteaux devant être placés au coin des rues et sur les places publiques; cette boîte sur poteau aura un compartiment pour la vente des timbres et un réceptacle pour recevoir les lettres à expédier.

En d'autres termes, une personne pourra au même point, sur la rue, acheter un timbre et déposer sa lettre sans avoir à chercher une boîte à lettres. « Tout se fait au même point. Cette boîte est l'invention de ce genre la plus récente et évidemment c'est ce qu'il peut y avoir de mieux en fait de machine à vente automatique de timbres.

Les poteaux ou supports sont cylindriques de belle apparence et ont environ huit pieds de hauteur. Sur le sommet de l'appareil les noms des rues seront en évidence. Avec des lumières qui y brilleront la nuit ces poteaux seraient un ornement des plus utiles dans les rues de toute ville bien organisée.

« La compagnie se propose de commencer ces travaux immédiatement et d'installer ces boîtes sur poteau partout dans le pays. »

L'hon. M. Pelletier ayant été retenu chez lui cette semaine par la maladie, M. Lemieux n'en a pas moins soulevé cette question de façon à laisser entendre que cette affaire cachait quelque chose d'extraordinaire.

Il protesta également contre le projet de placer des annonces sur ces boîtes qui porteront le nom et l'écusson du Roi.

Ce nouveau medium de publicité devenait presque un crime de lèse-majesté. L'hon. M. Pelletier est revenu en Chambre, hier, pour entendre encore M. Lemieux soulever les mêmes remarques au cours d'une critique générale de l'administration des postes.

La réponse ne fut pas attendue longtemps et a causé toute une sensation dans le camp libéral.

Relativement à ces boîtes postales, l'hon. M. Pelletier dit que d'après les renseignements obtenus, il ne croit pas que ces boîtes soient utiles. L'hon. M. Lemieux est le seul responsable de toute cette affaire bien qu'il semble vouloir l'ignorer.

Le contrat pour ces boîtes postales-annonces a été signé le 20 mai 1911 pour une période de vingt ans et a été accordé sans arrêté en conseil. Ce contrat signé avec une dame Fawn de Toronto lui accordait des privilèges extraordinaires entre autres celui de placer ces boîtes postales où bon lui semblerait et de plus de transférer son contrat à qui que ce soit, suivant son bon plaisir.

L'hon. M. Pelletier remarque qu'assurément il a découvert ce contrat extraordinaire fait sous l'administration de M. Lemieux il a demandé l'opinion du département de la justice afin de ne pas se soumettre aux conditions et si possibilité de le résilier.

Le département de la justice a déclaré que dans ce cas c'est le gouvernement qui est responsable. Le contrat donne le droit à certaine personne d'ériger des poteaux portant annonces et sur lesquels sera attachée une boîte postale avec machine automatique pour la vente des timbres.

M. Lemieux dit qu'il n'a jamais signé de contrat de ce genre.

M. Pelletier remarque que M. Lemieux ferait bien de rappeler ses souvenirs avant de faire une déclaration.

M. Lemieux a lui-même présenté un bill à cet effet en 1911.

Le ministre dépose une copie de ce contrat.

M. Pelletier déclare qu'il n'a rien à faire avec ce contrat il a voulu le faire changer en ce qui concerne la partie des annonces mais impossible de faire consentir les intéressés.

Le seul changement qu'il réussit à obtenir concerne la localité des boîtes qui devra être approuvée par le ministre.

Un amendement à ce sujet a été fait récemment avec la Dominion of Canada Postage Stamp Vending Co. Ltd. de Toronto à qui Mme Fawn a cédé son contrat que lui a accordé M. Lemieux, alors qu'il était ministre des postes.

M. Lemieux.—Ce contrat n'est pas mon contrat et il a dû être signé par un officier de mon département sans que je le sache.

Le ministre remarque qu'il raconte les choses telles qu'il les a trouvées. Le contrat a été fait en mai 1911 alors que M. Lemieux était ministre général des postes. Ce dernier devrait montrer plus de courage et ne pas chercher à se dérober à la responsabilité en se vantant d'accuser le Dr Coultter.

Ce dernier et les autres officiers du département sont des hommes loyaux et de bons fonctionnaires de l'Etat. Devant le Parlement c'est M. Lemieux qui est seul responsable.

Après avoir nié la connaissance du contrat M. Lemieux fait remarquer qu'il n'est que pour dix ans au lieu de vingt bien qu'il puisse être renouvelé pour dix autres années.

Il dit aussi que le contrat était nul, n'ayant pas été autorisé par un arrêté en conseil.

Il dit que l'amendement fait par M. Pelletier est un nouveau contrat, le nom de l'entrepreneur étant changé.

Le ministre dit que M. Lemieux ne peut échapper à son sort quels que soient les faux fuyants qu'il cherche à employer.

Il n'y a pas deux contrats, mais un seul, celui qui a été fait lorsque M. Lemieux était ministre.

Le gouvernement aujourd'hui est forcé d'accepter d'après l'opinion du département de la justice, les intérêts ayant déjà dépensé trois à quatre cent mille dollars.

Le nom de la compagnie est celui à qui Catherine Ellen Fawn a transporté son contrat.

M. Pelletier déclare qu'il insiste sur cette affaire surtout pour défendre l'honneur du sous-ministre de son département des insinuations de M. Lemieux qui répète les faits faits sous son administration. M. Lemieux a même été plus loin il a fait amender la loi des postes afin de couvrir le cas de ces boîtes postales avec machines automatiques.

L'ancien ministre ne peut certainement pas nier cette loi qui porte son nom.

M. Lemieux persiste à dire qu'il ne connaît pas Mme Fawn et qu'il n'a jamais signé le contrat.

Cette dénégation en présence des preuves accumulées contre l'ancien ministre a fait peu d'effet sur la députation.

L'hon. L. P. Pelletier a fait voter hier, la balance des crédits de son ministère. Les libéraux ont quelque peu changé de tactique.

Ils parlent moins de fonctionnaires déshonorés, pour partisanerie politique car il fut trop souvent prouvé que les employés déshonorés étaient de zélés agents d'élection pour les libéraux.

Il se font aujourd'hui les prétendus défenseurs des femmes qui sont remerciées de leurs services.

Un cas cité hier est celui de Mme Mailloche, du bureau de Poste de Fraserville.

Cette femme a chargé d'une famille, dit M. Gauvreau, et ceux qui demandent sa destitution font une action peu recommandable.

Au cours de ses remarques, le député de l'émoussure qualifie les accusateurs de requins.

L'hon. M. Pelletier déclare qu'il a refusé de congédier Madame Mailloche sans enquête, mais l'enquête ne pouvait être refusée lorsqu'on accusait Madame Mailloche d'avoir jeté dans la cour de son bureau les journaux adressés aux conservateurs durant les dernières élections.

Si l'enquête prouvait les accusations, il n'y avait qu'une chose à faire: congédier Madame Mailloche.

L'enquête a été faite et le ministre déclare qu'il agira d'après le rapport. Dans plusieurs cas de destitutions le ministre déclare qu'il n'a fait que réinstaller les fonctionnaires remerciés de leurs services, injustement, en 1896, lorsque les libéraux sont arrivés au pouvoir.

Les députés libéraux, comme M. Gauvreau, seraient peut-être plus éloquent s'ils présentaient leur cause sous le vrai jour, se contentant de donner les faits sans les accompagner de réflexions marquées d'un esprit de partisanerie politique qui n'a qu'un but: critiquer à tort et à travers tout ce que fait le gouvernement actuel.

L'hon. M. Lemieux demande des renseignements généraux sur l'administration des postes et parle du bill des colis postaux. Il regrette que le bill ne spécifie pas les prix qui seront exigés du public, le mode d'opération et autres renseignements. Ces différents points devraient être réglés par le Parlement et non par le gouvernement.

Il demande au gouvernement de continuer à améliorer les communications télégraphiques entre le Canada et l'Angleterre.

Il ne croit pas au système Polson de télégraphie sans fil que le gouvernement a décidé d'établir entre les deux pays.

Il demande des renseignements concernant les crédits pour augmentation de salaires.

L'hon. M. Pelletier déclare que l'augmentation de \$1,400,000 dans les salaires des employés de son ministère couvre aussi les augmentations accordées l'an dernier mais qui n'ont pas été volées.

L'augmentation pour cette année dépasse à peine six cent mille dollars.

Depuis quelques années, le coût de la vie est tel que certains fonctionnaires ne gagnent pas suffisamment.

De bons employés doivent être bien payés, ce principe, qui est celui des hommes d'affaires doit être celui du gouvernement.

Une foule de bons employés quittent le service civil parce qu'ils peuvent gagner plus cher ailleurs. Le ministre déclare qu'à la session actuelle il présentera un bill augmentant le salaire des facteurs.

Le revenu du gouvernement va sans cesse augmentant et les employés doivent être traités en conséquence.

Les maîtres de postes des campagnes ne sont pas non plus suffisamment payés mais le service de colis postaux leur accordera une augmentation.

M. Pelletier dit que cette mesure est très importante et M. Lemieux s'en est fait le champion pendant longtemps.

AUX COMMUNES

Il était sous l'impression qu'il l'approuverait de même que tous les députés. Actuellement les députés ne désirent pas autre retard pour la prorogation et de gouvernement partage cette opinion.

Maintenant que le bill est devant le parlement, M. Lemieux y trouve une foule d'objections dont une est l'absence d'un tarif pour le nouveau service. La loi des postes donne au ministre le droit de fixer lui-même les prix à exiger.

M. Pelletier déclare que le bill est d'une grande importance pour le pays et s'il est passé unanimement, il sera plus en mesure de traiter avec les compagnies de messageries.

Il a l'intention s'il est adopté de le mettre en vigueur d'ici à quelques mois. Quant au service Polson de télégraphie sans fil que le gouvernement établira entre le Canada et l'Angleterre, il aidera à briser le monopole des compagnies de câbles océaniques.

Avant de terminer, l'hon. M. Pelletier donne quelques renseignements sur le service de la livraison de la maille rurale. Actuellement il y a 1,385 routes et 44,010 boîtes, comparé à 614 routes et 16,015 boîtes sous l'ancien gouvernement.

La Chambre s'ajourne aujourd'hui pour la première fois le samedi pendant la session actuelle.

AU SENAT

Le Sénat a terminé, hier, l'étude de la loi des banques.

Un certain nombre d'amendements proposés par le département des finances ont été adoptés.

Ils sont tous d'un caractère technique et n'affectent en rien le principe du bill.

Un amendement qui a aussi été adopté est à l'effet que les banques pourront établir des agences dans chaque province.

Le bill, lorsqu'il a été envoyé au Sénat disait que les banques devaient établir de telles agences.

Les amendements ont été approuvés et le bill lu une troisième fois.

Le Sénat s'est ensuite ajourné à lundi après-midi.

Force pour les estomacs faibles

On ne saurait en obtenir qu'à l'aide d'un riche sang rouge

Lorsque le sang est pauvre et maigre et que l'estomac est, par suite, imparfaitement approvisionné de sang oxygéné et de force nerveuse, la digestion devient lente et les fermentations de la nourriture s'ensuivent, avec la formation de gaz et de certains acides. La pression des gaz occasionne des douleurs à l'estomac; quelquefois, cela affecte le cœur. Quand les gaz s'échappent par la bouche, le patient se trouve temporairement soulagé; les éructations acides dans la gorge et les sensations de brûlement dans la gorge et l'estomac sont causées par les fermentations. Il y a beaucoup de choses pour neutraliser ces acides, ou pour "adoucir" l'estomac, comme on dit, mais elles ne guérissent pas le mal. Du riche sang pur capable de tonifier l'estomac et de lui faire faire la tâche que la nature lui avait assignée, voilà le seul moyen d'obtenir la guérison. Les Pilules Roses de Dr Williams font un nouveau et riche sang rouge—voilà pourquoi elles guérissent même les cas les plus opiniâtres d'indigestion. Ce qui suit en est une légère preuve. Mlle Minnie Greene de Hall's Bridge, Ont., dit: "Il y a environ un an, je souffrais beaucoup de l'estomac. Tout ce que je mangeais me faisait souffrir et m'occasionnait des maux de tête. Je me sentais comme une personne affamée, mais lorsque le temps des repas arrivait, la vue seule de la nourriture me causait du dégoût. Il y avait des jours où mon estomac ne pouvait pas même garder du lait, et la tête me faisait si mal que je pouvais à peine m'empêcher de crier. Il n'y a que ceux qui ont souffert de la maladie d'estomac qui savent les tortures que j'endurais. J'essayai presque tous les remèdes qui me furent recommandés, mais je n'éprouvai de bien que le jour où je me mis à prendre les Pilules Roses de Dr Williams. Je fis usage de ces dernières pendant une couple de mois, et elles opérèrent une guérison parfaite; aujourd'hui je jouis d'une bonne santé, et je puis manger librement toutes sortes de nourritures."

Si vous souffrez d'indigestion ou de toute autre maladie de l'estomac, le riche et pauvre du sang, commencez à prendre les Pilules Roses de Dr Williams. Vendues par tous les marchands de remèdes, ou par la poste à 50 cts la boîte, ou six boîtes pour \$2.50, de The Dr Williams' Medicine Co, Brockville, Ont.

Winnipeg, 31.—(Spécial.)—Sir Rodmond Roblin n'est pas tendre pour Sir George Ross et les sénateurs libéraux, dans ses commentaires sur l'attitude au Sénat. Il a déclaré: "La conduite des sénateurs libéraux comporte une leçon. La Chambre des Communes devrait s'ajourner pendant les vacances de Noël s'il le faut pour procéder immédiatement à la réforme de ce corps législatif."

"Le peuple du Canada est fatigué de voir les favoris de Sir Wilfrid Laurier bloquer une législation que réclame l'Empire et les Canadiens."

"Et l'auteur de tout cela c'est Sir George Ross, un homme qui a célébré l'impérialisme puis a mis en péril nos relations avec la Mère-Patrie. C'est le même homme qui a déshonoré son parti et l'a mis en disgrâce dans Ontario. Sir George Ross est la marionnette de Sir Wilfrid Laurier."

"Lorsque l'on comprendra bien l'attitude déloyale des sénateurs libéraux, on comprendra la nécessité de réformer le Sénat."

La paix est signée

Londres, 31.—Les représentants des alliés et de la Turquie ont signé, aujourd'hui, les préliminaires de paix au palais de St-James. Sir Edward Grey, ministre des affaires étrangères d'Angleterre, présidait la conférence, à laquelle assistaient plusieurs des ambassadeurs étrangers.

Les délégués turcs et bulgares ont décidé de retirer leurs troupes du théâtre de la guerre.

Le traité comprend les conditions de paix stipulées dans la note des puissances du 18 avril et a été acceptée par les alliés le 21 avril. Les parties contractantes s'engagent à une paix perpétuelle. Ce traité accordé aux alliés toute la partie ouest d'une ligne tirée de Midia, sur la mer Noire, à Enos, sur l'Archipel, mais laisse entre les mains des puissances la destinée de l'Albanie.

Par ce traité, la Turquie cède la Crète aux alliés. Les puissances décideront pour les autres îles de l'Archipel.

L'indemnité de guerre sera fixée par une commission internationale, réunie à Paris.

Interviewé après la signature du traité, le docteur S. Danell, délégué bulgare, dit:

La Santé c'est l'Avenir

LES PILULES ROUGES

Donnent la santé à toutes les femmes
Pour toutes les femmes aussi sont les Consultations Gratuites des Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Rien n'est plus dangereux pour une femme jeune encore, que de voir ses forces s'affaiblir, que de sentir sa santé journalièrement s'empirer sans que rien ne paraisse vouloir la retenir sur cette pente. Un mal passager, un accident sont des choses redoutables, mais elles ne le sont certainement pas autant que la réduction de l'énergie, de la vigueur et de la vie par la débilité générale. Car alors, ce n'est pas seulement le présent qui est triste, c'est aussi l'avenir. Quand cela s'arrêtera-t-il? Quand reviendrai-je en bonne santé? Voilà la cri d'angoisse de toutes les femmes en proie à cette douloureuse affection. Et le pire c'est que la femme qui est incapable de se reprendre, de s'arrêter sur le déclin, voit chaque jour s'accroître la vitesse de la déchéance qui devient galopante.

Il n'y a donc pas un instant à perdre; aussitôt que la femme sent que le système se détraque, il faut immédiatement qu'elle remonte sa constitution, prenne du tonique, se fasse du sang, de la force et de la vigueur.

Pour cela il n'y a rien de meilleur que de prendre des Pilules Rouges auxquelles tant de femmes doivent le retour à l'existence. Ces bonnes pilules dont la composition est le fruit d'expériences longues et savantes, sont le meilleur auxiliaire possible, les forces naturelles pour le rétablissement de la santé. Elles possèdent un merveilleux pouvoir régulateur et régénérateur. Elles font et insufflent dans la circulation un sang beau, riche et fort. Elles sont supérieures pour combattre la débilité et donner la vie. — En voici un exemple :

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE
274 rue St-Denis, Montréal.

Messieurs,
"C'est une mère bien heureuse qui vient vous remercier publiquement de sa guérison, à laquelle elle doit sa tranquillité et sa joie et aussi la réalisation de toutes ses espérances maternelles."

Un an après mon mariage, il y a quatre années de cela, je me sentis atteinte de débilité générale et d'un dérangement complet dans ma constitution. Mes nerfs étaient malades, toute énergie me faisait défaut et mon estomac était tout à l'envers. Le premier résultat de cet état maladif fut que l'enfant que je portais ne put pas venir à terme et que j'eus alors un accident qui augmenta le malaise dont je souffrais.

La douleur que j'éprouvai de la mort de ce jeune enfant fut atroce et il m'ensuivit une aggravation sérieuse de ma situation physique; je subis des pertes épouvantables qui durèrent deux mois et qui menagèrent de ne jamais s'arrêter.

Je devins naturellement plus faible encore et tout mon sang paraissait s'être retiré de moi. J'éprouvais à tout bout de champ d'abondantes

CONSULTATIONS GRATUITES — Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, qui offrent gratuitement leurs conseils à toutes les femmes malades, sont à leurs bureaux tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue St-Denis, Montréal.

Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules et portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes; jamais elles ne sont offertes de porte en porte. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c pour une boîte, \$2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue St-Denis, Montréal.



SIROP DU DR CODERRE POUR LES ENFANTS.

Est offert aux mères de famille, tel que préparé par le Dr J. Emery Coderre, et positivement le seul recommandé par tous les médecins de l'Université et du Collège Victoria. Voici les noms :

Dr. A. P. BRAUDIN,	Dr. P. MUNRO,
Dr. O. RAYMOND,	Dr. L. B. DUROCHER,
Dr. A. P. DELVECCHIO,	Dr. D. W. ARCHAMBAULT,
Dr. HECTOR PELTIER,	Dr. Ths. E. D'ONET D'ORSONNENS,
Dr. A. B. CRAIG,	Dr. A. T. BROSSEAU,
Dr. G. O. BEAUDRY,	Dr. Alex. GERMAIN,
Dr. ELZAR PAQUIN,	Dr. J. A. ROY,
Dr. J. B. BÉAUL,	Dr. E. H. TRUDEAU,

Tous ces médecins ont certifié que le Sirop du Dr. CODERRE pour les enfants est préparé avec les médicaments propres au traitement des maladies des enfants telles que : Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, Etc.

Insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le Sirop du Dr. CODERRE et n'en acceptez jamais d'autre. Évitez les imitations.

Vendu par tous les marchands de remèdes, à 25c la bouteille.

Une découverte d'ossements

Les ouvriers qui travaillent actuellement aux fondations du nouvel Hôtel des Postes ont fait une macabre découverte ce matin. MM. Bellet, de Québec, et Laberge, de l'Ange Gardien, étaient occupés à creuser dans la terre, près de la chambre des fournales et à gauche de l'ascenseur, du côté de la Côte de la Montagne, lorsque leurs pelles heurtèrent des matières dures que l'on découvrit être des ossements humains. Ils retirèrent en effet trois crânes et plusieurs autres ossements et firent part à M. Mathieu, contre-maître des travaux de l'étonnante découverte lugubre.

Les lugubres reliques ont été mises de côté bien précieusement en attendant qu'une enquête nous fasse connaître d'où elles peuvent bien provenir. Peut-être sommes-nous en possession des ossements de quelqu'un de nos grands découvreurs ou des premiers pionniers de la colonie.

Mgr Amédée Gosselin, recteur de l'Université, a été mis au courant de la chose et ses connaissances en histoire du Canada et particulièrement dans l'histoire de Québec pourront peut-être éclaircir le mystère.

—Je suis heureux. Non seulement ce traité garantit la paix dans les Balkans, mais il dénouera l'Europe d'une question très épineuse. "Nous devons remercier Sir Edward Grey qui, par sa patience et sa supériorité diplomatique, a fait signer le traité de paix beaucoup plus tôt que nous l'espérions."

M. Popovitch, délégué principal du Monténégro, déclare :

—Nous avons signé les préliminaires de paix, car nous y étions obligés. Nous sommes heureux d'avoir la paix, nous sommes loin d'être satisfaits des conditions que nous sommes forcés d'accepter. Nous perdons le bénéfice de nos victoires; l'Europe s'est moquée de nous. C'est surtout par l'influence de l'Angleterre que nous avons été forcés d'abandonner Scutari. Nous tâcherons de faire modifier la frontière d'Albanie de manière à avoir des terrains de culture et une route naturelle de Podgoritz à Ipek.

On ne devrait permettre à aucun enfant de souffrir une heure des vers quand on peut avoir un prompt soulagement par un remède simple, mais fort, Le Mother Graves Worm Extremator.

Montréal, 31.—(De notre correspondant.)—Une lune de miel qui se termine de façon tragique, c'est celle de Mariana Lanzo, épouse de Gaspard Lanzo, et âgée seulement de 17 ans. La jeune femme s'est suicidée hier soir en se tirant dans le cœur une balle de revolver 38; la mort a été instantanée.

Hier soir, vers 6 heures, la jeune femme faisait de la musique à son domicile No. 474 rue St-Jacques, en compagnie de ses parents. Rien ne faisait prévoir la fatale détermination qui couvait dans la tête de la nouvelle mariée.

Vers 8 heures, Mariana Lanzo s'enferma dans le cabinet de toilette et quelques instants après une détonation retentissait. Présentant un malheur, les parents de la jeune femme et le mari se précipitèrent vers le cabinet de toilette.

La porte était fermée à l'intérieur. D'un vigoureux coup d'épaulle, la porte vola en éclat; la jeune femme était étendue sur le plancher, le revolver encore dans sa main crispée.

Aucun homme ou femme ne devrait souffrir douloureusement des cors quand on peut se procurer un aussi bon soulagement que le Holloway's Corn Cure.

Deux touchantes manifestations marquent le début des fêtes jubilaires de S. G. Mgr l'Archevêque

Douze évêques, autant de prélats et près de trois cents prêtres présentent leurs hommages au vénérable jubilaire, pendant qu'un chœur et un orchestre font alterner des airs et des chants de circonstance

La présentation des hommages du personnel de l'Université Laval, hier soir, à l'Université, est accompagnée d'un superbe programme de musique et de chant, donné par la Société Symphonique et les élèves du Séminaire.



Son Excellence le délégué papal au Canada, Mgr STAGNI, qui présidera au Trône ce matin à la messe pontificale célébrée à la Basilique par S. G. Mgr Bégin.

Les grandes fêtes du Jubilé épiscopal de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec ont commencé hier après-midi, à 4 heures, par une démonstration du clergé du diocèse à son chef vénéré.

La célébration s'annonce pour aujourd'hui grandiose; tous les préparatifs sont terminés et les dignitaires qui ont tenu à venir témoigner de leur estime et leur vénération pour le digne jubilaire nous sont arrivés nombreux par tous les chemins.

S. G. Mgr l'Archevêque a reçu, à trois heures, hier après-midi, les visiteurs officiels. Sir Chas. Fitzpatrick, administrateur du Canada, et Lady Fitzpatrick, Sir François Langelier, lieutenant-gouverneur de la province, et le premier ministre Sir Lomer Gouin, sont allés lui présenter leurs hommages et leurs félicitations.

De nombreux témoignages de félicitations sont arrivés de partout durant la journée d'hier. Son Altesse Royale, le duc de Connaught, gouverneur-général du Canada, qui est actuellement à Londres, a envoyé ce matin, à S. G. Mgr Bégin, un cahogramme de félicitations à l'occasion de son jubilé épiscopal. Voici la traduction du cahogramme de Son Altesse, ainsi que la réponse de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec:

Londres, 3 juin.

Sa Grandeur Mgr Bégin,

Archevêque de Québec.

Je vous prie d'accepter mes félicitations les plus sincères à l'occasion de la célébration du 25^e anniversaire de votre consécration épiscopale.

(Signé) ARTHUR.

A S. A. R. le Duc de Connaught,

Clarence House, Londres.

L'Archevêque de Québec, profondément reconnaissant à Son Altesse Royale de son bienveillant message de félicitations, désire l'assurer de son inaltérable loyauté à la Couronne Britannique, et profite de l'occasion pour se réjouir avec lui du retour providentiel à la santé de S. A. R. la Duchesse de Connaught.

(Signé) Mgr BÉGIN.

S. G. Mgr Bégin a aussi reçu des télégrammes de félicitations de S. G. Mgr Emard, évêque de Valleyfield, qui est actuellement à Rome, de Mgr Guérin, évêque de Manchester, et de l'hon. L. P. Pelletier, ministre des Postes.

A L'ARCHEVÊQUE

Comme nous l'avons dit, S. G. Mgr Bégin a reçu hier après-midi les hommages du clergé de son diocèse. La cérémonie a eu lieu dans le grand salon de l'Archevêché pendant que dans une pièce attenante un chœur et la fanfare des élèves du Séminaire faisaient alterner les chants et les airs de circonstance. Douze évêques, une vingtaine de prélats et près de trois cents prêtres ont assisté à cette cérémonie qui a été des plus touchantes.

Au nom du clergé de l'archidiocèse, M. l'abbé J. Eug. K. Laflamme, a lu à S. G. Mgr Bégin l'adresse suivante:

A S. GRANDEUR Mgr L. N. BÉGIN

Archevêque de Québec

Monseigneur,

Tar une heure le ciel de votre grande famille diocésaine sollicitait avec angoisse et douloureuse sollicitude, votre Grandeur, votre sainteté, votre sagesse, dans une gloire toute pure et dans une sérénité toute céleste, le cycle des vingt-cinq années d'épiscopat qu'il lui a été donné de parcourir.

Devantant de leurs cœurs réjouit cette date inoubliable, et si souvent les événements glorieux qu'elle évoque, les membres de votre clergé ont

régulier que séculier se sentent particulièrement heureux d'offrir dès aujourd'hui à Votre Grandeur l'hommage empressé de leurs félicitations et de leurs vœux et l'assurance joyeuse de leur profonde et filiale vénération. Ce sont bien, en effet, des fils qui se pressent en ce moment autour de votre personne vénérée, et c'est bien et tout d'abord, un Père que nous saluons et que nous acclamons, au milieu de ces fêtes jubilaires, dans Votre Grandeur.

Beaucoup d'entre nous ont eu l'insigne bonheur de recevoir de vos mains sacrées l'onction qui les a sacrés eux-mêmes prêtres de Jésus-Christ, et ce sera pour eux une éternelle joie de penser qu'à votre dignité de Pontife, se rattache, par un lien de filiation auguste, leur humble sacerdoce.

Ce sacerdoce, Monseigneur, vous l'avez entouré de toutes les marques de votre haute bienveillance. Vous en avez protégé l'honneur; vous en avez dirigé les travaux; vous en avez agrandi les cadres en accueillant avec bonté dans votre diocèse, pour les faire coopérer à l'œuvre sanctificatrice, de nombreuses et importantes familles religieuses. Votre sollicitude vraiment paternelle n'a rien omis de ce qui pouvait faire de nous tous, non seulement des fils aimants et obéissants de l'Eglise, mais des ouvriers actifs et dévoués dans le champ du Seigneur.

Sans nous flatter d'avoir su, en toutes choses, répondre à votre juste

si on lutte opportunément, contre les erreurs et les abus. De là, Monseigneur, vos efforts constants pour écarter de nos populations encore saines, mais sourdement ravivées par l'esprit du mal, les multiples dangers des lectures périlleuses, des amusements pervers des fréquentations suspectes, de la profanation du jour du Seigneur. De là votre souci de multiplier autant que possible, les centres et les foyers de vie religieuse. De là le zèle si digne d'éloges déployé par Votre Grandeur dans ses visites annuelles de paroisses, zèle touchant, compatissant, zèle tout apostolique pour lequel vous représentez à nos yeux le Divin Maître lui-même parcourant et bénissant les bourgades de la Palestine. De là, enfin, cette croisée si puissamment organisée et si ardemment poursuivie contre l'alcoolisme.

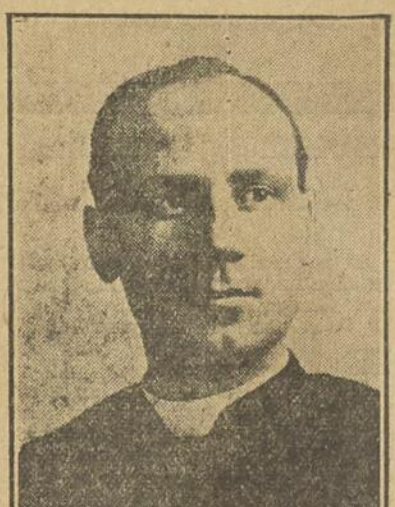
Au nom des familles chrétiennes commises à nos soins et que le vice de l'immoralité conduirait fatalement à la ruine, nous vous remercions Monseigneur, d'avoir tout fait pour enrayer ce fléau dévastateur. Nous remercions et félicitons Votre Grandeur d'avoir ainsi jeté dans le sol ce semencement de vertu, de sobriété et de grandeur morale, qui fait les races fortes, courageuses et prospères.

Ce n'est là, au reste, qu'un des éléments de la grande œuvre sociale catholique entreprise par vos soins et sous vos auspices, et de laquelle il est permis d'espérer, pour la moralisation du peuple, pour la pénétration religieuse des classes ouvrières, pour l'apaisement des conflits sociaux, pour le groupement et l'orientation des forces catholiques, les fruits les plus constants.

Pour obtenir ces fruits de salut, comme aussi pour assurer à la religion, dans toutes les sphères de l'activité morale, son influence essentielle et salutaire, ce n'est pas assez de la bonne volonté de prêtres pieux et zélés. Aujourd'hui, plus que jamais, une formation intellectuelle spéciale s'impose. Votre Grandeur daignera trouver bon que le clergé du diocèse se soit, en cela, associé à vos plus ardents desirs, et qu'il ait eu le devoir de profiter de l'occasion de ces fêtes jubilaires pour vous marquer d'une façon tangible, l'intérêt profond qu'il porte à vos entreprises si utiles, et les vœux qu'il forme pour leur réalisation et leur succès.

Nous le faisons, Monseigneur, d'autant plus volontiers, que nous sommes plus fiers de l'éclat que vos qualités et vos mérites, votre savoir si vaste, votre caractère si noble et si loyal, votre vie si remarquablement épiscopale, ont jeté sur le trône métropolitain de Québec.

La renommée de votre sagesse a traversé les mers; et nous savons jusqu'à quel point votre Grandeur



M. l'abbé J. Eug. K. Laflamme, curé de la Basilique de Québec, qui, au nom du clergé du diocèse, a lu l'adresse du clergé à S. G. Mgr l'Archevêque, hier, dans le grand salon de l'Archevêché.

La Société Symphonique a rendu le programme suivant avec sa maîtrise ordinaire:

Marche Millvair, Op. 50, No 1 Schubert.

La Société Symphonique.

Première Suite sur "Carmen" Bizet.

Prélude—Aragonesa—Intermezzo Les Dragons d'Alcala—Finale Les Toréadors.

La Société Symphonique.

a—Le Dernier sommeil de la Vierge Massenet.

b—Ronde de nuit, (La Sentinelle) Hiller.

La Société Symphonique.

a—Humoresque Dvorak.

b—Sérénade Pjorné.

Rapsodie Hongroise, No 2 Liszt.

La Société Symphonique.

Un puissant chœur composé de plus de cent élèves du grand et du petit séminaire a rendu le premier chœur d'Athalie. Mendelssohn, celui dont M. G. de Bidois, disait: "C'est la sonnerie des dons de Dieu que le chœur célèbre dans ce chant. Il commence par les dons les plus universels et passe aux dons particuliers faits par le Seigneur à son peuple. Une invitation pressante à aimer ce Dieu si bon, termine cette ode religieuse, une des plus belles que la foi et l'amour aient inspirées à l'humanité."

Les élèves ont rendu cette pièce avec un grand art, de façon à soulever les applaudissements unanimes de l'immense majorité de l'auditoire.

Les solistes ont été MM. les abbés Ermy, et Larochelle et Côté. Ad. a la première partie du programme musical, Mgr A. Gosselin, recteur de l'Université Laval, au nom des professeurs et des élèves, a lu l'adresse suivante:

A Sa Grandeur Monseigneur,

Louis-Nazaire Bégin,

Archevêque de Québec,

Visiteur et Chancelier Apostolique de l'Université Laval.

Monseigneur,

Après le Clergé dont Votre Grandeur vient de recevoir les hommages et les vœux, nous osons croire qu'aucune portion de tout votre troupeau ne vous est plus chère que celle de la jeunesse étudiante.

Durant les vingt-cinq années d'épiscopat dont le souvenir en ces fêtes jubilaires, nous réjouissons et dont nous sommes si heureux, en union avec Votre Grandeur, de rendre grâce au Ciel, vous n'avez cessé de témoigner à toutes les œuvres d'éducation, le plus vif et le plus profond intérêt. L'école primaire, l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur ont tous, à tour ou plutôt simultanément, profité de vos sages conseils, de votre direction éclairée, de vos encouragements sympathiques, d'une bienveillance constante, égale à votre science et à votre haute compétence.

Vous nous permettez de la dire, Monseigneur, personne n'a été surpris de ces marques d'intérêt et de paternelle sollicitude de la part d'un évêque formé en quelque sorte à l'école et appelé à la succession de ce grand ami de l'éducation que fut votre illustre prédécesseur le Cardinal Taschereau de douce et sainte mémoire.

An reste, Votre Grandeur n'a-t-elle pas consacré tout entière à l'œuvre si belle et si importante de l'éducation de la jeunesse les vingt-cinq premières années de son sacerdoce?

Ici même, dans cette Université Laval qui, depuis quinze ans s'honore de vous avoir comme visiteur et chancelier apostolique, vous avez donné sans compter, de 1868 à 1884, votre temps et vos forces, votre zèle et votre savoir.

Cette science théologique, historique et biblique que, pour le bien et l'avantage de l'Université vous étiez allé puiser à Rome, à Inspruck et jusqu'en Terre Sainte, vos anciens élèves de la faculté de théologie peuvent dire avec quelle sûreté de doctrine, quelle clarté d'expression, quelle élégance de diction vous la leur communiquiez. Rude tâche certes que celle de professeur, mais combien attachante et consolante pour celui qui porte en son esprit la vocation de l'étude et en son cœur des goûts et des dévouements d'apôtre!

Le Grand Séminaire ne fut pas seul à bénéficier du fruit de votre intelligence et de vos travaux. Ces leçons de dogme et d'histoire nécessaires aux futurs soldats de l'Eglise, pouvaient aussi servir de leçons pour la vie et sous une forme moins didactique être grandement utiles aux étudiants de l'Université comme au public instruit de la ville de Québec. Et voilà pourquoi, à la demande des autorités universitaires, et malgré des occupations absorbantes et multipliées, vous assumâtes la tâche, par la parole ou par la plume, d'un professeur confiant dans des livres, de promener sous les yeux de vos concitoyens le flambeau de la vérité religieuse.

Plusieurs des personnes présentes et qui eurent le bonheur de vous entendre et de vous lire se rappellent avec gratitude les considérations que vous livriez à leurs esprits attentifs, tantôt sur la Primauté et l'Infaillibilité du Souverain Pontife, tantôt sur la Sainte Ecriture et la règle de la Foi, tantôt sur la culture catholique, tantôt encore sur les événements les plus glorieux de l'Histoire de l'Eglise.

Sans parler des années que vous avez dépensées au service du Petit Séminaire, soit comme directeur, soit comme professeur d'études, nous ne pourrions oublier avec quel zèle dévoué et clairvoyant vous avez rempli les charges de directeur du Grand Séminaire et du Pensionnat de l'Université. Vous étiez pour tous le guide sûr, le gardien vigilant de la règle, le conseiller sage, délicat et vénéré.

L'Université pouvait attendre de vous de plus importants services encore, mais Dieu, dans ses sublimes desseins, vous destinait à une mission plus élevée et c'est pour cela sans doute qu'il voulut vous fournir un nouveau théâtre d'expérience en vous proposant pendant quelques années, au gouvernement de l'Ecole Normale de Québec.

Nous ne pouvons maintenant, sans quel haut patronage l'œuvre sacrée de l'éducation dans notre diocèse fut placée, le jour où l'ancien directeur du Séminaire, l'ancien professeur de Laval, l'ancien principal de notre école pédagogique, fut appelé à prendre la direction de l'Ecole métropolitaine de Québec.

C'était un théologien, un écrivain, un éducateur qui montait sur le trône archiepiscopal. Aussi Votre Grandeur a-t-elle su mieux que n'importe qui apprécier et encourager les efforts par lesquels directeurs et professeurs de notre Université catholique travaillaient de toute leur âme à accomplir la tâche souvent ingrate mais toujours capitale qui leur est dévolue.

Votre cœur de prêtre et d'évêque, Monseigneur, ne pouvait rester indifférent à la formation professionnelle soit ecclésiastique soit laïque de tant de jeunes gens dont nous sommes les éducateurs mais dont vous êtes le père.

Sans doute, Votre Grandeur désire ardemment voir grandir et se former par vos soins, des prêtres pieux, savants et zélés, capables d'imposer un jour et de diriger efficacement les fidèles; mais Elle veut aussi que les générations d'étudiants qui se préparent aux carrières libérales, trouvent ici, avec la sagesse des principes, la formation chrétienne et virile si nécessaire à ceux qui doivent être un jour la tête et le cœur de notre société.

C'est à créer ces âmes fortes, amoureuses de l'étude et profondément attachées à leurs croyances que nous nous employons de tout notre pouvoir et sous votre paternelle direction. Nous savons en cela répondre à vos plus chers desirs en même temps que nous obéissons à la voix impérieuse de nos consciences et à l'instinct profond de nos cœurs.

Permettez donc, Monseigneur, que le personnel de l'Université, directeurs, professeurs et élèves unis dans une même pensée de foi et un même sentiment de vénération, offrent à Votre Grandeur, avec le juste tribut de reconnaissance, l'hommage empressé de leur soumission la plus vraie, de leur attachement le plus respectueux et de leurs vœux les plus ardents, et qu'ils sollicitent humblement de votre bienveillance une bénédiction qui soit pour eux tous un gage nouveau et assuré de bonheur, de progrès et de succès.

Sa Grandeur Mgr Bégin a répondu de la façon suivante:

Monseigneur le Recteur,

Messieurs les Directeurs,

Professeurs et Elèves de l'Université Laval.

Les sentiments que vous venez d'exprimer et qui me reportent à sept ou huit lustres en arrière, ne pouvaient m'être que trop agréables. Ils me rappellent ce que j'étais alors et ce que j'étais encore aujourd'hui, sans doute, la vie de professeur, simple, calme,

jouit, en Europe, de la considération des plus hauts dignitaires ecclésiastiques, et avec quelle faveur fut accueillie, il y a quelques années, votre judicieuse sentence arbitrale portée à l'occasion de certaines difficultés ouvrières.

Deux événements de la plus grande portée et qui ont eu votre vive épiscopat pour théâtre, resteront pour jamais liés à votre administration: le premier Concile plénier de Québec, où Votre Grandeur a joué un rôle si éminent; et le premier Congrès de la Langue Française au Canada, dont les échos redent encore, avec le nom de votre éloquent auxiliaire, celui de notre très digne et très distingué archevêque.

En terminant, Monseigneur, cette expression sincère de nos humbles sentiments à l'égard de votre personne et de vos œuvres, nous prions Votre Grandeur de vouloir bien nous bénir, nous et les âmes qui nous sont confiées. Nous le prions en même temps de croire à notre très haute estime, à notre affection profonde, à notre attachement inaltérable de prêtres entièrement soumis et de fils respectueusement dévoués.

LE CLERGE DE QUEBEC.

A cette adresse Mgr l'Archevêque a répondu par quelques paroles émus de remerciements. Comme toujours, il a prodigué à ses prêtres ses bons conseils et ses paternelles exhortations.

A L'UNIVERSITE

A huit heures, Sa Grandeur Mgr Bégin a été l'objet d'une grandiose réception par les professeurs et les élèves de l'Université et du Séminaire. Dans la grande salle des professeurs de l'Université Laval, cette réception était accompagnée d'un concert par la Société Symphonique de Québec et par les élèves du Séminaire.

La Société Symphonique a rendu le programme suivant avec sa maîtrise ordinaire:

Marche Millvair, Op. 50, No 1 Schubert.

La Société Symphonique.

Première Suite sur "Carmen" Bizet.

Prélude—Aragonesa—Intermezzo Les Dragons d'Alcala—Finale Les Toréadors.

La Société Symphonique.

a—Le Dernier sommeil de la Vierge Massenet.

b—Ronde de nuit, (La Sentinelle) Hiller.

La Société Symphonique.

a—Humoresque Dvorak.

b—Sérénade Pjorné.

Rapsodie Hongroise, No 2 Liszt.

La Société Symphonique.

Un puissant chœur composé de plus de cent élèves du grand et du petit séminaire a rendu le premier chœur d'Athalie. Mendelssohn, celui dont M. G. de Bidois, disait: "C'est la sonnerie des dons de Dieu que le chœur célèbre dans ce chant. Il commence par les dons les plus universels et passe aux dons particuliers faits par le Seigneur à son peuple. Une invitation pressante à aimer ce Dieu si bon, termine cette ode religieuse, une des plus belles que la foi et l'amour aient inspirées à l'humanité."

Les élèves ont rendu cette pièce avec un grand art, de façon à soulever les applaudissements unanimes de l'immense majorité de l'auditoire.

Les solistes ont été MM. les abbés Ermy, et Larochelle et Côté. Ad. a la première partie du programme musical, Mgr A. Gosselin, recteur de l'Université Laval, au nom des professeurs et des élèves, a lu l'adresse suivante:

A Sa Grandeur Monseigneur,

Louis-Nazaire Bégin,

Archevêque de Québec,

Visiteur et Chancelier Apostolique de l'Université Laval.

Monseigneur,

Après le Clergé dont Votre Grandeur vient de recevoir les hommages et les vœux, nous osons croire qu'aucune portion de tout votre troupeau ne vous est plus chère que celle de la jeunesse étudiante.

Durant les vingt-cinq années d'épiscopat dont le souvenir en ces fêtes jubilaires, nous réjouissons et dont nous sommes si heureux, en union avec Votre Grandeur, de rendre grâce au Ciel, vous n'avez cessé de témoigner à toutes les œuvres d'éducation, le plus vif et le plus profond intérêt. L'école primaire, l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur ont tous, à tour ou plutôt simultanément, profité de vos sages conseils, de votre direction éclairée, de vos encouragements sympathiques, d'une bienveillance constante, égale à votre science et à votre haute compétence.

Vous nous permettez de la dire, Monseigneur, personne n'a été surpris de ces marques d'intérêt et de paternelle sollicitude de la part d'un évêque formé en quelque sorte à l'école et appelé à la succession de ce grand ami de l'éducation que fut votre illustre prédécesseur le Cardinal Taschereau de douce et sainte mémoire.

An reste, Votre Grandeur n'a-t-elle pas consacré tout entière à l'œuvre si belle et si importante de l'éducation de la jeunesse les vingt-cinq premières années de son sacerdoce?

Ici même, dans cette Université Laval qui, depuis quinze ans s'honore de vous avoir comme visiteur et chancelier apostolique, vous avez donné sans compter, de 1868 à 1884, votre temps et vos forces, votre zèle et votre savoir.

Cette science théologique, historique et biblique que, pour le bien et l'avantage de l'Université vous étiez allé puiser à Rome, à Inspruck et jusqu'en Terre Sainte, vos anciens élèves de la faculté de théologie peuvent dire avec quelle sûreté de doctrine, quelle clarté d'expression, quelle élégance de diction vous la leur communiquiez. Rude tâche certes que celle de professeur, mais combien attachante et consolante pour celui qui porte en son esprit la vocation de l'étude et en son cœur des goûts et des dévouements d'apôtre!

Le Grand Séminaire ne fut pas seul à bénéficier du fruit de votre intelligence et de vos travaux. Ces leçons de dogme et d'histoire nécessaires aux futurs soldats de l'Eglise, pouvaient aussi servir de leçons pour la vie et sous une forme moins didactique être grandement utiles aux étudiants de l'Université comme au public instruit de la ville de Québec. Et voilà pourquoi, à la demande des autorités universitaires, et malgré des occupations absorbantes et multipliées, vous assumâtes la tâche, par la parole ou par la plume, d'un professeur confiant dans des livres, de promener sous les yeux de vos concitoyens le flambeau de la vérité religieuse.

Plusieurs des personnes présentes et qui eurent le bonheur de vous entendre et de vous lire se rappellent avec gratitude les considérations que vous livriez à leurs esprits attentifs, tantôt sur la Primauté et l'Infaillibilité du Souverain Pontife, tantôt sur la Sainte Ecriture et la règle de la Foi, tantôt sur la culture catholique, tantôt encore sur les événements les plus glorieux de l'Histoire de l'Eglise.

Sans parler des années que vous avez dépensées au service du Petit Séminaire, soit comme directeur, soit comme professeur d'études, nous ne pourrions oublier avec quel zèle dévoué et clairvoyant vous avez rempli les charges de directeur du Grand Séminaire et du Pensionnat de l'Université. Vous étiez pour tous le guide sûr, le gardien vigilant de la règle, le conseiller sage, délicat et vénéré.

L'Université pouvait attendre de vous de plus importants services encore, mais Dieu, dans ses sublimes desseins, vous destinait à une mission plus élevée et c'est pour cela sans doute qu'il voulut vous fournir un nouveau théâtre d'expérience en vous proposant pendant quelques années, au gouvernement de l'Ecole Normale de Québec.

Nous ne pouvons maintenant, sans quel haut patronage l'œuvre sacrée de l'éducation dans notre diocèse fut placée, le jour où l'ancien directeur du Séminaire, l'ancien professeur de Laval, l'ancien principal de notre école pédagogique, fut appelé à prendre la direction de l'Ecole métropolitaine de Québec.

C'était un théologien, un écrivain, un éducateur qui montait sur le trône archiepiscopal. Aussi Votre Grandeur a-t-elle su mieux que n'importe qui apprécier et encourager les efforts par lesquels directeurs et professeurs de notre Université catholique travaillaient de toute leur âme à accomplir la tâche souvent ingrate mais toujours capitale qui leur est dévolue.

Votre cœur de prêtre et d'évêque, Monseigneur, ne pouvait rester indifférent à la formation professionnelle soit ecclésiastique soit laïque de tant de jeunes gens dont nous sommes les éducateurs mais dont vous êtes le père.

Sans doute, Votre Grandeur désire ardemment voir grandir et se former par vos soins, des prêtres pieux, savants et zélés, capables d'imposer un jour et de diriger efficacement les fidèles; mais Elle veut aussi que les générations d'étudiants qui se préparent aux carrières libérales, trouvent ici, avec la sagesse des principes, la formation chrétienne et virile si nécessaire à ceux qui doivent être un jour la tête et le cœur de notre société.

C'est à créer ces âmes fortes, amoureuses de l'étude et profondément attachées à leurs croyances que nous nous employons de tout notre pouvoir et sous votre paternelle direction. Nous savons en cela répondre à vos plus chers desirs en même temps que nous obéissons à la voix impérieuse de nos consciences et à l'instinct profond de nos cœurs.

Permettez donc, Monseigneur, que le personnel de l'Université, directeurs, professeurs et élèves unis dans une même pensée de foi et un même sentiment de vénération, offrent à Votre Grandeur, avec le juste tribut de reconnaissance, l'hommage empressé de leur soumission la plus vraie, de leur attachement le plus respectueux et de leurs vœux les plus ardents, et qu'ils sollicitent humblement de votre bienveillance une bénédiction qui soit pour eux tous un gage nouveau et assuré de bonheur, de progrès et de succès.

Sa Grandeur Mgr Bégin a répondu de la façon suivante:

Monseigneur le Recteur,

Messieurs les Directeurs,

Professeurs et Elèves de l'Université Laval.

Les sentiments que vous venez d'exprimer et qui me reportent à sept ou huit lustres en arrière, ne pouvaient m'être que trop agréables. Ils me rappellent ce que j'étais alors et ce que j'étais encore aujourd'hui, sans doute, la vie de professeur, simple, calme,

nées de son sacerdoce? Ici même, dans cette Université Laval qui, depuis quinze ans s'honore de vous avoir comme visiteur et chancelier apostolique, vous avez donné sans compter, de 1868 à 1884, votre temps et vos forces, votre zèle et votre savoir.

Cette science théologique, historique et biblique que, pour le bien et l'avantage de l'Université vous étiez allé puiser à Rome, à Inspruck et jusqu'en Terre Sainte, vos anciens élèves de la faculté de théologie peuvent dire avec quelle sûreté de doctrine, quelle clarté d'expression, quelle élégance de diction vous la leur communiquiez. Rude tâche certes que celle de professeur, mais combien attachante et consolante pour celui qui porte en son esprit la vocation de l'étude et en son cœur des goûts et des dévouements d'apôtre!

Le Grand Séminaire ne fut pas seul à bénéficier du fruit de votre intelligence et de vos travaux. Ces leçons de dogme et d'histoire nécessaires aux futurs soldats de l'Eglise, pouvaient aussi servir de leçons pour la vie et sous une forme moins didactique être grandement utiles aux étudiants de l'Université comme au public instruit de la ville de Québec. Et voilà pourquoi, à la demande des autorités universitaires, et malgré des occupations absorbantes et multipliées, vous assumâtes la tâche, par la parole ou par la plume, d'un professeur confiant dans des livres, de promener sous les yeux de vos concitoyens le flambeau de la vérité religieuse.

Plusieurs des personnes présentes et qui eurent le bonheur de vous entendre et de vous lire se rappellent avec gratitude les considérations que vous livriez à leurs esprits attentifs, tantôt sur la Primauté et l'Infaillibilité du Souverain Pontife, tantôt sur la Sainte Ecriture et la règle de la Foi, tantôt sur la culture catholique, tantôt encore sur les événements les plus glorieux de l'Histoire de l'Eglise.

Sans parler des années que vous avez dépensées au service du Petit Séminaire, soit comme directeur, soit comme professeur d'études, nous ne pourrions oublier avec quel zèle dévoué et clairvoyant vous avez rempli les charges de directeur du Grand Séminaire et du Pensionnat de l'Université. Vous étiez pour tous le guide sûr, le gardien vigilant de la règle, le conseiller sage, délicat et vénéré.

L'Université pouvait attendre de vous de plus importants services encore, mais Dieu, dans ses sublimes desseins, vous destinait à une mission plus élevée et c'est pour cela sans doute qu'il voulut vous fournir un nouveau théâtre d'expérience en vous proposant pendant quelques années, au gouvernement de l'Ecole Normale de Québec.

Nous ne pouvons maintenant, sans quel haut patronage l'œuvre sacrée de l'éducation dans notre diocèse fut placée, le jour où l'ancien directeur du Séminaire, l'ancien professeur de Laval, l'ancien principal de notre école pédagogique, fut appelé à prendre la direction de l'Ecole métropolitaine de Québec.

C'était un théologien, un écrivain, un éducateur qui montait sur le trône archiepiscopal. Aussi Votre Grandeur a-t-elle su mieux que n'importe qui apprécier et encourager les efforts par lesquels directeurs et professeurs de notre Université catholique travaillaient de toute leur âme à accomplir la tâche souvent ingrate mais toujours capitale qui leur est dévolue.

Votre cœur de prêtre et d'évêque, Monseigneur, ne pouvait rester indifférent à la formation professionnelle soit ecclésiastique soit laïque de tant de jeunes gens dont nous sommes les éducateurs mais dont vous êtes le père.

Sans doute, Votre Grandeur désire ardemment voir grandir et se former par vos soins, des prêtres pieux, savants et zélés, capables d'imposer un jour et de diriger efficacement les fidèles; mais Elle veut aussi que les générations d'étudiants qui se préparent aux carrières

